

Après l'échec de la conférence de Toronto

Trudeau est prêt à convoquer les provinces

par Lise Bissonnette

TORONTO — La longue et fastidieuse histoire du rapatriement de la constitution canadienne ne connaît pas d'épilogue sans une nouvelle conférence fédérale-provinciale. M. Pierre Elliott Trudeau s'est dit déjà prêt à la convoquer, sans fonder trop d'espoir que sa réussite, dès qu'il eut appris samedi le dernier insuccès des premiers ministres réunis vainement à Toronto depuis la

veille pour définir ensemble des prérequis au rapatriement.

M. Trudeau, qui se trouvait en tournée à Toronto et s'adressait alors à un groupe de jeunes libéraux, a souligné plutôt lourdement les échecs répétés des pourparlers des premiers ministres entre eux avant de déclarer, bon prince, qu'il ne saurait se refuser à une nouvelle rencontre, "même si cela ne me paraît pas réaliste de croire qu'ils vont réussir à s'entendre mieux en ma présence..."

Il a évité de brandir à nouveau la menace d'un rapatriement unilatéral par la seule action du gouvernement fédéral. "Avant que cette conférence ait lieu ou que je reçoive des résolutions précises des premiers ministres, je ne peux pas préciser ce que le gouvernement fédéral pourrait faire."

On peut cependant s'attendre à ce que M. Trudeau agisse rapidement, puisqu'il entendait révéler ses intentions, en matière constitutionnelle, dans le prochain

discours du trône à Ottawa, à la mi-octobre.

Outre leur opposition déjà unanime à un rapatriement unilatéral, la nécessité d'une nouvelle conférence constitutionnelle aura été l'un des rares objets d'accord réel entre les premiers ministres des provinces durant ces deux jours à Toronto. Ils devaient trouver une formule d'amendement constitutionnel acceptable à tous et définir un nouveau partage des pouvoirs à inscrire dans la charte ra-

patriée. Ils ne sont même pas parvenus à atteindre le degré de consensus qu'ils avaient déjà obtenu à Victoria en 1971, à propos de la formule d'amendement et ils se sont visiblement enfoncés dans le dossier du partage des pouvoirs.

Au même moment où ils s'entendent pour réclamer des pouvoirs accrus dans certains domaines, d'autres désaccords surgissent autour de nouvelles questions et le dossier s'épaissit au lieu de se clarifier.

A Toronto, les provinces disent avoir au moins déterminé un programme en six éléments:

- Implication accrue des provinces en matière d'immigration, sur le modèle déjà existant entre le Québec et l'Ontario;
- Protection des droits linguistiques des Francophones et des Anglophones, telle que formulée à Victoria en 1971 (c'est-à-dire la loi fédérale sur les langues officielles, et des garanties de bilinguisme

Voir page 6: Trudeau

Trudeau à Toronto Le sort du Canada est lié au sort du Parti ...

TORONTO (par Lise Bissonnette) — Solennel, tragique, ne concédant à l'humour que la dose nécessaire pour rassurer les grands malades, le premier ministre du Canada a repris le sentier de la guerre avec son cheval de bataille de toujours, l'unité canadienne. Le salut du Canada, menacé par les divisions culturelles, linguistiques, économiques et sociales, explique-t-il aux partisans libéraux avec lesquels il multiplie les rencontres, passe par le salut du parti libéral.

Et c'est en assénant des critiques sans détour à l'organisation libérale fédérale de l'Ontario et à ses membres qu'il a samedi midi donné un remarquable échantillon de la parole qu'il s'approprie à porter sans doute partout au pays, après avoir commencé à la mettre au point au cours de sa tournée des Maritimes.

Les libéraux, selon lui, "doivent s'inquiéter de leur avenir à titre de parti national". Ils sont menacés de former un "gouvernement d'une majorité de francophones et d'une minorité d'anglophones", dit-il en décapant l'origine des suffrages favorables au parti selon les derniers sondages (45% au Québec, moins de 20% ailleurs).

Mais s'il vient les entretenir ainsi, ce n'est pas dans le seul but de refaire une beauté et une popularité au parti en vue des prochaines élections. C'est qu'il y a de l'avenir du Canada, dont les enfants de l'an 2000 ne pardonneront pas à leurs ancêtres de l'avoir laissé se diviser. Or seul le parti libéral, allégué-t-il, a "le sens du devenir" de ce pays.

"Nous ne sommes pas seulement engagés en politique, dit-il, mais aussi dans un gouvernement. Si ce pays se divise, nous l'aurons permis." Evoquant le spectre de divisions plus sanglantes (Chypre, le Liban, le Moyen-Orient, l'Irlande), il voit déjà nos petits-enfants feuillettant des livres d'histoire en se demandant avec horreur et peut-être mépris comment un pays "aussi favorisé que le Canada" a pu renoncer à vivre harmonieusement.

Car M. Trudeau ne semble plus croire que le séparatisme est mort au Québec. Du temps de Laurier et de Mackenzie King, rappelle-t-il, les Canadiens français n'avaient pas de solution de rechange devant un Canada anglais hostile. "Peut-être l'échéance est-elle proche, dit aujourd'hui M. Trudeau. Le Canada français a désormais un autre choix, un

Voir page 6: Le sort



La crise du bilinguisme menace jusqu'à l'existence même du Canada, a déclaré ce week-end le premier ministre qui s'adressait à ses partisans réunis au Royal York de Toronto. Il incombe aux libéraux de reconstruire leur parti à l'extérieur du Québec. (Photo CP)

Au terme de son congrès d'orientation L'UN s'engage à abolir la Loi 22

par Guy Deshaies

Le temps est venu de faire preuve de réalisme à l'égard des problèmes linguistiques du Québec: "C'est pourquoi je déclare encore que nous abolirons la loi 22 et que nous la remplacerons par une loi à l'image de notre réalité", a affirmé hier le nouveau leader de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, dans une longue allocution qui a clôturé à Montréal le congrès d'orientation de son parti.

M. Biron, qui s'adressait à la majorité des 1.600 délégués — dont 300 anglophones — réunis par l'événement dans un hôtel de la métropole, a longuement fait la louange "de cet héritage français qui me permet de connaître la plus belle des langues". Mais il a tout de suite ajouté que le fait d'être francophones ne donnait pas

aux Québécois d'expression française "le droit d'enlever aux Québécois d'une autre origine ces droits que nous chérissons tant".

"Tous les Québécois, quelles que soient leur langue et leur origine, a précisé M. Biron, doivent se sentir heureux au Québec, libres au Québec... de s'exprimer dans l'une ou l'autre de nos deux langues officielles."

M. Biron a donné peu après, à l'issue du congrès, une conférence de presse au cours de laquelle il a précisé ses vues en la matière, déclarant que l'Union nationale visait à faire du Québec une province intégralement bilingue avec "prééminence du français".

Il a expliqué que seuls les riches francophones pouvaient actuellement offrir un enseignement valable de l'anglais à

leurs enfants et qu'en vertu de la loi 22 les gens qui doivent s'en tenir au secteur public n'avaient pas le choix. L'UN donnera la liberté de choix aux parents en considérant qu'il est essentiel que les Québécois soient bilingues.

Pour ce qui est des immigrants les délégués ont convenu qu'il était opportun qu'à l'avenir ceux qui arriveront au Québec et ne seront pas d'origine anglaise soient intégrés au milieu francophone.

Sans créer de division au sein du parti, ces questions ont mis en lumière des divergences de vues au sujet de la langue et des droits des francophones.

Les différents ateliers du congrès ont pu formuler en l'espace d'une journée environ 130 projets de résolution, et l'assemblée plénière en a retenu hier une soixantaine, traitant de questions diverses.

Mais c'est dans l'atelier qui s'était consacré samedi aux questions linguistiques que le nombre des participants et la vigueur des débats ont été les plus élevés.

Les congressistes de langue anglaise avaient été très nombreux à suggérer que les deux résolutions portant sur la langue nationale et les langues officielles soient fusionnées en une seule. Effectivement la résolution globale qui a été adoptée hier après plusieurs interventions enflammées, se lit comme suit: "Que le statut de langue nationale soit accordé au français dans le but d'assurer le respect de sa prééminence, et que l'on reconnaisse le français et l'anglais comme langues officielles."

Plusieurs francophones, quelques jeunes étudiants notamment, ont combattu

Voir page 6: FUN

au sommaire

■ M. Payeur répond au PQ
■ C'est la guerre aux Postes

— page 3

■ La "nouvelle" Union nationale: un éditorial de Claude Ryan

■ Schmidt et la courte victoire historique: Callaghan a les mains libres: les bloc-notes de Georges Vigny

— page 4

René Lévesque appelle les militants du PQ au "calme et à la discipline"

par Gérald LeBlanc

SHAWINIGAN — Le Parti québécois est déjà engagé de plain-pied dans la campagne électorale et M. René Lévesque réclame instamment de ses troupes le "calme et la discipline", qui caractérisent une armée victorieuse.

Ce mot d'ordre du président du PQ a été suivi à la lettre au conseil national, réuni durant le week-end à Shawinigan: les infortunés travailleurs du quotidien Le Jour n'ont eu droit qu'à quelques vers de Verlaine et de Beaudelaire; les dissidents

de l'Outaouais ont vainement cherché un seul appui à leur cause.

Les 200 dirigeants nationaux et régionaux rassemblés à Shawinigan ont bien sûr expédié les affaires inscrites à l'ordre du jour mais le cœur était ailleurs. Candidats et présidents de comté avaient en effet bien plus envie d'entendre le trésorier du parti, M. Pierre Renaud, et l'organisateur en chef, M. Michel Carpentier, que de raffiner le programme ou ressasser les dissidences.

Le manifeste que devait préparer l'exécutif pour vulgariser et vendre les aspects attrayants du programme a été abandonné.

L'expérience du budget de l'An 1 que le PQ avait dû défendre durant toute la campagne de 1973 a laissé des traces profondes et le parti n'entend pas prêter de nouveau flanc aux attaques des adversaires.

Tout à tour, le président, M. Lévesque, le vice-président, M. Camille Laurin, le trésorier, M. Renaud, l'organisateur en chef, M. Carpentier, le chef de l'aile parlementaire, M. Jacques-Yvan Morin, ont parlé des élections comme d'une certitude sur laquelle il ne reste plus qu'à mettre une date précise.

"Dans moins de trois semaines, nous

serons en campagne électorale", a dit M. Lévesque avant de faire appel à l'esprit de corps à la veille de la troisième épreuve électorale du Parti québécois.

"Je demande instamment à tous, a-t-il dit, de se mettre de tout cœur pendant quelques semaines, dans le calme et la discipline, afin de remporter la victoire."

"A quelques jours de l'émission des brefs d'élection", affirme de son côté avec assurance M. Michel Carpentier, chef de cabinet de M. Lévesque et organisateur en chef du parti. Convaincu que le parti ministériel accordera le délai mini-

Voir page 6: Lévesque

chez VITO
RISTORANTE
Mecca gastronomica
Centre Gastronomique
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

INTER-LOTO									
TIRAGE: 180 - 1/10/76									
1,561,255		11,797		\$1,163,700.					
billets vendus		gagnants		en prix					
1^{er} NUMERO COMPLET									
2	6	6	1	5	2	5	GAGNE	\$250,000	
15	BILLETS SE TERMINANT PAR		6	1	5	2	5	GAGNENT	\$1,000
1487	BILLETS SE TERMINANT PAR		5	2	5		GAGNENT	\$50	
2^e NUMERO COMPLET									
3	4	9	3	1	2	0	GAGNE	\$100,000	
15	BILLETS SE TERMINANT PAR		9	3	1	2	0	GAGNENT	\$1,000
1437	BILLETS SE TERMINANT PAR		1	2	0		GAGNENT	\$50	
3^e NUMERO COMPLET									
3	3	6	0	5	2	8	GAGNE	\$50,000	
15	BILLETS SE TERMINANT PAR		6	0	5	2	8	GAGNENT	\$1,000
1487	BILLETS SE TERMINANT PAR		5	2	8		GAGNENT	\$50	
4^e NUMERO COMPLET									
3	3	1	9	1	9	3	GAGNE	\$25,000	
13	BILLETS SE TERMINANT PAR		1	9	1	9	3	GAGNENT	\$1,000
1488	BILLETS SE TERMINANT PAR		1	9	3		GAGNENT	\$50	
5^e NUMERO COMPLET									
2	4	0	9	2	9	7	GAGNE	\$25,000	
13	BILLETS SE TERMINANT PAR		0	9	2	9	7	GAGNENT	\$1,000
1478	BILLETS SE TERMINANT PAR		2	9	7		GAGNENT	\$50	
6^e NUMERO COMPLET									
2	8	6	1	8	0	0	GAGNE	\$5,000	
15	BILLETS SE TERMINANT PAR		6	1	8	0	0	GAGNENT	\$1,000
1477	BILLETS SE TERMINANT PAR		8	0	0		GAGNENT	\$50	
7^e NUMERO COMPLET									
3	2	7	2	0	0	8	GAGNE	\$5,000	
15	BILLETS SE TERMINANT PAR		7	2	0	0	8	GAGNENT	\$1,000
1373	BILLETS SE TERMINANT PAR		0	0	8		GAGNENT	\$50	
8^e NUMERO COMPLET									
3	2	8	3	3	8	7	GAGNE	\$5,000	
14	BILLETS SE TERMINANT PAR		8	3	3	8	7	GAGNENT	\$1,000
1488	BILLETS SE TERMINANT PAR		3	8	7		GAGNENT	\$50	

Joe Clark prononce à T.-N. un discours à saveur électorale

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Selon le leader conservateur M. Joe Clark, le nivellement des disparités économiques régionales ne préoccupe guère le gouvernement fédéral, alors qu'il devrait pourtant être au cœur même de toutes les décisions politiques.

Dans un discours à saveur électorale prononcé à l'occasion du congrès annuel de l'Association conservatrice de Terre-Neuve, M. Clark a souligné que son parti s'efforçait de replacer le développement économique régional là où il devrait être, c'est-à-dire au centre des préoccupations gouvernementales.

"Et je ne m'engage pas à le faire pour les seules provinces atlantiques", a-t-il dit devant les 350 délégués conservateurs. Selon lui, le gouvernement fédéral devrait allouer plus de crédits à tous les gouvernements provinciaux et leur permettre d'exercer un plus grand contrôle sur l'aménagement économique de leurs régions respectives parce qu'Ottawa est trop détaché des besoins locaux.

La foule a applaudi lorsque M. Clark a déclaré comme exemple à l'appui de son énoncé que Terre-Neuve devrait pouvoir contrôler totalement les ressources qui dorment sur son plateau continental.

Le chef conservateur n'a lu qu'une faible portion d'un texte rédigé à l'avance pour consacrer la majeure partie de son allocution à faire la synthèse des thèmes abordés durant les deux jours passés aux côtés de M. John Crosbie, qui fait campagne en vue de l'élection partielle du 18 octobre dans Saint-Jean-Ouest.

M. Clark a affirmé sa conviction de voir les candidats conservateurs l'emporter à Terre-Neuve et dans la circonscription d'Ottawa-Carleton.

A plusieurs reprises au cours de sa tournée, M. Clark a affirmé que les conservateurs devraient présenter au public des solutions politiques alternatives plutôt que de s'en tenir au rôle de simple parti d'opposition qui se contente de pointer un doigt accusateur vers le gouvernement.

Pour mettre au point ces politiques de rechange, M. Clark entend former un conseil politique de vingt membres qui pourront lancer des idées que le PC soumettra à son tour à l'opinion publique.

Le conseil comprendra 10 personnalités du secteur public, cinq membres du caucus conservateur et cinq membres d'organismes du PC, comme les jeunes conservateurs.

D'autre part, à la suite d'un caucus qui s'est terminé hier, à Ottawa, M. Clark a annoncé qu'il briguera les suffrages dans la circonscription de Yellowhead, dans la région d'Edmonton.

M. Clark et un député backbencher progressiste-conservateur, M. Stanley Schumacher, étaient aux prises afin de savoir qui se présenterait dans la nouvelle circonscription de Bow River, en Alberta, à laquelle est rattachée la ville natale du chef du PC, High River.

M. Clark a donc laissé à M. Schumacher, "dans l'intérêt du Parti et pour éviter la controverse", le soin de se présenter dans le nouveau comté.



Le beau temps aidant, la "Journée du port de Montréal" a été couronnée de succès hier: c'est au nombre de près de 20,000 que Montréalais et autres visiteurs se sont promenés dans le port, à pied ou en autobus. Plusieurs centaines de personnes ont semblé ravies de pouvoir s'approcher de l'énorme grue flottante dénommée "Hercule", qui peut soulever comme un fétu une pièce de 137 tonnes. La visite marquait la fin de la semaine nationale des ports et havres, organisée sous les auspices du ministère fédéral des Transports. (photo Jacques Grenier)

Enfants "confrontés avec le nu"

Les enfants d'une banlieue ouest de Montréal pourraient fort bien ne plus être "confrontés avec le nu" dans les kiosques à journaux, si une campagne en ce sens actuellement en cours obtenait le moindre succès.

En effet, au moins deux membres du clergé, à Pointe-Claire, font présentement cir-

culer une pétition demandant que toute la littérature érotique ou pornographique ne soit plus étalée à la vue de tous.

Environ 1,000 personnes ont jusqu'à maintenant signé la requête. Vu que les autorités de Pointe-Claire ont fait savoir qu'elles n'avaient aucun moyen pour obliger les propriétaires de commerces

vendant des revues ou journaux du genre à ne pas les étaler publiquement, les protestataires ont déclaré qu'ils tenteraient de les persuader de faire autrement par des "pressions amicales".

"Si les gens veulent acheter ces cochonneries, ça les regarde", a déclaré une mère de famille en colère impliquée

dans cette campagne. Mais je ne crois pas que ces saletés devraient être exposées à la vue des enfants.

Elle a ajouté avoir aperçu des enfants d'une douzaine d'années feuilleter les pages de magazines pornographiques, sous l'oeil complaisant des tenanciers d'établissements.

Deux risques à la non-prolifération des armes nucléaires

QUEBEC (PC) — Les promoteurs de la non-prolifération des armements nucléaires doivent mettre en balance deux risques: celui de voir l'aide contrôlée détournée de son objet par des États de mauvaise foi, et celui de voir les mesures prises pour freiner de tels États et entraîner chez d'autres des réactions, accroissant à terme le nombre d'États susceptibles de lever l'option nucléaire sans rompre aucun engagement.

C'est l'opinion exprimée par M. André Petit, assistant au directeur des relations internationales au Commissariat à l'énergie atomique, de Paris.

Dans un exposé au 8e congrès des relations internationales, à Québec, M. Petit a souligné que les engagements juridiques assortis de contrôle et de mesures d'embargo, en tant que moyens d'éviter la prolifération des armes nucléaires, n'étaient pas infaillibles et pouvaient, dans certains cas, aller à l'encontre du but poursuivi.

"La plupart des pays du monde ayant l'ambition de devenir à plus ou moins long terme des puissances industrielles à part entière, a-t-il expliqué, tout embargo sur la technologie nucléaire risque

d'être considéré par eux comme un défi à relever et d'aboutir par conséquent au résultat inverse de celui recherché".

"Il risque d'autant plus d'en être ainsi, a-t-il ajouté, si cet embargo est ressenti comme n'atteignant en pratique que les pays les moins développés, et visant à les maintenir durablement dans un état de sous-développement industriel nucléaire".

Citant le traité de paix de Potsdam, un texte vieux de deux millénaires qui contenait une clause interdisant l'usage du fer sauf pour l'agriculture, M. Petit a affirmé qu'aucune loi ne pouvait empêcher un paysan de transformer sa faux en arme et qu'il dépendait de la sagesse politique des gouvernants qu'il en soit ou non réduit à cette extrémité.

Le conférencier a d'autre part rappelé que le risque majeur de destruction de l'humanité réside actuellement dans les arsenaux nucléaires des superpuissances, et qu'il sera toujours difficile aux puissances nucléaires de convaincre les autres de la bonne foi de leur politique de non prolifération horizontale, tant qu'elles n'auront pas mis fin à la prolifération verticale de leurs stocks d'armes nucléaires.

La politique de défense du Canada serait inadéquate

GAGETOWN, C.B. — Le gouvernement fédéral ne fournit pas aux Forces canadiennes les moyens de garantir la sécurité ou la souveraineté du Canada en cas d'urgence civile ou nationale, soutient une résolution adoptée en fin de semaine par les membres de la "Royal Canadian Armoured Corps Association".

L'association regroupe des officiers retraités des unités blindées, des commandants de régiments des forces régulières ou de la milice des Forces canadiennes et des membres à vie.

Environ 80 délégués à la réunion annuelle de la RCACA ont approuvé une résolution demandant au gouvernement de commencer immédiatement à formuler une nouvelle politique de défense.

L'association demande au gouvernement de solliciter des mémoires à ce sujet auprès de l'Association canadienne pour la défense et d'autres institutions spécialisées dans les questions de défense.

Les délégués ont également

demandé au QG de la Défense nationale de porter le nombre de membres des Forces canadiennes à 250,000. Actuellement, les forces régulières comprennent un effectif de 78,000 hommes auxquels s'ajoutent 20,000 membres des forces de réserve et de milice.

Par ailleurs, on apprendait en fin de semaine qu'une vingtaine de membres des Forces canadiennes s'entraînaient à l'utilisation du missile antichar de fabrication américaine "TOM", un engin lancé d'un tube, contrôlé optiquement et guidé par film.

Ce missile fera partie de l'arsenal de l'infanterie dès le printemps.

Un tir expérimental effectué en fin de semaine a permis de détruire en 16 secondes un char Centurion placé à 3,000 mètres du point de lancement.

La première livraison de missiles TOW ira aux troupes canadiennes en garnison en Allemagne. Les blindés canadiens seront également remplacés par des "Léopards", tanks allemands ultra-modernes.

Le kilométrage remplace le millage sur les autoroutes

L'Office des autoroutes du Québec annonce à ses usagers, qu'à compter de ce matin, les numéros de sortie seront modifiés sur les autoroutes à péage du Québec. Ce changement s'inscrit dans le cadre de l'implantation du système international ou système métrique dans le secteur des transports.

C'est ainsi que l'autoroute

des Laurentides, l'autoroute de l'Estrie et l'autoroute de la Rivière nord porteront aux sorties des numéros correspondant aux bornes kilométriques, alors qu'auparavant celles-ci s'identifiaient aux bornes milliaires. Quant à l'autoroute Chomedey, les numéros de sortie correspondent déjà aux bornes kilométriques et il n'y aura donc aucun changement de ce côté.

La Renault 5, elle vous réussira à vous aussi. Les spécialistes ne tarissent pas d'éloges.



La reine des citadines et des autres.

"On pourrait lui donner le surnom de reine des citadines, mais ce titre cacherait un autre côté de son caractère qui en fait une très bonne petite routière."

B. Staszewski, Derrière le volant.

Une petite bombe attelée à la traction-avant.

"La Renault 5 GTL est une voiture qui n'entend pas qu'on la ridiculise au feu vert. En réalité, elle apparaît au sommet de sa catégorie au chapitre des accélérations et si ce n'était des limites de vitesse, la GTL pourrait vous emmener à 94 m/h en toute sécurité tout en conservant une magnifique tenue de cap."

Jacques Duval, La Presse.

Pas moyen de la prendre en défaut.

"Pas moyen de prendre la Renault 5 en défaut, car sa suspension indépendante, à barres de torsion aux 4 roues, maintient constamment toute surface rude."

Jacques Rainville, Le Journal de Québec.

Confort.

"La Renault 5 GTL réfute admirablement toutes les opinions préconçues sur les voitures petit format. Avec elle, on peut vraiment associer les termes 'économie' et 'confort'."

Jacques Duval, La Presse.

L'accès aux places est miraculeux.

"En poussant une manette, le siège avant se lève et 'se bouge' vers l'avant, ce qui donne un espace remarquable vers l'arrière. La 'porte arrière' est immense et autorise l'embarquement d'objets de très grande taille, surtout lorsque l'on replie la banquette arrière."

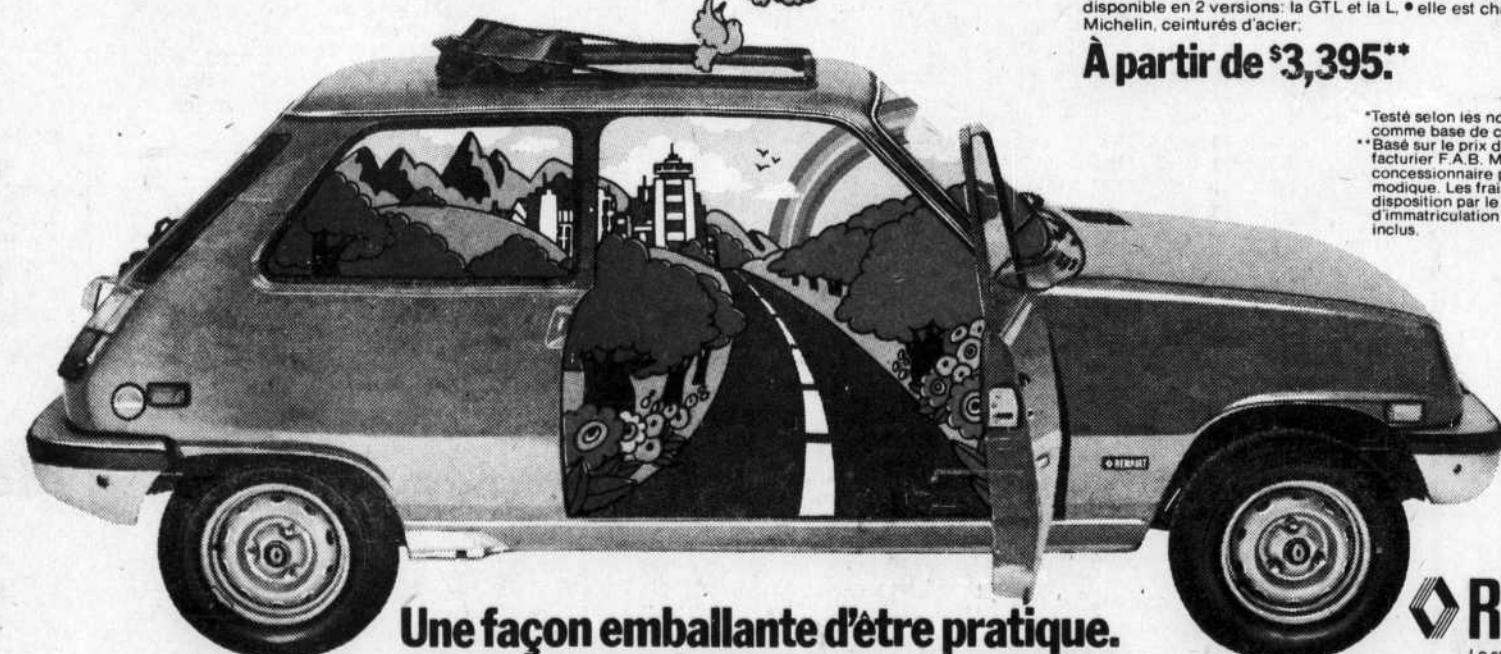
Jacques Rainville, Le Journal de Québec.

Les points saillants de la Renault 5.

• La Renault 5 GTL fait plus de 50" milles au gallon; • elle bénéficie de la Garantie Plus, 24 mois/24,000 milles sur le moteur et la boîte de vitesses; • elle a déjà subi avec succès le test des rigoureux hivers canadiens; • elle bénéficie d'un traitement antirouille très complet; • elle offre en équipement standard ce que nombre d'autres font payer en supplément; • elle est disponible en 2 versions: la GTL et la L; • elle est chaussée de pneus radiaux Michelin, ceinturés d'acier.

À partir de \$3,395**

*Testé selon les normes de l'E.P.A. (A utiliser comme base de comparaison). **Basé sur le prix de liste suggéré du manufacturier F.A.S. Montréal, Halifax. Le concessionnaire peut vendre à un prix plus modique. Les frais de transport, de mise à disposition par le concessionnaire, d'immatriculation et les taxes ne sont pas inclus.



Une façon emballante d'être pratique.

RENAULT 5 Le spécialiste de la traction avant

CONGRÈS ANNUEL

de l'Institut d'histoire de l'Amérique française
A L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
(Pavillon des sciences de l'éducation)
les 8 et 9 octobre 1976

Ateliers — communications — présentations — assemblée générale des membres de l'IHAF — lancements de volumes — kiosques d'éditeurs.

Déjeuner-causerie, le samedi, 12h.15m. Allocution de M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles du Québec.

Renseignements et programme :

271-8264

IHAF

261 Bloomfield
Montréal H2V 3R6

Montréal

AU GRAND SALON LTÉE
2230, rue Vial
Tél.: 254-9971/9491

LAREAU AUTOMOBILES INC.
4476, rue de Laroche
Tél.: 523-2153/4

AU PAVILLON DE L'AUTO INC.

7665, Lacordaire
Tél.: 259-6981

RENAULT CRÉMAZIE LTÉE

250 Crémazie E.
Tél.: 387-3781/2

GARAGE EDDY DOYLE INC.

2260, rue St-Joseph
Lachine
Tél.: 637-7511

MONTRÉAL DAUPHINE INC.

12050, boul. Laurentien
Tél.: 331-6130

RENAULT CENTRE-VILLE

1824, Ste-Catherine O.
Tél.: 937-9551

RENAULT PIERREFONDS LTÉE

14,199, boul. Gouin O.
Tél.: 620-1511/2

Laval

AUTOS G.S.R. INC.
2032, boul. Labelle
Tél.: 687-3123

AUTO GIBALTAR INC.

1215, boul. des Laurentides
Tél.: 669-7171/2

CONCORDIA AUTO LTÉE

4450, boul. Lévesque
Tél.: 661-0660

Rive-sud

PARIS AUTO INC.

825, boul. Taschereau
Greenfield Park
Tél.: 672-6660

RENAULT LONGUEUIL

465, boul. Curé Poirier O.
Tél.: 677-6361

Région de Montréal
BARON AUTOMOBILES INC.

Ste-Marthe-sur-le-lac
Tél.: 473-6144

LES AUTOMOBILES

ESCRIVA LTÉE
Ste-Antoine des Laurentides
Tél.: 430-1073

GARAGE A. PAQUIN INC.

Ste-Thérèse de Blainville
Tél.: 430-2233

RENAULT ST-BRUNO

St-Bruno de Montarville
Tél.: 653-3661

AUTOMOBILES

E.L. TROTIER INC.
Lachute
Tél.: 562-8121

MARIO BÉLANGER INC.

L'Épiphane
Tél.: 588-2541

PIERRE AUTOMOBILES INC.

Valleyfield
Tél.: 371-0711/0933

RENAULT STE-AGATHE LTÉE

Ste-Agathe Sud
Tél.: 326-4524/4527

AUTO J. C. LAROCHE INC.

341, rue Antonio-Barrette
Joliette
Tél.: 753-9815

BROME AUTO INC.

Route 52
West Brome
Tél.: 263-1289/1404

GARAGE MONDIAL G.S. INC.

608 Champlain
St-Jean
Tél.: 348-3819

Insatisfait de la réponse de Bourassa le Consiglio prépare sa contre-attaque

par Mario Laurier

Les Italo-canadiens qui s'estiment lésés par la loi 22 iront en effet voir l'ombudsman, à l'invitation même du premier ministre Bourassa qui faisait connaître vendredi sa réponse au Consiglio. Mais ce n'est pas la solution rapide et logique que nous attendions, a déclaré hier M. Donato Taddeo qui revendique une révision de l'application des tests d'aptitude linguistique pour 2,000 familles d'origine italienne.

Tout en se disant profondément déçu par la réponse de M. Bourassa, qui soupçonne d'avoir cédé à l'intransigence du ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, M. Taddeo a précisé que le Consiglio allait d'abord étudier le processus du recours au Protecteur du citoyen, pour ensuite aller soumettre les nombreux griefs à son jugement. Il a aussi confirmé que l'organisme irait consulter des analystes "neutres", à l'Université Princeton de Washington, pour faire une évaluation scientifique des tests d'aptitude.

Cette déclaration d'attitude à laquelle personne ne s'attendait a été communiquée à la communauté italienne en fête hier au parc Turin, dans le nord de la ville, et a créé un remous parmi les dignitaires et la foule qui avaient célébré jusque-là, sous un soleil exceptionnellement généreux, le dévoilement d'un monument à la mémoire de Christophe Colomb.

Tous les discours précédents prononcés en français par les notables italiens, parlaient justement de "fraternité, d'amitié et de solidarité au-delà des origines ethniques", et voulaient éviter de politiser la fête. Et lorsqu'à la fin M. Taddeo, qui s'était jusqu'à présent acquitté de sa tâche de maître de cérémonies sans faire allusion au conflit linguistique, a lu sa courte déclaration en italien, l'atmosphère s'est soudainement assombrie. Plusieurs participants ont murmuré que ce n'était vrai-

ment pas le moment de faire de la politique, et que le Consiglio ne représentait qu'une infime minorité de contestataires". M. Taddeo a expliqué aux journalistes, à l'issue de la cérémonie, qu'il n'allait pas rater cette occasion "même dans un esprit de fête". Car, a-t-il ajouté, il se passe quelque chose de très important ici même au Québec et il nous appartient de dénoncer cette injustice.

Pourtant cette fête, préparée avec soin depuis déjà plusieurs mois avait de quoi réjouir toute la colonie italienne qui réhabilitait ainsi le nom et la mémoire de Christophe Colomb, d'origine italienne et non espagnole, comme le croient encore de nombreux petits écoliers québécois. Toutes les associations socio-culturelles italiennes de Montréal et du Québec étaient représentées, de même que la Ville de Montréal, les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que le corps diplomatique.

Ce glorieux dimanche d'octobre avait commencé par la célébration d'une messe au parc Turin, suivie d'un spectacle de musique et de chansons napolitaines. Les sportifs ont participé à une course à bicyclette depuis le Centre Claude-Robillard jusqu'au parc, pendant que les invités défilaient dans les rues de la métropole, depuis le parc Dante jusqu'au lieu de la cérémonie.

"Pendant cette longue marche, nul ne s'est demandé si on parlait français, anglais ou italien," a dit M. Giuseppe

DeBaptista, président de la Fédération canadienne d'Italie. "C'était la marche de l'unité," devait ajouter M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

L'ambassadeur d'Italie au Canada, M. Giorgio Smoquina, a pour sa part fait un vibrant plaidoyer en faveur de "l'héritage commun de nos deux peuples, du patrimoine humain et spirituel édifié par les grands hommes de nos pays respectifs". Parodiant Rostand, il a alors lancé un appel à l'unité en invitant les deux communautés à "prendre le soleil pour le faire resplendir dans l'amitié italo-canadienne".

Invité à bénir le monument, Mgr André Cimichella a rappelé que Christophe Colomb était né à Gênes, dans le nord de l'Italie et qu'il avait manifesté des qualités de grand chrétien dans ses expéditions aventureuses, en baptisant son navire Santa Maria. Il s'est dit heureux que la population québécoise ait enfin un monument, le premier et le seul au Canada, pour commémorer le souvenir du vaillant navigateur.

La statue de bronze est l'oeuvre de l'artiste montréalais Armand De Palma. Chaque année elle sera le lieu de rendez-vous des groupements italiens, comme l'ont souhaité la Fédération canadienne d'Italie et le Congrès national italo-canadien à leur dernière conférence de Toronto. Les festivités durant cette première "Journée en l'honneur de Chris-

tophe Colomb" seront clôturées dimanche prochain au cours d'un banquet.



Ce buste commémoratif de Christophe-Colomb a été dévoilé hier au parc Turin, en présence de milliers de représentants de la communauté italienne.

Droit de vote des étudiants

M. Payeur répond au PQ: la loi est claire

RIVIERE-DU-LOUP — Le président du Parti libéral du Québec, M. Benoît Payeur, a dénoncé hier les instances péquistes qui, selon lui, ont accusé injustement le Parti libéral de vouloir priver les étudiants de leur droit de vote.

Qualifiant de "pure fabrication" et "d'inventions basement partisanes" les accusations à cet effet du député Claude Charon et de M. Bernard Landry, M. Payeur a indiqué que le premier devrait être cité pour mépris de cour, pour avoir abordé à plusieurs reprises cette question qui était "sub judice".

Selon le président du Parti libéral, M. Landry devrait pour sa part exiger la démission des quatre députés péquistes, dont M. Charon, qui ont voté unanimement avec le gouvernement, en décembre dernier, l'adoption de la présente loi électorale.

Parlant devant quelque 1,000 partisans libéraux réunis en congrès, à Rivière-du-loup, M. Payeur a invité son auditoire à vérifier en page 29.83 des Débats de l'Assemblée nationale du 19 décembre 1975, les résultats du vote en troisième lecture de la loi numéro 9.

"Vous vous rendez compte de l'hypocrisie et de l'inconscience de ces microbes qui répandent la fièvre électorale, et qui ont fabriqué de toutes pièces ce complot, cette menace au droit de vote des étudiants".

"La loi est claire, a-t-il poursuivi. L'article 2.2, paragraphe 'f' de la loi électorale, démontre clairement que les étudiants sont la seule catégorie de citoyens à avoir le choix de voter soit dans la circonscription de leur résidence permanente, soit dans le comté de leur résidence temporaire, à l'occasion d'un scrutin provincial.

"En période de recensement, lors de la révision annuelle des listes électorales permanentes" a-t-il ajouté, "l'étudiant doit s'inscrire à l'endroit de sa résidence permanente et c'est généralement un parent qui l'inscrit en son absence.

Dans le cas d'une élection provinciale, l'étudiant peut profiter d'une période de révision pour se faire inscrire sur la liste électorale du comté où il poursuit ses études, sa demande d'inscription entraînant sa radiation automatique des listes de son comté d'origine, pour éviter tout doublement".

Accusant enfin les instances péquistes d'inciter les étudiants du Québec à verser dans l'illégalité, M. Payeur a indiqué que les recenseurs libéraux s'en tiendraient à une interprétation juste de la loi.

"Ils ont monté une tempête dans un verre d'eau et se veulent les sauveurs de la classe étudiante", a dit M. Payeur, en lançant l'avertissement que "s'ils ont réussi à émuilloter certains médias avec

ce canard, ils ne feront pas peur aux recenseurs".

"Sous le couvert de vièges offensées, Landry, Charon et compagnie ont entrepris une belle opération de salissage à notre endroit et tentent, par insinuations, d'atteindre la crédibilité du président général des élections. Cela est grave et le Barreau du Québec devrait étudier le comportement douteux de M. Landry dans cette histoire", a-t-il conclu.

La démission de M. Lavoie, un mystère...

OTTAWA (PC) — Le motif de la démission du député Jacques Lavoie de son poste de vice-président du comité du Parti conservateur pour les affaires urbaines et le logement demeure un mystère pour le leader conservateur Joe Clark et le député James McGrath, de St. John's East.

Dans une lettre adressée à M. Clark, le député d'Hochelega déclarait la semaine dernière qu'il ne voyait pas pourquoi il continuerait à exercer la fonction de vice-président parce que le comité ne l'avait même pas invité à une tournée de six jours entreprise dans les provinces de l'Ouest.

MM. Clark et McGrath ont tous deux parlé d'un "problème de communications", mais ont invoqué des raisons différentes.

Pour M. McGrath, M. Lavoie n'était pas au courant de la tournée même s'il avait assisté à une réunion à ce sujet parce que les minutes de la rencontre avaient été rédigées en langue anglaise seulement.

M. Clark a déclaré de son côté qu'un communiqué l'invitant à prendre part à la tournée avait été expédié à son bureau, mais que personne ne l'avait apparemment porté à son attention.

Dans sa lettre au chef Tory, M. Lavoie se plaignait également de ce qu'on ne lui permettait pas de poser en Chambre toutes les questions qu'il aurait souhaité demander durant la période quotidienne réservée aux interventions des députés.

"C'est très intéressant et je vais compiler le nombre de fois que le député a été autorisé par le leader de la Chambre à intervenir et comparer ce total avec celui des autres députés", a dit M. Clark.

"Nous constaterons probablement que sa frustration est la même que celle des autres députés".

C'est la guerre aux Postes!

Le ministère des Postes et le syndicat national regroupant ses 11,000 employés se sont copieusement bombardés d'accusations en fin de semaine, comme si les deux parties voulaient tester les moyens de l'adversaire avant de passer à une offensive beaucoup plus vaste.

Le sous-ministre des Postes, M. John MacKay, a ouvert le feu samedi en accusant les postiers de vouloir rouvrir la convention collective en dehors des délais normaux. Il a reproché au Syndicat canadien des postiers d'aligner cinq demandes majeures en brandissant la menace de grève en cas de refus.

En plus des demandes syndicales connues concernant le problème des changements technologiques aux postes, M. MacKay a révélé que le SPC réclamait la réintégration de 28 anciens postiers renvoyés à la suite de l'arrêt de travail illégal d'avril 1975. Selon le sous-ministre, le syndicat réclame en outre une réduction de la semaine de travail, de 40 à 37 1/2 heures.

Non seulement le SPC a-t-il tenu à répondre point par point aux accusations du sous-ministre, l'accusant "de semer de la confusion" à propos des véritables objectifs de la bataille en cours, mais il s'en est pris à la personne même de M. MacKay, à qui il reproche d'avoir été l'artisan de tous les problèmes des dernières années aux postes, bien retranché derrière les ministres que le cabinet devait sacrifier à l'opinion publique.

"Il semble que M. Mackay poursuit très activement la politique d'affrontement qu'il a maintenue avec notre syndicat depuis 1971, alors que débutaient les pourparlers sur l'automatisation aux postes", a déclaré le vice-président des postiers, M. Jean-Claude Parrot.

Celui-ci a ajouté que M. MacKay "est l'ex-vice-président canadien de la ITT. Cette compagnie s'est vue octroyer pour près de \$100 millions de contrats d'équipement dans le programme d'automatisation aux postes. M. MacKay est la personne responsable des mauvaises relations patronales-syndicales dans le ministère".

Sur le fond du problème, les représentants des postiers ont confirmé qu'ils avaient demandé au ministère de remplacer les comités d'arbitrage obligatoire prévus par la convention, par un seul et même comité chargé de rendre des décisions liant les deux parties sur l'ensemble de la phase I de l'automatisation. Cette phase se termine à la fin de 1978. La requête vise à uniformiser les décisions, à accélérer le processus et à rendre celui-ci moins coûteux, a déclaré hier le président de postiers montréalais, M. Marcel Perreault.

Les postiers exigent de plus du ministère qu'aucun changement ne soit fait tant que les mécanismes de négociation et d'arbitrage n'auront pas fonctionné comme le prévoit la convention collective.

En ce qui concerne le rappel des suspensions et la diminution de la semaine de travail, M. Perreault a apporté des précisions:

"Nous avons proposé à l'employeur de réintégrer les 28 gars congédiés afin d'éviter une sentence arbitrale dispendieuse pour le ministère, mais qui ne sera rendue que dans un an environ. Le sous-ministre n'a pas dit que dans un esprit de bonne entente, nous avons offert de réintégrer les employés sans compensation financière.

Les postiers, selon M. Perreault, ont voulu offrir au ministère une façon positive de restreindre le nombre de mises-à-

piéd entrainées par l'avènement du tri automatique du courrier, en réduisant la semaine de travail de tout le monde. Ils ont de plus proposé de transiger cette amélioration contre une clause "qui permet à tous nos membres de se déclarer malades après six heures de travail".

"Dans notre esprit, ces propositions vi-

saient à améliorer le climat. Il n'a jamais été question d'inclure les réintégrations et la réduction de la semaine de travail dans nos objectifs de grève. Nous l'avons dit clairement à nos membres et au sous-ministre, et ceux qui prétendent le contraire, ne sont que des semeurs de confusion", a dit M. Perreault.

Les journaliers qui votent choisissent le retour au travail

par Louis-Gilles Francoeur

En dépit du mot d'ordre de boycottage lancé vendredi par la FTQ-Construction, quelque 3,300 des 9,000 journaliers se sont prononcés samedi pour le retour au travail sur les chantiers des ce matin.

Selon la direction du local 62 des journaliers de la FTQ-Construction, le retour au travail a été approuvé par près de 80% des votants. Dans la même proportion, les journaliers se sont prononcés pour une série de propositions, certaines confirmées — et d'autres pas encore — par la partie patronale et le conciliateur.

L'imbricatio suscitée par ce vote sur des offres qualifiées "d'inexistantes" par la FTQ-Construction, a incité un certain nombre de journaliers à tenter d'arrêter le scrutin en cours samedi. Une ligne de piquetage a donc été formée devant les bureaux de vote de la métropole. Les policiers sont toutefois intervenus à la demande des autorités du local 62 et les manifestants ont été dispersés. Ces derniers en ont été quitte pour boycotter le scrutin ou y participer, en rejetant les pseudo-offres patronales.

Pour donner plus de crédibilité à ce vote, les organisateurs ont obtenu que des journalistes aident à la supervision, en dépit des doutes pesant sur l'ensemble de l'opération, qui ampute la grève en cours de près de la moitié de ses effectifs.

S'en prenant au mot d'ordre de boycottage du scrutin, qualifié de "fumisterie" par la FTQ-Construction, le négociateur-conseil des journaliers, M. Roger Perreault, a expliqué qu'il allait exiger des comptes très précis dans cette affaire.

"On va d'abord demander au Conseil provincial d'identifier la source de cette déclaration qui, contrairement aux statuts de la FTQ-Construction, constitue une ingérence dans les affaires internes d'un des affiliés. Ensuite, on va demander à l'exécutif du Conseil provincial de prendre position sur cette affaire, en s'inspirant de la constitution. S'il entérine le geste posé, je vous prédis qu'il n'y aura pas que les journaliers de Perreault pour sortir de la FTQ-Construction", a commenté le négociateur-conseil contesté.

Ce dernier affirme par ailleurs ne plus comprendre ce qui se passe à la FTQ-Construction: "Un de leurs affiliés en arrive à la conclusion qu'il a rencontré tous ses objectifs de négociation. Il demande à ses membres de ratifier le tout et de retourner au travail là où il n'y a pas de piquets de grève. Pourquoi ne pourrait-on pas faire ça?" M. Perreault n'admet pas qu'il crée ainsi un modèle de négociation pour toute la FTQ-Construction en

plus de réduire singulièrement la force de frappe syndicale.

"Il ne faut pas se compter d'histoires, dit-il. A part la région de Montréal, toute la province travaille. A la Baie James, il y a 2,400 gars en place. Dans la région de Sherbrooke, le monde travaille à 100% y compris les électriciens. A Québec, 80% des chantiers fonctionnent et sur les routes, tout se passe comme en temps normal. On n'a même pas été capable de fermer le chantier du président de l'AECC, M. Rhéal L'Heureux. Faut pas rêver en couleurs. On avait dit aux autres, il y a deux semaines qu'ils devaient se faire une idée précise de leurs objectifs de grève et des moyens pour la faire. Si on n'avait pas été seuls ou à peu près sur les piquets et si le monde avait su où ils s'en allaient, on serait encore avec eux. Ce n'est plus le cas."

Perreault, autrefois contesté par la CSN et aujourd'hui par la FTQ, pense que le départ des journaliers pourrait fouetter les métiers encore en lice. A son avis, la puissance stratégique des électriciens et des opérateurs de machinerie lourde peut constituer une pression suffisante pour négocier.

Le négociateur-conseil précise qu'il remettra copie de ce que les journaliers ont entériné en fin de semaine au Conseil provincial, au conciliateur et aux employeurs, qui ont vu la semaine dernière "une matière sérieuse à régler" dans le texte soumis aux journaliers.

aujourd'hui

A 11h, assemblée générale du Mouvement international d'apostolat des milieux sociaux indépendants, à la Maison des pères Jésuites, Saint-Jérôme.

A 14 h 30, inauguration du Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) au 500, rue des Erables, Cap-de-la-Madeleine.

A 20 h, soirée d'information sur la graphologie, au 262, boul. des Prairies, Laval.

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 8 octobre, congrès de la Société canadienne de la séroserie en plaques, au Royal York de Toronto.

Cliniques de la Croix-Rouge: Beauharnois, Ecole Jésus-Marie, de 13 h à 21 h; Lachine, Compagnie Dominion Engineering, de 9 h à 17 h; Montréal, hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, de 9 h à 16 h.

Comité pour la défense légale du Dr. Henry Morgentaler — Dîner bénéfice, jeudi 7 octobre à 7.30 p.m. au restaurant Bill Wong.

Sur réservation: 931-3807 ou 621-1580
Billets \$25.00, déductibles d'impôts.

L'Association humaniste de Montréal.

AVIS AUX étudiants de l'UQAM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDRE DU JOUR

- Grève Générale du 14 octobre
- Conflit des professeurs
- ANEQ
- Budget de l'AGEUQAM
- Amendements à la charte
- Reconnaissance de l'AGEUQAM
- Elections

MERCREDI 6 octobre 1:00 p.m.

CINÉMA OUTREMONT

1248 Bernard O.,

Métro Beaubien

Autobus 160

DEHORS
LES
CONTRÔLES



COURS DE LECTURE RAPIDE

- Gagnez du temps.
- Lisez 3 à 10 fois plus vite pour une compréhension égale ou supérieure.
- Améliorez votre mémoire.
- Facilitez vos études.

Un soir par semaine - 8 semaines

Choix: lundi, mardi, mercredi, jeudi
PRIX ÉTUDIANT

Début du prochain cours.

Mercredi 29 sept.

A proximité des universités

Renseignements, inscriptions:

Centre de lecture rapide

Permis cult. pers. MEQ 389 525

MONTREAL: 681-4545
QUEBEC: 672-9427
OTTAWA: 842-8165

DATE: 1er OCTOBRE 1976.

PERFECTA
6/36

GROS LOT
\$654,012.00

(REPORTÉ À LA SEMAINE PROCHAINE)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	2	3	14	20	28
6 SUR 6	0		\$549,988.70		
5 SUR 6	65		\$1,728.30		
4 SUR 6	3323		\$93.90		
5 SUR 6+	5		\$14,979.10		

NO COMPLÉMENTAIRE
S'APPLIQUANT
SEULEMENT
AU 5 SUR 6 +

7
VENTES TOTALES:
\$1,300,276.00

MINI
LOTO

44873
4873
873

TIRAGE 627
VENDREDI, 1-10-76

Séries émises- 90,000 chacune
POSSIBILITÉ DE:
35 GAGNANTS DE \$5,000.
280 GAGNANTS DE \$500.
2835 GAGNANTS DE \$100.

éditorial

La "nouvelle" Union nationale

Partie de très loin au lendemain de la démission de M. Gabriel Loubier, qui a laissé terriblement déçue, l'Union nationale effectuée depuis deux ans une rentrée en scène qui vient de donner lieu à un troisième acte passablement réussi.

Il eut d'abord dans les mois qui suivirent la défaite écrasante d'octobre 1973 la victoire surprise de Maurice Bellemare à l'élection complémentaire de Johnson, puis son élévation temporaire à la direction du parti, qui continue aujourd'hui de le considérer comme son deuxième fondateur. Il y eut ensuite, après bien des déboires, le choix de Rodrigue Biron comme leader, puis les tentatives ratées de fusion avec le parti de Jérôme Choquette.

Une fois un chef trouvé, il fallait le coiffer d'un nouveau programme, que le leader ne pouvait évidemment se donner seul. Cela vient d'être accompli en fin de semaine à l'occasion d'un congrès d'étude d'où l'UN sort avec un programme tantôt rafraîchi, tantôt substantiellement modifié, mais dont l'on devra reconnaître, quoi que l'on pense de tel ou tel article, qu'il émane bien de la volonté des militants présents au congrès et non pas d'une machine qui aurait été manipulée par un quelconque "establishment" opérant en coulisses.

Ainsi qu'on l'a maintes fois signalé, l'UN n'est pas un parti d'intellectuels. Tout en comptant bon nombre de membres des professions traditionnelles, elle paraît recruter surtout ses effectifs parmi l'honnête classe moyenne des milieux ruraux et des petits centres urbains. Ce type de militant a peut-être le nez un peu trop collé à la vitre. Il parle en retour de problèmes vécus et concrets. Au lieu de se perdre dans la théorie, il a coutume de dire les choses comme il les voit.

Qu'il traite d'agriculture, de gestion des hôpitaux et des services sociaux, de petite et moyenne entreprise, de relations du travail et même de constitution, le recueil de résolutions adopté en fin de semaine illustre fort bien ce réalisme proche des problèmes quotidiens qui fit naguère de l'UN la force politique la plus imposante du Québec.

Plusieurs résolutions sont sans doute trop vagues, plus généreuses que fondées sur une analyse minutieuse de la réalité. D'autres procèdent d'une perception trop partielle de certains problèmes. D'autres enfin sont si simples qu'elles en deviennent naïves.

De manière générale, cependant, le programme que vient de se donner l'UN correspond fort bien, de moins dans sa partie sociale et économique, à l'orientation traditionnelle du Parti et à ce que sont toujours, après tant de soubresauts, ses militants encore assez nombreux.

Sur l'échiquier politique du Québec, il existe — ce besoin a été maintes fois signalé — une place évidente pour une force qui accepterait franchement de se situer à la droite du centre, sans toutefois verser dans le conservatisme stérile ou dans la réaction pure et simple. Or, c'est exactement là que se situe l'UN avec son nouveau programme.

En soulignant sans équivoque son attachement pour les valeurs familiales et individuelles, en affirmant sa foi dans l'entreprise pri-

vee surtout sous la forme de la petite et moyenne entreprise, en proclamant sa volonté de restaurer l'autorité des pouvoirs locaux et régionaux, en se penchant de manière détaillée sur les difficultés actuelles de l'agriculteur, l'UN renoue d'abord avec sa propre tradition. Mais elle offre aussi une réponse à un besoin vivement ressenti dans des couches non-négligeables de la population.

Derrière maintes résolutions sur l'aide à la petite entreprise ou au cultivateur, c'est toute une conception de la vie québécoise qui s'exprime. Cette conception a une double qualité: elle définit une dimension toujours vivante de la réalité humaine du Québec d'aujourd'hui et elle paraît solidement conforme à la définition que donnent d'eux-mêmes depuis quelques mois les militants de l'UN et leur nouveau leader.

Les résolutions adoptées en fin de semaine auraient pu, avec des variantes mineures, fournir la matière du programme économique et social du Parti National Populaire de Jérôme Choquette. On n'en déplore que davantage, au sortir de cette fin de semaine remarquablement sérieuse et appliquée, les erreurs d'analyse ou de comportement qui ont empêché les deux partis de se réunir sous une seule direction. Car rien, sinon des questions de personnalités, ne semble les séparer au plan économique et social.

Si l'UN a renoué sans trop de peine avec sa tradition en matière économique et sociale, cela vaut-il également pour le programme dont elle a commencé à se doter en matière constitutionnelle et linguistique? Ici, le verdict est forcément plus réservé.

Au plan constitutionnel, tout l'effort de l'UN depuis les jours de Daniel Johnson avait consisté à chercher à se tailler une place entre les Libéraux et les souverainistes. Sans prendre parti pour le séparatisme, l'UN s'affichait carrément partisane de la thèse des deux nations et mettait de l'avant des revendications dont l'effet pratique eut souvent été assez voisin de celui que recherche le PQ.

Or, avec le programme esquissé en fin de semaine, l'UN revient somme toute à une conception très classique du fédéralisme. A quelques nuances près, elle redevient autonomiste à la manière d'autrefois. On a certes évité d'échapper certaines propositions qui sont devenues le lot de Monsieur Tout-le-monde, telles la nécessité d'une révision radicale de la constitution actuelle et l'énumération de certains pouvoirs précis dont aurait besoin le Québec d'aujourd'hui. Mais le ton général des résolutions consacrées à la question constitutionnelle traduit plutôt une réaffirmation de la thèse fédéraliste dans sa version plus conservatrice, laquelle a toujours mis l'accent sur les valeurs de décentralisation et d'autonomie en faveur des Etats-membres. A travers les résolutions adoptées en fin de semaine, le Québec apparaît moins comme une "nation" qui cherche dynamiquement sa voie dans le labyrinthe du fédéralisme que comme une province disposée à trouver son avenir à l'intérieur d'une fédération solidement établie.

En matière linguistique, l'écart avec un passé tout récent est encore plus marqué. A l'élection de 1973, l'UN se présentait encore

avec un programme carrément nationaliste: proclamation du français comme seule langue officielle du Québec, imposition du français comme langue du travail et des communications, intégration linguistique des immigrants à la communauté francophone et obligation aux enfants des futurs immigrants de fréquenter l'école française. Encore une fois, l'UN tentait de se situer quelque part entre le Parti libéral et le PQ.

Avec les résolutions approuvées hier, on est loin de ces positions que définissait Gabriel Loubier en 1973. Un premier changement survient au sujet des immigrants et de l'école: sous la nouvelle UN, seuls les enfants d'immigrants non-anglophones seraient contraints de fréquenter l'école française. Un second changement affecte le statut des langues: il y aurait désormais une langue nationale, le français, et deux langues officielles, le français et l'anglais.

Ces changements plairont certes à des milliers d'anglophones qui ne peuvent sentir la Loi 22: à ceux-là, M. Biron promet d'ailleurs l'abolition de la loi détestée. On se demande par contre si les militants ont bien mesuré la portée exacte des changements qu'ils proposent et si, à propos du statut des langues, ils ne jouent pas dangereusement avec les mots.

De toute manière, l'UN non sans déchirements réels chez ses militants, qui se sont montrés fort divisés à ce sujet — prend ses distances avec certaines manifestations récentes du nationalisme québécois pour s'adresser de préférence à des secteurs de la population qui s'intéressent davantage aux questions de pain et de beurre et qui demeurent attachés à la vieille tradition québécoise d'égalité en matière de droits linguistiques.

Rodrigue Biron, faute d'un programme nettement défini et d'une connaissance personnelle approfondie des dossiers, avait parfois donné l'impression de parler dangereusement à travers son chapeau au cours des derniers mois. Les orientations qu'il pourra tirer des résolutions adoptées en fin de semaine lui seront certes précieuses.

Mais l'adoption d'un programme aussi général ne saurait être qu'une étape: le leader de l'UN devra vite la dépasser. Sur plusieurs dossiers, un travail considérable d'approfondissement s'impose. Sur d'autres, le leader devra tenter habilement de redresser quelque peu des écarts très généreux auxquels ont pu se laisser aller des délégués peu avertis des implications de leurs conclusions. Sur toute la ligne, il faudra étudier et préciser bien davantage.

Quoi qu'il en soit, l'UN, avec ses efforts persévérants des derniers mois, se remet dans la course. Sans avoir encore retrouvé une véritable envergure provinciale, elle progresse et dans les hommes qui l'incarnent et dans les idées qu'elle met de l'avant. Avec un peu d'organisation, elle pourrait être en mesure, aux prochaines élections, de causer des surprises dans au moins quelques régions qui ne sont pas satisfaites des Libéraux, qui ne prennent ni le PQ ni les Crédi-tistes, et qui n'ont pas tout à fait oublié leur propre passé pas tellement lointain.

Claude RYAN

Pour le 750^e anniversaire de sa mort

François d'Assise, un saint pour aujourd'hui

par THADDÉE MATURA, O.F.M.
collaboration spéciale

Il est étrange qu'un quotidien d'information et d'opinion songe à publier un texte sur un homme du XIII^e siècle et au surplus, sur un saint. L'actualité ne manque pas de sujets, internationaux et nationaux, sociaux et politiques. La religion et l'Eglise, quand elles intéressent encore, c'est sous l'angle de l'événement, surtout lorsqu'il est sensationnel: la maladie du pape, un évêque dissident, difficultés entre tel gouvernement et l'épiscopat, etc... Que vient faire alors l'évocation, dans la presse, d'une figure si lointaine, fût-elle celle de François d'Assise?

Certes, le saint aux oiseaux, le pacificateur du méchant joup, l'auteur (apocryphe) de la prière "Seigneur, fais de moi un instrument de paix" (que, paraît-il, on distribuait aux signataires de la charte de l'ONU à San Francisco en 1947) est bien connu et sympathique à tout le monde.

Mais peut-être faut-il, au préalable, "briser la statue", démythifier l'image poétique, trop belle pour être vraie. Peut-être faut-il faire justice de certains clichés historiques, toujours en cours, sur le tournant culturel et spirituel que François représentait, sur la victime de l'institution, que lui et son oeuvre seraient devenus entre les mains de l'Eglise. La vérité est moins dramatique et plus complexe; elle se dégage mieux de nos jours, grâce à l'étude patiente du contexte social, culturel et religieux de l'époque et surtout, grâce à l'analyse des écrits de François lui-même, écrits dont l'importance surprend chez un homme sachant à peine lire et écrire. Il en ressort une image plus nuancée, plus contrastée, mais sans doute plus proche de nous et plus significative pour l'homme d'aujourd'hui, croyant ou non.

Plutôt que de donner des repères chronologiques de la vie de François, il sera plus intéressant d'esquisser, à grands traits, quelques aspects de sa figure d'homme et de croyant chrétien, ceux avant tout, qui aujourd'hui nous concernent davantage.

Une certaine conception de la sainteté (qui n'est pas seulement du Moyen-Âge), a fait de François (comme de tous les saints), une figure surhumaine, désincarnée à force d'être surnaturelle. Or, François est une personnalité contrastée, d'une richesse toujours à la recherche de son équilibre, où cohabitent l'ombre et la lumière.

D'une grande finesse, raffiné, sensible à la beauté, il vivra dans le dénuement et parfois la misère qui n'est pas toujours belle. S'il a une tendresse profonde pour les hommes et même pour toute la création, il sait, à l'occasion, se montrer intraitable et presque inquisitorial. Toute sa vie, il est dévoré par l'ambition: il veut être quelqu'un, le premier, en même temps qu'il cherche à s'abaisser, à s'humilier. Il porte sur les êtres un regard d'enfant et de poète et pourtant sa vision de l'homme, telle qu'elle se lit dans ses écrits, est sans illusion et même franchement pessimiste. Ascète implacable pour lui-même, il demande, sur son lit de mort, ses friandises préférées. Il a la joie et les larmes faciles: il est vulnérable comme tout homme. Conscient de sa mission et de son importance présente et à venir, il sait surtout qu'il est pauvre et pécheur, qu'il n'a encore rien fait.

On parle beaucoup de l'évangélisme de François, de son littéralisme, de son "mimétisme" de Jésus et des évangiles. Mais on n'a rien compris à son aventure, tant qu'on n'a pas vu combien cet homme a été saisi par Dieu. Il a vécu radicalement l'expérience de la foi, la découverte de Dieu dans son mystère de ténèbres et de lumière. Le contexte culturel et spirituel de sa recherche a été, certes, différent du nôtre, mais il a pressenti la primauté, l'urgence et la difficulté de cette recherche. Les lignes où il dit son expérience et insiste sur sa place capitale dans la vie chrétienne, sont parmi les plus fortes de la tradition spirituelle. C'est parce qu'il a été ainsi pris par Dieu, comme ivre de lui, que sa fidélité à l'é-

En 1226, soit il y a exactement 750 ans, mourait celui qu'on a appelé le "Poverello", saint François d'Assise, fondateur de l'Ordre des Frères mineurs et pionnier du renouveau de l'Eglise à son époque. Pour marquer cet anniversaire, nous avons invité un disciple de François d'Assise, Thaddée Matura, O.F.M., à rédiger cet article sur l'actualité de S. François. Le père Matura vit maintenant en France après avoir œuvré au Canada pendant de nombreuses années.

vangile a été une rencontre de Jésus, et de son esprit, plus qu'un littéralisme rigide et stérile. En dehors de cet enracinement dans la réalité de Dieu, qui est la foi, François reste inexplicable.

Bien plus que l'Eglise post-conciliaire du XX^e siècle, l'Eglise que François a connue était traversée par la contestation au nom de l'évangile. Devant sa puissance, sa richesse, son enlèvement dans le temporel, sa tiédeur spirituelle, des groupes d'hommes se levaient, qui non seulement lui reprochaient ses compromissions, mais allaient jusqu'à lui dénier, en raison de ses trahisons, sa prétention d'être l'Eglise de Jésus et des apôtres. En tout cas, tous critiquaient vigoureusement, et avec raison, le clergé, principal responsable de cette situation.

Sans doute, à cause de son expérience profonde de Dieu, et de sa connaissance de Jésus, François, tout en voyant lucidement les tares de l'Eglise-insitution, n'a pas voulu ni s'en séparer, ni élever une voix critique. A plusieurs reprises, il réaffirme sa foi et sa soumission à l'Eglise et au clergé, non pour des raisons d'opportunisme, mais parce qu'il croit que seule cette institution est l'espace où l'évangile peut être vécu. Sa contestation c'était le projet évangélique radical qu'il a vécu, lui et ses premiers frères, non pas contre, mais à l'intérieur de l'Institution.

Il a souffert de voir son idéal se diluer et perdre de son mordant original, parce qu'il fallait s'adapter à un groupe de plus en plus nombreux et médiocre. L'Eglise dans sa modération un peu désabusée l'y a, certes, poussé et ce fut pour lui une souffrance. Pourtant il n'a renié ni l'oeuvre né de lui, ni l'Institution parfois si lourde.

Enraciné dans l'expérience de Dieu, attaché par toutes ses fibres à l'évangile de Jésus, François s'est établi dans un espace de liberté. Il se meut avec aisance au milieu des êtres et des hommes, il va où le pousse le vent de l'Esprit. Avec sa première communauté il réussit une rare aventure: sans aucune insertion sociale, sans gîte permanent, vivant au jour le jour, pauvre, mobile, il réalise ce que tant d'hommes ont toujours rêvé: harmonie entre le monde et la personne dépouillée de toute attache, se contentant du strict nécessaire. Il est, avant la lettre, celui qui refuse la société de la consommation et les aliénations qui en proviennent.

Cette liberté vis à vis des conditionnements socio-économiques n'avait pourtant rien de romantique: bien des fois il a dû marcher sur lui-même pour y rester fidèle. Et surtout, il a su éviter la rigidité et l'entêtement idéologique: il était assez libre pour

refuser comme pour recevoir, pour n'avoir rien comme pour se réjouir de ce qu'il avait.

En un siècle de luttes politiques (papa-empire) et sociales (seigneurs féodaux-bourgeoisie montante), de divisions intestines, François se présente en homme de paix. Il se situe avec ses frères en marge de la société d'alors, et à partir de ce lieu, entend réconcilier les classes antagonistes. Il est un pauvre qui ne maudit pas les riches, qui ne cherche pas à occuper leur place. Sans exigence aucune pour lui-même, il peut adresser aux pauvres comme aux riches une parole libre, dure peut-être, mais jaillie d'un profond amour pour tout homme.

En homme de son temps, François est sans doute ignorant du poids des structures et de la nécessité de les transformer. Ce qu'il vise reste cependant essentiel et valable pour tous les temps: changer le cœur de l'homme. Car c'est le cœur qui secrète et crée des structures d'oppression ou de libération. Approche qui paraît, surtout aujourd'hui, désincarnée et inefficace, mais qui sait, si ce n'est pas elle qui a la clef de l'avenir? Changer l'homme pour changer la société. Changer l'homme, cela veut dire débouler son cœur, fermé par l'égoïsme, pour l'écouter attentif et accueillant de l'autre. L'homme de paix celui qui s'efforce d'accomplir cela et qui parfois le réussit.

L'évolution de la première communauté franciscaine, du vivant même de François (entre 1210 et 1226), est une illustration concrète des tensions douloureuses entre l'idéal pur et dur et son insertion dans la réalité humaine. François est un homme absolu qui ne transige pas sur ses choix essentiels. Entre la première ébauche de sa règle (1210) et son testament (1226), son projet ne varie guère; il s'affirme même d'une façon plus catégorique.

Et pourtant des milliers d'hommes qui sont venus le rejoindre en quinze ans (entre trois et cinq mille) ne pouvaient mener la même vie que lorsqu'ils étaient douze. François a vu de ses propres yeux ce que devient l'intuition, le charisme original, quand ils s'étendent à des zones de plus en plus vastes. Il en a certainement souffert au-delà de ce qu'on peut dire: les premiers biographes d'ailleurs, s'en font l'écho. Malgré cette dégradation, malgré la tentation de tout lâcher, le fondateur continue à reconnaître l'enfant né de lui, même si celui-ci commence à vivre sa vie propre.

Entre la pureté idéologique, le retrait, et le compromis facile, François a choisi, et surtout vécu, la voie du milieu. Il accepte la tension inévitable entre le charisme idéal et l'institution concrète, entre le rêve et la réalité, sans renier l'un ni s'enliser dans l'autre. La communauté qui lui a succédé au cours des siècles (mais peut-on succéder à François?), n'a cessé de vivre ce drame permanent: l'appel lancinant de la liberté et de la pureté évangéliques et le poids de l'homme et de l'institution.

Et si la mémoire de François est toujours vivante parmi les hommes c'est que, malgré tout, il se lève toujours au milieu de la médiocrité générale, des hommes et des femmes qui, éveillés par la voix de cet homme du XIII^e siècle, se proposent de revivre son aventure évangélique.

propos d'actualité

Le Canada de l'an 2000 sera sans doute très différent de ce qu'il est actuellement. Le plus important, c'est qu'il devienne le pays que ses habitants désirent. Tout cela dépend de notre rêve collectif et de nos aptitudes à le réaliser ensemble. Voulons-nous une société où la loi économique soit seule à déterminer les priorités de l'ensemble? Voulons-nous une société qui perpétue les différences sociales, la distinction entre les gens nantis et les gens beaucoup moins favorisés, entre les quartiers riches et les bidonvilles? Ou bien préférons-nous une société où l'homme occupe la première place? Nous avons donc à définir clairement les liens que nous souhaitons établir entre le profit, la consommation et la qualité de la vie pour tous: des logements pour les besoins des gens ou des logements construits en fonction des profits? Des vivres pour les gens qui ont fait ou une alimentation soumise à une économie de marché?

En réalité, ce ne sont pas les moyens économiques qui font défaut. Le défi est ailleurs: celui de vouloir transformer la société et de réordonner les priorités sociales.

Barbara Ward,
Conférence sur l'habitat,
(Vancouver 31 mai-11 juin 1976)

bloc-notes

Schmidt et la courte victoire historique

A l'heure où ces lignes sont écrites, la coalition SPD-FDP au pouvoir en Allemagne fédérale semble avoir battu d'une courte tête la CDU et son allié bavarois de la CSU, alors que de part et d'autre...on revendique la victoire. Si l'on se fie aux projections des ordinateurs portant sur plus de cinquante des 248 circonscriptions, le chancelier Helmut Schmidt dirigera la seconde puissance économique occidentale pour un nouveau mandat, en dépit des prétentions contraires de son rival Helmut Kohl qu'applaudit l'"empereur" Franz-Josef Strauss. Les 42,7% que donnent les ordinateurs au parti social-démocrate, ajoutés aux 7,9% des libéraux (FDP) de Hans-Dietrich Genscher, donnent, avec 50,6%, une majorité de près de dix sièges au Bundestag à la coalition. Ce qui est juste assez pour naviguer...

Mais si, en termes absolus, on peut parler de victoire social-libérale, on peut, en termes relatifs, parler aussi de victoire chrétiens-démocrates. Ainsi, par rapport au scrutin historique conduit par Willy Brandt en 1972, le SPD recule de 45,8 à 42,7%, cédant à la CDU-CSU le titre gagné à l'époque de "premier parti d'Allemagne". Effectivement, les démocrates chrétiens, avec leur 48,6% d'hier, ne sont pas loin du record absolu que Konrad Adenauer avait enregistré en 1957, avec 49,2%, alors qu'aux dernières élections de 1972, ils n'avaient récolté que 44,9%. Même les libéraux de M. Genscher, qui détenaient en fait la balance du pouvoir, sont en recul par rapport à 1972, crédités de 7,9% par les ordinateurs, contre 8,4 enregistré précédemment.

Il reste également que la CDU-CSU détient la majorité absolue à la Bundesrat (chambre des Laender) et le mandat qui attend M. Schmidt est loin d'être une sinécure. On comprend un Willy Brandt, déclarant hier soir que "le 3 octobre est une date historique"; en effet, Schmidt, contrairement à un Olof Palme, n'a pas trébuché, les sociaux-libéraux resteront en place grâce à cette majorité étriquée, mais Helmut Kohl a aussi raison de dire que ce sont "des perdants".

Aussi paradoxal que cela paraisse, c'est cette majorité étriquée, qui est en fait une confirmation de la coalition au pouvoir, qui constitue la leçon du scrutin. C'est Willy Brandt qui a raison et non Helmut Kohl, et encore moins Franz-Josef Strauss: ce 3 oc-

tobre, l'Allemagne fédérale a confirmé le virage pris en 1972 et, en dépit du fait que le SPD a tardivement réagi à la baisse de sa cote populaire, elle a redonné un mandat aux sociaux-libéraux, alors que, parallèlement, CDU et CSU faisaient le plein de leurs voix avec 48,6%. C'est à la personnalité d'un Helmut Schmidt que l'on doit cette victoire, à sa compétence, à ses performances et... à son antipathie pour le communisme. Il est significatif que ce leader socialiste est aussi le champion de l'économie de marché et, continuant de l'Ostpolitik, se situe clairement à la droite de son parti. Avec quelques jours de recul, on voit mieux pourquoi le slogan démocrate-chrétien "Liberté plutôt que Socialisme" sonne creux. Se souvenait-on encore des critiques formulées contre Helmut Schmidt au moment où, Willy Brandt pris dans un scandale, il accédait à la chancellerie? "Il serait aussi à l'aise à la tête de la CDU que du SPD"... Il est significatif que le président du SPD, encore aujourd'hui, est Willy Brandt et non Helmut Schmidt. Les résultats d'hier ne feront que renforcer cette "tendance" en ce sens que M. Schmidt devra tenir compte, une fois les jeunes socialistes (Jusos) matés et les ambitions des syndicats ramenées à de plus modestes proportions, du fait qu'il doit surmonter aussi les obstacles suscités par la CDU-CSU au Bundestag et ceux, encore plus inquiétants, dans un Bundesrat adverse... C'est ici qu'on apprécie mieux les risques de voir passer à l'adversaire — risque que connaît bien Willy Brandt — trois ou quatre députés... Mais jusqu'où peut aller à droite un Helmut Schmidt s'il se confirme qu'il doit sa courte victoire d'hier aux fidèles électeurs des cités noires de la Ruhr?

Il y a beaucoup à dire sur cette victoire-avertissement du SPD: plus de jeunes ont voté à droite, plus d'électeurs dont l'âge se situe entre 18 et 25 ans, ont préféré les joies d'une vie bourgeoise que croit incarner l'opposition chrétienne démocrate, au défi de la contestation politique qui, hier encore, les passionnait. Le mouvement est-il irréversible? On doit tenir compte des légions d'opportunistes qui, ayant connus les bienfaits de la social-démocratie sous Brandt et Schmidt, se sont rabattus vers la CDU-CSU pour préserver ces acquis! Mais la grande constance à faire, et

plus particulièrement après la défaite d'Olof Palme en Suède, est le glissement à droite qui s'opère, apparemment à l'échelle européenne. Non seulement le modèle suédois ne constitue plus qu'une "leçon" — Kohl dit — mais aussi bien en Grande-Bretagne qu'en Allemagne fédérale, les courtes victoires s'opèrent aux dépens des ailes radicales du socialisme. Il n'est pas dit que le mouvement ira en s'amplifiant, mais les indices manquent pour dire où ce mouvement s'arrêtera. On peut imaginer que ce processus pendulaire se stabilisera, à la gauche de la droite ou, plus justement, à la droite de la gauche; toutefois le phénomène d'une "centristation" des électors semble à plus long terme. Car, à court terme, et en dépit du fait paradoxal que les coins s'arrondissent et que s'estompent les aspérités, une apparente bipolarisation se dégage. Pourtant, de part et d'autre cette frontière réputée psychologiquement infranchissable, des nuances seules distinguent les forces en présence. Le cas extrême d'un puissant parti communiste est d'un tout autre ordre, encore qu'avec le colosse du Parti communiste italien lui-même on assiste à une tentative d'offrir une plate-forme rassurante...

Pour l'heure, le chancelier Schmidt et son allié Hans-Dietrich Genscher sont reconduits au pouvoir. Mais les concessions qu'ils ne manqueront pas de faire pour s'y maintenir ne feront qu'aller dans le sens d'une perte d'identité de la social-démocratie. Est-ce une fois cette identité perdue que l'on pourra dire qu'enfin l'Allemagne fédérale est devenue, pour tout un cycle, "socialiste"? Le "modèle allemand" semble devoir s'installer à ce prix.

Callaghan a les mains libres

C'est un congrès terme que le Labour a tenu à Blackpool si l'on se fonde sur le peu d'échos qu'il a suscités sous nos cieux. Un congrès terme si l'on se réfère aux historiques empoignés précédentes, à la contestation d'un leadership pourtant aussi incontesté que celui d'un Harold Wilson. Pourtant, ce ne sont pas les motifs de contester "Big Jim" Callaghan qui

manquaient, et aussi curieux que cela paraisse, le premier ministre britannique a retrouvé son sourire épanoui au sortir du congrès, vendredi soir! Sourire d'autant plus étonnant que tout au long des travaux du congrès de Blackpool, l'actualité mondiale a été dominée par la crise de la livre sterling...

Des rebuffades, on en prévoyait, et M. Callaghan en a enregistrées, comme par exemple le "baroud d'honneur" sans conséquence des anti-européens passant une motion rejetant les élections au Parlement européen, ou cette autre contre la politique suivie sociale. Mais M. Callaghan s'en est tiré indemne, confirmé par la base travailliste pratiquement dans tous ses projets. Oui au crédit de 2,3 milliards de livres demandé au Fonds monétaire international, oui confirmé au "contrat social" c'est-à-dire quant au contrôle des salaires, oui aux économies budgétaires, oui en fait et globalement à M. Callaghan soutenu énergiquement, il faut le reconnaître, par M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier.

Faut-il souligner que la crise même de la livre sterling mettait les plus radicaux des adversaires de M. Callaghan dans l'impossibilité de pousser trop loin dans la contestation. On a beau dire que l'inflation et son cortège du chômage accentuent la division à l'intérieur du Labour, mais l'inverse est tout aussi vrai, chose qu'on ne souligne pas assez. Si l'on en est là aujourd'hui, si la livre ne cotait plus vendredi qu'à 1,669 et que sa dépréciation par rapport aux dix devises principales, sur une période de cinq ans, passait de 43,6 à 44,7%, si la Grande-Bretagne se débat dans sa crise économique, ça ne s'est pas fait en un jour, et c'est parce que cette crise est dramatique que le Labour a Blackpool et "libère" M. Callaghan des tracasseries internes.

L'évidence aujourd'hui est que les travaillistes n'ont pas le choix. Un Tony Benn peut bien y aller de ses beaux discours qui font peur à James Callaghan comme ils faisaient peur à Harold Wilson, mais c'est aussi un exercice de dévouement, peut-être pas pour lui mais sûrement pour la grande majorité qui a conscience des limites précises à ne pas dépasser. C'est dans les situations de crise que se refont les unités internes, et plus

Voir page 6: Blocs-notes

Georges VIGNY

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Lorocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, H2Y 1A6. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$52 par année; six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année; six mois: \$31; trois mois: \$19. Éditions du samedi: \$15 par semaine. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,35 par semaine. Tarif deabonnement servi par la poste aérienne sur demande, Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépot légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Les résolutions du congrès de l'Union Nationale

Un programme centré sur l'individu et la famille, l'autonomie provinciale, l'aide à l'entreprise et le respect des pouvoirs locaux

AFFAIRES
CONSTITUTIONNELLES

1) Qu'une révision globale de la Constitution du Canada s'impose;
2) Que la redéfinition en profondeur de la structure politique canadienne s'opère à partir du principe de la souveraineté des États-membres dans le champ de leurs juridictions et d'une conception fortement décentralisée du fédéralisme et tienne compte de l'originalité culturelle du Québec;

3) Que le Québec prenne tous les moyens à sa disposition pour en arriver à une nouvelle série de conférences constitutionnelles;

4) Que la constitution prévoit la création d'un tribunal constitutionnel dont les membres seraient nommés par les États-membres;

5) Que les États-membres de la fédération canadienne possèdent les sources de revenus correspondant aux pouvoirs qui leur sont dévolus;

6) Que les États-membres de la fédération canadienne aient pleine et entière juridiction, plus particulièrement dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la sécurité sociale, des communications et des affaires culturelles; (cette résolution a été renvoyée au Comité exécutif national du Parti pour plus ample étude)

7) Que les États-membres de la fédération canadienne soient seuls responsables sur leur territoire d'établir les priorités et d'administrer les programmes en matière d'immigration, de développement économique régional, d'habitation et d'aménagement du territoire;

8) Que les États-membres de la fédération canadienne soient libres de négocier des accords internationaux dans les domaines qui sont de leur juridiction;

9) Que les pouvoirs résiduels soient dévolus aux provinces;

10) Que la Constitution canadienne contienne une Charte des droits de l'homme inspirée de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, garantissant la liberté et l'égalité de tous devant la loi.

LANGUE ET EDUCATION

1) Que la Loi 22 soit abrogée et remplacée par une nouvelle mesure législative qui tiendra compte de la réalité québécoise;

2) Que le statut de la langue nationale du Québec soit accordé au français dans le but d'assurer le respect de sa prééminence et que l'on reconnaisse le français et l'anglais comme langues officielles;

3) Que l'on assure la qualité de l'enseignement et la connaissance d'usage de la langue seconde dans une volonté de valorisation personnelle et de promotion sociale;

4) Que l'on assure l'intégration à la communauté francophone des immigrants non-anglophones à venir;

5) Que l'on confère à la Régie de la langue française un rôle véritable de gardien de la langue française en lui imposant ce devoir et en lui accordant les moyens de promouvoir, conserver et moderniser et améliorer la qualité et l'usage du français, afin d'en faire un instrument de fierté collective des Québécois et maintenir l'originalité de l'identité culturelle québécoise.

FAMILLE ET POLITIQUE
SOCIALE

1) — que l'Etat adopte une politique favorisant la cohésion de la famille et l'épanouissement de ses composantes;

2) — que l'Etat assure aux centres des services sociaux les moyens nécessaires pour qu'ils puissent dispenser des conseils et des appuis aux familles qui éprouvent des difficultés d'adaptation ou de fonctionnement;

3) — que des cours d'éducation familiale, d'économie familiale et de psychologie du couple, adaptés aux réalités québécoises, soient mis sur pied et diffusés sur une grande échelle;

4) — que des problèmes de la famille soient réglés selon une approche de compréhension humaine et sociale, par l'intermédiaire de tribunaux familiaux;

5) — qu'un réseau d'aide à domicile aux

handicapés physiques et sociaux soit mis sur pied;

6) — que le rôle de la femme au foyer soit valorisé par l'entremise d'un dégrèvement d'impôt additionnel et proportionnel au nombre d'enfants, applicable au revenu du conjoint qui est le gagnain de la famille;

■ Les délégués qui se pressaient nombreux au congrès d'orientation de l'Union Nationale tenu en fin de semaine à Montréal avaient reçu avant de commencer leurs travaux un cahier de résolutions comprenant plus d'une centaine de propositions différentes. Il a naturellement été impossible de disposer de toutes ces résolutions au cours de la séance plénière qui a marqué dimanche matin la dernière étape du congrès. Aussi des résolutions embrassant des secteurs aussi importants que les richesses naturelles et les relations de travail ont-elles dû, faute de temps, être renvoyées en bloc au Comité exécutif du Parti, pour étude plus approfondie. Dans les quelques heures que leur laissait la matinée de dimanche, les délégués ont néanmoins adopté plus

7) — qu'un réseau de garderies soit mis sur pied dans le but d'apporter aide et assistance aux familles;

SANTÉ ET
SERVICES SOCIAUX

1) — que la première préoccupation dans le domaine de la santé doit être la qualité des soins dispensés;

2) — que le système de santé facilite l'accessibilité aux soins pour tous;

3) — que, tout en insistant sur les critères d'excellence, l'on revienne à une échelle des coûts plus raisonnables;

4) — que le développement de polycliniques privées soit encouragé, en vue de dégager les centres hospitaliers de cas mineurs et d'analyses de laboratoires;

5) — qu'un réseau de centres pour convalescents et malades chroniques soit développé par tout le territoire, sur une base régionale;

6) — que les différents programmes du ministère des Affaires sociales soient décentralisés et ramenés au niveau des dix régions économiques du Québec, afin de les identifier aux activités régionales;

7) — que chacune des régions puisse adapter les programmes de santé et de services sociaux à ses propres besoins;

8) — que les budgets des programmes d'hospitalisation soient établis en fonction de la vocation et du rendement maximum d'un hôpital dans une zone géographique donnée;

9) — que les deniers publics consacrés aux programmes d'hospitalisation soient clairement identifiés;

10) — que, sur une base régionale, un réseau de soins hospitaliers soit planifié en fonction d'un hôpital majeur (centre spécialisé), d'hôpitaux généraux et des autres centres de dispensation de soins;

11) — que des pouvoirs administratifs soient donnés aux conseils d'administration des institutions de santé pour que tous les problèmes régionaux soient réglés sur place;

12) — que l'entreprise privée participe à l'opération des programmes du ministère, chaque fois qu'il est dans l'intérêt public et qu'il est économique de le faire;

13) — que des moyens de contrôle soient mis en place pour éviter une utilisation abusive de certains services par la population;

14) — que les structures des services sociaux soient simplifiées et allégées, pour permettre aux citoyens un accès plus facile et une considération plus humaine;

15) — qu'un système d'ambulance adéquat avec personnel qualifié assure le service dans chaque région en fonction des réseaux de soins;

16) — qu'un programme d'information simple et clair, touchant la santé et les services sociaux, soit élaboré pour sen-

sibiliser la population à ses droits et à ses devoirs;

17) — que le réseau des centres d'accueil pour les personnes du troisième âge ait comme vocation d'assurer à chacun la considération et la quiétude qui leur sont dues et de les maintenir dans leur milieu de vie.

d'une soixantaine de résolutions portant sur la Constitution, la politique linguistique, la santé, la politique sociale et les services sociaux, l'aide à la petite et moyenne entreprise, et enfin l'agriculture et l'alimentation. Ces résolutions n'engagent pas obligatoirement la direction de l'UN. Elles fournissent plutôt des orientations qui serviront de base à l'établissement du programme électoral du Parti. Elles n'en constituent pas moins un reflet fidèle de la volonté nettement exprimée des quelques centaines de militants présents aux assises de la fin de semaine. On en trouvera ci-dessous le texte intégral, suivant la version souvent amendée qui a été approuvée hier matin en séance plénière.

LA PETITE ET LA MOYENNE
ENTREPRISE

1) — qu'il faut immédiatement procéder à son inventaire complet des produits consommés, mais non produits au Québec, et de leur rentabilité, ainsi qu'à l'identification des régions les plus susceptibles d'offrir une possibilité de réalisation d'un besoin identifié;

2) — que des mesures d'aide financière et technique, adaptées aux particularités et aux priorités régionales, soient mises sur pied en vue de conseiller les petites et moyennes entreprises au niveau de la production, du financement, de la mise en marché et de l'évolution future;

3) — qu'un programme, favorisant le réinvestissement des profits des petites et moyennes entreprises, soit instauré en vue d'encourager la croissance de ces entreprises;

4) — que par des mesures législatives, le gouvernement encourage les institutions financières régionales à participer directement au développement industriel et commercial en instaurant un système de garantie partielle sur leurs prêts à long terme à l'industrie et au commerce;

5) — que nos bureaux et nos délégations à l'extérieur du Québec jouent un rôle actif d'agent de promotion commerciale des produits québécois et facilitent la création de groupes de vente (associations, coopératives, compagnies);

6) — que, par des dégrèvements d'impôts et autres moyens, l'Etat incite le citoyen à investir directement dans les entreprises québécoises;

7) — que le gouvernement du Québec adopte une politique d'achat préférentiel des produits québécois dans le but de favoriser l'expansion et la création d'industries spécialisées au Québec;

8) — que dans le domaine touristique, le gouvernement adopte une politique régionale d'investissement en vue de permettre aux petites et moyennes entreprises d'avoir accès aux marchés des capitaux à des conditions concurrentielles;

9) — que le gouvernement favorise la participation des individus et des petites et moyennes entreprises à l'industrie touristique, tant par des programmes conjoints que par des offres de soumissions et des mesures d'aide financière;

10) — que, dans le but d'intégrer les travailleurs au rouage de l'entreprise et de leur permettre de participer aux profits de celles-ci et même d'en devenir propriétaires, le gouvernement favorise la mise sur pied de plans d'intéressement aux bénéfices et offre des privilèges fiscaux liés à l'achat d'actions de compagnies québécoises;

11) — qu'un effort particulier soit fait pour réévaluer les programmes d'enseignement en matières économiques de

manière à ce que l'étudiant acquiert le goût et le sens de l'entreprise et possède une connaissance vécue des affaires;

12) — qu'on assure une meilleure communication entre les ministères et organismes du gouvernement du Québec et des organismes similaires du gouvernement fédéral dans l'élaboration et l'appli-

cation des politiques de production et de vente;

13) — que le gouvernement voit à renforcer l'économie de la principale région métropolitaine du Québec, la région administrative no 6, sans que cela se fasse au détriment des autres régions du Québec;

14) — qu'on donne une aide aux inven-

AGRICULTURE ET
ALIMENTATION

1) Que le temps est venu de restructurer le ministère de l'Agriculture pour qu'il devienne le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation;

2) Que la politique agricole québécoise se développe à partir d'un plan dicté par les nécessités économiques et au plus grand avantage des agriculteurs et qui définit, pour une période de temps déterminée, les vocations agricoles des régions québécoises en leur donnant les moyens d'atteindre les objectifs fixés;

3) Que la politique agricole vise l'autosuffisance alimentaire du Québec à la fois en approvisionnements et en production;

4) Qu'un véritable service de mise en marché soit mis sur pied pour assurer une commercialisation rentable de la production agricole québécoise;

5) Que le système actuel d'avisers agricoles régionaux soit amélioré et réorienté afin de renseigner les agriculteurs sur les nouvelles techniques agricoles, la

modernisation de l'équipement, la gestion de la ferme et l'orientation des cultures et élevages afin d'optimiser la productivité de l'agriculture québécoise et d'en abaisser les coûts de production;

6) Que le gouvernement du Québec en matière de stabilisation négocie avec le gouvernement fédéral des ententes à long terme concernant l'importation des produits agricoles afin de mieux protéger l'agriculture québécoise;

7) Que l'on négocie avec la Commission canadienne du Lait la régionalisation de l'application des quotas de production;

8) Que des mesures favorisant la naissance d'industries de transformation de la production agricole soient mises de l'avant;

9) Qu'une politique de drainage souterrain des terres soit adoptée;

10) Qu'un plan de zonage agricole des terres arables soit établi et que cet espace rural soit scrupuleusement respecté;

11) Que l'assurance-bétail soit établie au Québec;

12) Qu'un plan de protection financière soit institué dans chaque secteur de la production agricole, sous forme de fonds de réserve, à contribution conjointe du gouvernement et des producteurs, afin d'assurer une forme de paiements d'appoint lors de périodes où le prix du marché s'établit en-dessous du coût de production. (Cette résolution a été renvoyée pour étude au Comité exécutif de l'UN).

**RECENSEMENT 1976
DU 4 AU 7 OCTOBRE**

Soyez-y!

Soyez à la maison pour recevoir les recenseurs. En effet, la loi concernant la liste électorale permanente prévoit que le recensement des électeurs a lieu cette année du lundi, 4 octobre, au jeudi, 7 octobre.

De plus, la loi précise que pour être inscrit sur la liste électorale, une personne doit avoir 18 ans accomplis, le ou avant le dernier jour de la révision soit, le 6 novembre 1976.

En milieu urbain, deux recenseurs dûment recommandés doivent visiter chaque foyer.

En milieu rural, un seul recenseur peut passer chez vous ou utiliser tout autre moyen pour recueillir les noms des électeurs.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale, vous pourrez en demander l'inscription en vous rendant à tout bureau de dépôt ouvert dans votre district électoral, du 25 au 30 octobre.

LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

propos d'actualité

Notre premier objectif, à l'heure présente, c'est de mettre à part dans l'épicopie et les fidèles ceux qui pensent normalement et selon le progrès, ceux à qui le mot "socialisme" ne fait pas peur, qui admettent nos principes éducatifs et nous témoignent de la bienveillance. Leur nombre ne cesse d'augmenter.

Voici nos moyens pour combattre l'Égli-

se: les samedis libres et l'étalement des périodes de vacances, car cela paralyse le calendrier liturgique, ainsi que les fêtes religieuses qui se célèbrent en famille. Les écoles groupées, avec ramassage d'enfants, militent aussi dans notre sens.

Si nous ne pouvons pas anéantir l'Église, du moins empêchons-la de nous nuire. Voici comment se pose le problème: si nous ne pouvons faire sortir les gens de l'Église, que du moins l'Église ne puisse pas les dresser contre nous.

Tout en permettant à l'Église d'exercer son action, jamais nous ne renoncerons à nos principes. Même si en tant que ministre d'État je suis obligé de sourire pour inspirer confiance, en tant que communiste, je combattrai sans répit la religion et l'Église, du point de vue aussi bien idéologique que philosophique; tout au moins le ferai-je en tant que professeur d'université.

Kazimir Kadol, ministre des cultes polonais, devant des journalistes et des militants du parti communiste le 5 mai 1976, propos rapportés par Le Monde, 27 août 1976

BAHA'I

"Ce qui, pour Baha'ullah, constitue le problème moderne n'est pas une crise économique issue d'une "révolution industrielle", c'est un mouvement profond de l'humanité elle-même".

1) Soirée d'information, lundi le 4 octobre, 20h, 550 Boul. de Gentilly, Longueuil.

SUJET: Langue universelle. Entrée libre.

2) M. André Bruguier - tour du monde sur le pouce, 135 pays, écrivain du livre "La Terre n'est qu'un seul pays". Présente la Foi Baha'ie le 4 octobre, lundi, au Collège de Valleyfield.

Tél.: 670-8555

LE DEVOIR

**CE QU'IL FAUT SAVOIR
DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS
LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR"
EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT**

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	\$52.00	\$28.00
ÉTRANGER*	\$57.00	\$31.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom

Adresse

TI-TOINE



suites
de la première
page

L'UN

vainement la fusion des deux éléments de la résolution.

Quoi qu'il en soit il s'agit là d'une formule relativement fidèle aux recommandations de la Commission Gendron, et aux yeux non seulement des observateurs mais de plusieurs militants unionistes, elle représente un recul par rapport au bill 22 selon lequel le français est la seule langue officielle au Québec.

Pour le reste les résolutions visent à décentraliser l'administration québécoise dans tous les domaines, à remettre aux instances régionales et locales une partie des pouvoirs concentrés à Québec, à favoriser l'initiative individuelle et privée, à révaloriser les valeurs traditionnelles et à humaniser les rapports entre un Etat superviseur plutôt qu'omniprésent et la personne humaine.

Bref, un programme de droite mais structuré, et dépourvu du lyrisme qu'on retrouve chez les créditistes, notamment au chapitre des affaires sociales et économiques.

Par contre sur le plan constitutionnel, les députés unionistes ont adopté un programme typiquement autonomiste en votant pour la révision globale de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de manière à décentraliser le fédéralisme actuel en tenant compte des particularismes culturels québécois. Les résolutions visent notamment à limiter le pouvoir de dépenser du fédéral, à assurer aux Etats membres des sources de revenu correspondant à leurs pouvoirs et à définir les champs de pleine et entière compétence des provinces, à savoir l'éducation, la santé, la sécurité sociale, les communications et les affaires culturelles.

Cette dernière résolution a cependant été remise à l'exécutif, l'autonomie entière du Québec en matière de communications laissant plusieurs députés dans l'inquiétude.

Autonomiste quoique fédéraliste, égalitaire au niveau des deux langues officielles, partisan d'un retour à la valorisation de la petite et moyenne entreprise, ennemi de l'étatisme, le parti de M. Biron flirte avec les milieux anglophones par ses politiques tant économiques que linguistiques et espère se tailler une place de choix lors de la prochaine consultation électorale.

M. Biron a déclaré que désormais le Parti québécois ne représentait plus le seul choix possible devant le gouvernement de M. Bourassa. Le PQ, soutient-il, ne gagnera pas plus de 20% des voix. "Nous n'attaquerons pas le PQ directement, a-t-il confié, parce que le PQ sera un parti marginal, sans importance, avec un petit groupe de fidèles." Mais dans son discours aux députés M. Biron n'a pas hésité à parler de "l'aventure de la séparation" comme l'avait fait M. Gabriel Loubier en plongeant son parti dans la défaite totale en 1973. Il a ajouté toutefois à sa dénonciation du PQ une allusion à la faillite du Jour, et il a vu là l'occasion d'affirmer qu'aujourd'hui le temps n'était plus à l'isolement mais à l'ouverture sur le monde.

M. Biron s'est carrément attaqué à M. Bourassa, à ses politiques, à son attitude et à son administration en dénonçant le chômage, la situation économique et le climat social du Québec. Il a qualifié M. Bourassa d'incapable et il a rendu ensuite hommage à M. Maurice Duplessis, fondateur de l'Union nationale et à M. Maurice Bellemare, instigateur de la renaissance de ce parti. Ce dernier a eu droit à une ovation, tandis que l'évocation du souvenir de M. Duplessis a soulevé l'enthousiasme d'une foule de militants d'âge respectable, venant en large proportion des comtés ruraux.

C'est Me Michel Côté, le président du parti, qui a dirigé le congrès. En plus de M. Bellemare, on retrouvait au nombre des personnes ressources certaines anciennes figures de l'époque glorieuse de l'UN, dont les anciens ministres des Affaires sociales et de l'Agriculture, MM. Jean-Paul Cloutier et Clément Vincent.

Selon M. Biron, même s'il ne reste que \$100,000 dans les caisses du parti, l'UN est prête dans au moins 75 comtés à affronter le scrutin qui sera tenu, selon lui, le 29 novembre prochain.

la météo

La crête de haute pression et le beau temps continueront de dominer la majorité des régions aujourd'hui. On prévoit toutefois l'arrivée d'un front froid qui amènera des nuages sur l'ouest de la province au cours de la journée de demain. Les températures se maintiendront nettement au dessus de la normale.

Chibougamau, Abitibi, Pontiac, Témiscamingue, Haute Mauricie: Généralement ensoleillé. Maximum: 16 à 18. Aperçu pour demain: ennuagement et chaud.

TRUDEAU

dans plusieurs institutions provinciales);

● Renforcement de la juridiction provinciale en matière de taxation indirecte des ressources naturelles;

● Limitation des "pouvoirs déclaratoires" qu'Ottawa peut actuellement exercer en déclarant ses interventions "d'intérêt national", même quand la juridiction est provinciale;

● Tenue statutaire, chaque année, d'une conférence constitutionnelle fédérale-provinciale;

● Nécessité d'un nouveau consensus sur la formule d'amendement en cas de création d'une nouvelle province.

La plupart des premiers ministres se sont empressés de vanter les "progrès importants" dont témoigne ce nouvel ensemble de revendications. Mais il était également clair, en particulier à la suite des commentaires du premier ministre du Québec, que le consensus reste à peu près entièrement à faire dans d'autres domaines. Tout en souhaitant généralement des pouvoirs accrus pour les provinces en cinq matières (culture, communications, statut et composition de la Cour suprême, nominations au Sénat, pouvoirs de dépenser actuellement exercés par le gouvernement fédéral), les premiers ministres ont en effet été incapables de faire l'harmonie quant au contenu de leurs demandes.

Le Québec n'est pas encore satisfait des appuis qu'il obtient en matière de culture et de communications, laisse entendre M. Bourassa, qui évite soigneusement les précisions. Les provinces plus pauvres ne sont pas d'accord avec les provinces plus riches pour se montrer plus indépendantes à l'égard des pouvoirs de dépense du fédéral.

Les provinces de l'ouest exigent des garanties nouvelles de représentation au Sénat et à la Cour suprême, et l'Alberta n'a d'intérêt que pour la récupération à peu près complète de toutes les juridictions sur ses richesses naturelles.

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, le seul à avoir daigné émettre un communiqué au sortir de la rencontre, s'est demandé si les intérêts particuliers des provinces n'avaient pas tendance à prendre le pas sur ceux du pays, dans ces discussions, et commencé à craindre une "balkanisation du Canada".

"Si nous avions pu nous entendre sur une constitution parfaite avec un nouveau partage des pouvoirs, il aurait été moins urgent de définir une formule d'amendement", a dit de son côté M. Bourassa. Mais c'est loin d'être le cas, reconnaît-il, avant d'alléguer que les premiers ministres ont fait "le maximum" de consensus possible actuellement. A ce rythme, estime-t-il, le processus de rapatriement peut encore demander "des semaines et des mois".

C'est évidemment l'impasse quant à la formule d'amendement. L'Alberta, qui ne se sent pas liée par la formule mise au point à Victoria en 1971, ("nous n'y étions pas," dit M. Lougheed), réclame l'unanimité des provinces pour toute modification aux pouvoirs déjà inscrits dans la Constitution.

La formule de Victoria n'exigeait l'accord que d'une majorité des provinces dont le Québec et l'Ontario, deux provinces atlantiques et deux provinces de l'Ouest. M. Lougheed prétend aujourd'hui qu'aucune province n'est plus égale qu'une autre dans la Confédération, et que les provinces plus peuplées pèsent déjà plus lourd par leur représentation nombreuses aux Communes. Derrière cette question de principe, c'est évidemment toujours la juridiction sur les richesses naturelles de l'Alberta qu'il défend.

La Colombie-Britannique, un peu plus raisonnable, demande plutôt une variante de la formule de Victoria. M. William Bennett, attaché à la théorie créditiste des "cinq régions canadiennes", veut que l'on reconnaisse à sa province le statut de "cinquième région" après le Québec, l'Ontario, les Maritimes et les Prairies. Il se contenterait donc d'un droit de veto partiel.

Pour ajouter à la confusion des langues, rares étaient les premiers ministres, samedi, qui pouvaient donner la même version de leurs accords et désaccords. Le président de la conférence, le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, a lu un communiqué sibyllin avant de s'enfoncer dans des explications compliquées où il mêlait visiblement les désirs de l'Alberta aux réalités du refus de ses collègues.

Les premiers ministres, affirmait-il en somme, sont d'accord avec la première des trois formules que leur proposait M. Trudeau en mars dernier: on rapatrie la Constitution sans formule d'amendement, et la règle de l'unanimité prévaut jusqu'à nouvel ordre. A l'entendre, on eût cru que Londres devait se préparer la semaine prochaine à dépeupler l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique pour nous le renvoyer.

M. Bourassa s'est empressé de démentir pareille hérésie et de démontrer qu'il n'était toujours pas pressé, tant que les revendications du Québec ne seront pas satisfaites. Quant aux autres premiers ministres, notamment M. Davis (Ontario) et Regan (Nouvelle-Ecosse) qui ont également rencontré la presse, ils semblaient croire qu'ils réussiraient très bientôt à convaincre M. Trudeau de rapatrier la Constitution en y intégrant la formule d'amendement de Victoria, puisque huit des dix provinces la favorisent, et peut-être neuf en travaillant à un compromis avec M. Bennett.

Cette Tour de Babel espère donc se muer en tour des miracles avec la participation de M. Trudeau, au cours des semaines qui viennent. "Nous lui enverrons une lettre d'ici une quinzaine de jours", a déclaré samedi l'empêchement de tourner en rond, M. Peter Lougheed. Ce pourrait aussi être un difficile exercice de style.

Commentant ce nouvel échec, M. Trudeau ne fait curieusement jamais allusion à la résistance de M. Lougheed, dont l'attitude bloque cependant les pourparlers depuis la conférence d'Edmonton, en août dernier. Il préfère évoquer d'un ton nostalgique le quasi-consensus établi à Victoria en 1971, et répudié au lendemain de la conférence par le Québec. Ce fut là une "tragique erreur", dit-il sombrement, avant d'en excuser M. Bourassa et d'en faire porter la responsabilité aux "leaders de l'opinion" du Québec.

LE SORT

parti légalement organisé qui prône l'indépendance.

M. Trudeau cite abondamment le "journal" de Mackenzie King, car il aime comparer aux siennes propres les difficultés rencontrées et surmontées par le parti libéral d'après-guerre (sacrifices économiques, entre autres, et division entre communautés linguistiques par suite de la crise de la conscription).

Il ajoute maintenant sir Winston Churchill à cette saga, car il aime aussi rappeler aux libéraux que si le peuple "accepte des sacrifices, il arrive qu'il veuille être quitte aux élections suivantes". Churchill, dit-il, a prêché aux Anglais le courage "dans le sang et les larmes", mais ils lui ont donné congé à l'arrivée de la paix. De même les libéraux, dont il attend qu'ils prêchent sans relâche la cause du bilinguisme et du programme anti-inflationniste, doivent-ils être conscients des dangers électoraux qu'ils courent.

C'est cette rhétorique qui a permis à un journal du dimanche, dans la Ville-reine, de faire la manchette suivante: "Le bilinguisme nous tue, dit Trudeau aux libéraux ontariens".

Sur ce thème, M. Trudeau ose promettre des lendemains meilleurs à ses partisans. Le Québec, dit-il, "retournera peut-être au bilinguisme" si les autres provinces font enfin les efforts qu'il a vainement attendus pendant cent ans. C'est par exaspération que cette province s'est tournée vers l'unilinguisme, devant la mauvaise volonté du Canada anglais.

Comme il l'avait fait au Nouveau-Brunswick, il s'attaque par la bande à la loi 22, en déplorant son "unilinguisme officiel" mais en rappelant à ses auditoires qu'il faut savoir distinguer derrière la lettre de cette loi un bilinguisme pratique qui n'a pas d'égal dans les autres provinces.

Dans la région torontoise, M. Trudeau a affronté moins de groupes hostiles que dans les Maritimes, et s'est même fait largement applaudir devant des auditoires multi-ethniques et devant des étudiants.

Quand il arrive sur les campus ontariens, M. Trudeau fait en quelque sorte figure d'élément de gauche sur le continuum politique. Samedi par exemple, les étudiants en droit de l'université York et les jeunes libéraux du même endroit étaient ravis, tout comme lui, de s'entretenir avec le premier ministre, entre gens de bonne compagnie, des problèmes économiques et internationaux de l'heure.

M. Trudeau disserte, enseigne un peu, blague intelligemment et ne s'ennuie jamais, contrairement à ce qui lui était arrivé une semaine auparavant avec de jeunes francophones de l'Acadie. Scène inconcevable pour une université ou un collège montréalais, par exemple, il a reçu en cadeau de ces étudiants universitaires un chandail rouge proclamant que "certains premiers ministres sont plus parfaits que d'autres". Il rougit, ils applaudissent, et c'est l'attendrissement général.

LÉVESQUE

num de 28 jours aux partis d'opposition, M. Carpentier réclame la mise sur pied immédiate dans chaque comté d'une structure d'accueil ainsi que l'élaboration d'un plan de campagne et la préparation d'un budget.

Il reste cependant encore 77 candidats péquistes à désigner et l'on ne sait toujours pas le comté que choisira M. Lévesque. Et pourtant le PQ ne tiendra aucune convention avant le déclenchement des élections.

Le délai de trente jours prévu dans les statuts du parti pourrait être encombrant et l'on craint, d'autre part, un changement toujours possible dans la stratégie de M. Bourassa. Dès le déclenchement des élections, le comité central du parti indiquera aux comtés la date de leur convention et l'on peut s'attendre, selon M. Carpentier, à une dizaine de conventions par jour dans la semaine suivant l'annonce du scrutin.

Quant à M. Lévesque, il refuse toujours d'indiquer le comté sur lequel il arrêtera son choix. On parle de son ancien comté, Dorion, mais également des circonscriptions de Gouin et de Taillon.

Selon une vieille habitude, M. Camil Samson a déjà fait inscrire des homonymes de M. G. Lévesque dans deux cir-

conscriptions susceptibles d'attirer le chef péquiste: les créditistes présentent en effet M. Guy Lévesque dans Gouin et l'éternel J.A. Lévesque, qui suit le leader péquiste depuis 1970, dans Dorion.

Sans doute l'homme le plus recherché durant le conseil national de Shawinigan et le plus sollicité lors de la conférence de presse donnée à l'issue de la rencontre, M. Pierre Renaud, trésorier de l'ancien RIN et grand argentier du PQ depuis sa fondation, a rappelé aux dirigeants péquistes que l'argent demeurerait le nerf de toute campagne électorale.

Et le PQ entend dépenser les \$3 millions permis par la loi électorale: un million pour le parti et les deux autres répartis entre les comtés. Au niveau des comtés, le PQ peut en effet, pour la première fois, compter sur des remboursements substantiels de l'Etat.

La loi prévoit en effet un remboursement de l'ordre de 60% des dépenses électorales aux candidats dont le parti est arrivé premier ou deuxième lors des élections précédentes: le PQ se classe dans cette catégorie pour 87 comtés. Les dépenses sont également remboursées, toujours à environ 60%, aux candidats obtenant au moins 20% des votes lors de l'élection en cours. M. Renaud estime que cette deuxième provision portera à 100 le nombre de comtés où le PQ peut compter sur des remboursements substantiels de l'Etat.

La loi prévoit enfin le remboursement à un député, élu l'élection précédente mais se présentant dans un comté où son parti n'était pas arrivé premier ou deuxième. Selon M. Renaud, cette clause ne laisse aucun doute sur le comté que choisira M. Jérôme Choquette, du PNP. L'ex-ministre libéral se présentera, selon lui, dans le comté d'Outremont car c'est le seul endroit où il aura droit à un remboursement de l'Etat.

Le trésorier péquiste espère, d'autre part, que le parti dépensera cette fois-ci le maximum permis par la loi, à savoir 25 cents pour chacun des quelque 3,8 millions d'électeurs ou près de un million de dollars.

En 1973, le PQ n'avait dépensé que \$400,000 au niveau national. On part cette fois-ci avec \$200,000 en caisse et M. Renaud est convaincu que la "campagne-éclair" de financement électoral permettra d'aller chercher les \$800,000 manquants. Le PQ aimerait cette fois-ci investir autant que le PLQ dans la publicité alors qu'en 1973 il avait été largement dépassé à ce chapitre.

Les comtés seront d'ailleurs mis à contribution pour la publicité nationale. M. Renaud entend leur demander en moyenne \$1,500 pour des dépliants du parti. Les associations locales pourront, par contre, compter sur divers instruments préparés par le comité central: manuel du greffier, manuel du représentant, précis sur l'interprétation de la loi électorale, etc.

Parlant de publicité, les leaders péquistes voient dans un petit dépliant distribué la semaine dernière par M. Bourassa un autre indice d'élections prochaines. Sous le thème "Mercier 1966-1976", cette brochure rappelle les dix années de service de M. Bourassa dans son comté natal. "Père de famille, député, homme d'Etat, chef de gouvernement", Robert Bourassa y affirme tenir avant tout au titre de représentant des électeurs de Mercier.

Malgré la consigne, tacite mais omniprésente, prohibant comme la peste toute manifestation de dissidence, la présidente du comté de Beauce-Nord, Mme Francine Chartrand-McKenzie, a eu le courage de rappeler au Conseil national le pénible cas des travailleurs du quotidien Le Jour, qui attendent toujours leur paye de séparation et le remboursement de frais encourus avant la fermeture du quotidien.

Evoquant les problèmes des employés du Jour, Mme McKenzie a demandé au conseil d'émettre le vœu que les difficultés relevant des relations de travail soient réglées avant les élections. Prenant acte d'une timide ronde d'applaudissement, le président de l'assemblée s'est contenté de dire: "Le vœu a été entendu".

Dans son rapport au Conseil national, le docteur Camil Laurin, président du conseil exécutif national, avait évoqué lui aussi le drame de la disparition du Jour, pour lui dédier quelques vers de Verlaine et de Beaudelaire.

Revivant la mort du Jour, le docteur Laurin cite Verlaine: "Il pleut dans la ville, comme il pleut dans mon cœur"; mais il se rappelle aussitôt un passage de Beaudelaire lui permettant de tourner la page: "Sois sage ô ma douleur et tiens toi plus tranquille".

Multipliant les citations et les proverbes, de préférence en latin, l'inepuisable docteur édit présent partout à cette rencontre de l'unanimité et de l'unité retrouvée devant l'imminence d'un nouveau défi.

Plus tard en conférence de presse, M. Laurin devait rappeler que le PQ avait déjà pris ses distances à l'endroit du Jour. Le vœu du conseil national ne peut donc, selon lui, qu'inciter à des "rencontres officielles" avec la direction du défunt quotidien indépendantiste.

Toujours en conférence de presse, M. Lévesque a fait part de certaines expériences récentes démontrant, selon lui, une évolution des Canadiens à l'endroit du mouvement indépendantiste. Il y a d'abord le récent sondage Gallup indiquant une montée considérable du sentiment de l'inévitable indépendance du Québec chez les Canadiens; M. Lévesque souligne ensuite l'absence d'hostilité lors d'une récente participation à une émission de lignes ouvertes à Winnipeg: Il vient, par ailleurs, de rencontrer un magnat du pétrole de Calgary, venu s'enquérir de la "montée séparatiste"; un manuscrit lui est arrivé la semaine dernière de la Colombie-Britannique avec le titre: "Separatism: an option for Canada".

Signalons enfin la réponse de M. Bernard Landry, membre de l'exécutif, aux propos du président du PLQ, M. Ben Payeur, dont on trouvera le résumé à la page trois.

Le PLQ manifeste une attitude "anti-étudiante et anti-démocratique" en refusant aux étudiants le droit de s'inscrire à leur adresse scolaire sur les listes permanentes, a dit M. Landry.

ALLEMAGNE

bert Wöhner, chef du groupe parlementaire SPD, tous deux à Hambourg. Parmi les personnalités battues et qui n'entreprendront au 8ème bundestag que par le biais du vote à la proportionnelle sur les listes de chaque Land se trouvent la présidente du Bundestag, Mme Annemarie Renger (SPD), MM. Horst Ehmke, ancien secré-

taire d'Etat à la chancellerie, et Kurt Gscheidle, ministre des Postes et des Transports.

Le scrutin pour le renouvellement du Bundestag a été clos à 18 h 00. 41,6 millions d'électeurs étaient appelés à élire 496 députés, 17 partis avaient présenté des candidats dont 4 dans toutes les circonscriptions de RFA: ce sont le Parti social démocrate (SPD), le Parti libéral (FDP), le Parti chrétien démocrate (CDU/CSU), et le Parti communiste (DKP). Seuls les trois premiers auront des représentants au Bundestag, les autres n'ayant aucune chance de franchir la barrière de 5% des voix imposée par la loi électorale.

La loi électorale prévoit d'autre part que la moitié des députés sont élus dans leurs circonscriptions au scrutin direct à la majorité simple et l'autre moitié au scrutin direct, au niveau du Land.

La participation électorale semble comparable à celle de 1972: 91,1 %.

On estime généralement que l'usure du pouvoir et le désenchantement à l'égard du Parti social démocrate auraient pu conduire à une débacle électorale sans la personnalité populaire du chancelier Helmut Schmidt.

On pense également que les récentes élections italiennes, où le Parti communiste a renforcé ses positions, ont joué un rôle dans la réaction conservatrice.

La poussée de centre-droite est plus nette dans le Sud que dans le Nord. En Bavière, on assiste à un raz-de-marée de

la CSU, que dirige M. Franz-Josef Strauss, l'épouvantail de la gauche. La CSU a obtenu 60 pour cent, chiffre jamais atteint.

Malgré le chômage toujours important (900.000 chômeurs, soit 3,9 pour cent de la population active) il n'y a eu aucune percée du Parti communiste (DKP) ou de l'extrême-droite (NPD). Les partis marginaux pris ensemble recueillent moins d'un pour cent des voix.

BLOCS-NOTES

Suite de la page 4

particulièrement dans les partis au pouvoir. Rejeter la voie Callaghan-Healey, c'est prendre le risque d'aller à des élections avec la quasi-certitude de les perdre. Que Mme Thatcher soit ou non à la hauteur n'est pas la question: un scrutin de crise présente tous les risques de voir les conservateurs revenir, et alors, c'en est fait des beaux programmes radicaux. Peut-être du Royaume-Uni aussi, mais c'est une autre paire de manches. Alors, en attendant des jours meilleurs, on laisse le groupe parlementaire du Labour mener la barque comme il l'entend, dans la voie de la nécessité même si c'est à contre-courant de certaines idées chères à la base. Et alors que s'éteignent les lampions de Blackpool s'allume la souris — légitime — de "Big Jim" Callaghan.

Les opticiens demandent qu'on s'occupe des yeux des ouvriers

Lors du congrès de l'Ordre des opticiens d'ordonnance du Québec, à Montréal au cours du week-end, le président de l'Ordre, M. Marc Cossette, a demandé aux chefs syndicaux du Québec d'inclure dans leurs revendications en matière de sécurité au travail, certaines clauses sur la protection de la vue et des yeux de leurs membres.

"Depuis des années, a dit M. Cossette, des ouvriers québécois placent une ordonnance dans un casier et retournent,

une semaine plus tard, chercher des lunettes dont aucun spécialiste n'a contrôlé la qualité. Les dirigeants syndicaux et les ouvriers doivent appuyer nos revendications pour que toutes les lunettes portées en industrie passent par les services de professionnels compétents."

Toujours lors de ce congrès, le 12^e de l'Ordre, le ministre d'Etat à l'Education, M. Bernard Lachapelle, a inauguré le département de techniques de prothèses visuelles, au cégep Edouard-Montpetit.

M. Harvey transmettrait les demandes de la CSN à l'AECQ

Selon la CSN-Construction, qui a réuni en fin de semaine 1,000 syndiqués de cette industrie en congrès spécial à Québec, c'est le ministre du Travail lui-même, M. Gérard Harvey, qui communiquerait les demandes de la centrale à l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).

On sait que la CSN-Construction a perdu le droit de négocier le prochain décret de la construction lorsque sa rivalité a obtenu plus de 50% des adhésions syndicales à l'occasion de la dernière campagne de maraudage. En dépit de cette situation, la CSN a tenté de se faire reconnaître comme agent médiateur par l'AECQ, qui l'a renvoyée à la FTQ-Construction.

Selon une source digne de foi, la requête de la CSN, qui demandait une place d'observateur à la table de négociation, n'a même pas été étudiée par le Conseil de la FTQ-Construction. Le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, a frappé plus haut cette semaine en rencontrant le premier ministre, M. Robert Bourassa, et le ministre du Travail, M. Gérard Harvey. Il a été décidé au cours de cette rencontre

que M. Harvey communiquerait officiellement les demandes de la CSN aux entrepreneurs, les moyens intersyndicaux n'ayant pas été d'un grand secours jusqu'ici.

Les congressistes, quant à eux, ont adopté deux résolutions importantes, dont l'une déclare que "la CSN n'acceptera jamais un règlement quel qu'il soit, signé par ce que ce soit, si ce règlement n'est pas favorable aux intérêts et aux aspirations des travailleurs qu'elle représente".

Outre cette déclaration de guerre voilée à la FTQ-Construction, la CSN continue d'offrir son aide aux syndicats toujours en guerre contre les offres patronales formulées jusqu'ici. Elle encourage ses membres à manifester contre les associations régionales d'employeurs et à faire pression sur le gouvernement.

La CSN fait campagne de son côté pour que le prochain décret contienne à tout le moins, des clauses portant sur la sécurité d'emploi, la sécurité physique, l'ancienneté et l'égalité des salaires à l'échelle de la province, dans chaque corps de métier.

Saint-Pierre

Québec est-il le seul à défendre le fédéralisme?

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, estime que les francophones ne peuvent continuer à défendre le fédéralisme s'ils sont seuls à le faire et s'ils sont rejetés par le Canada anglais.

S'adressant à plus de 500 militants libéraux réunis à l'occasion du dîner-bénéfice de l'association de Chambly, M. Saint-Pierre a essentiellement repris le thème de son récent discours devant les membres de l'Empire Club de Toronto, puis il a déclaré: "Je ne veux pas jouer sur des mythes grossiers. Il ne faut pas tenter de faire croire à la population que l'indépendance, c'est le mal absolu, cela est faux."

Ceci dit, M. Saint-Pierre s'est lancé dans une énumération exhaustive des dangers de l'indépendance, y compris celui de livrer le Québec "à des querelles qui confinent à la guerre civile". Dans son ensemble, le texte que le ministre libéral a lu à son auditoire était à forte faveur électorale. Plus encore, il a semblé vouloir donner volontairement cette impression, lorsqu'à la toute fin de son allocution, et celles de son parti "dans les mois qui viennent, afin de donner au Québec un nouveau souffle". Il s'agissait beaucoup plus que d'une simple manifestation de comté. Les grands salons de l'hôtel Holiday Inn de Longueuil étaient remplis d'organisateur libéraux de toutes les régions du Québec.

Par-delà les précisions qu'il a apportées sur son orientation constitutionnelle, M. Saint-Pierre a longuement attaqué le Parti québécois, indiquant notamment que son président, M. René Lévesque, "perd la tête" et devrait prendre un ton plus serein et plus réaliste dans ses énoncés politiques s'il souhaite récupérer les électeurs. Il a également émis l'opinion que le débat sur le français à Air Canada fait assister à "une véritable vague antifrancophone". Il a évoqué les leçons qu'il a retenues de son récent séjour dans les pays de l'Europe de l'Est. Il a affirmé beaucoup de satisfaction à l'idée que M. René Lévesque vient de perdre son exemple favori par la défaite du gouvernement du premier ministre suédois, Olof Palme. Il a enfin ironisé sur le "deuil" qui afflige le Parti québécois depuis la fermeture du quotidien Le Jour.

Pour ce qui est de l'unité canadienne, le député de Chambly a souhaité que sa mise en garde soit entendue de tous les Canadiens d'est en ouest: "Les francophones ne peuvent continuer à défendre cette idée de fédération de tradition libérale contemporaine axée sur l'interdépendance omniprésente dans notre

monde, s'ils sont seuls à le faire et si la réaction au Canada anglais est laissons nos privilèges ou bien allez-vous-en".

A propos des sentiments qui animent présentement les anglophones des autres provinces, M. Saint-Pierre se pose deux questions: désirent-ils vraiment maintenir la Confédération, qui a été bâtie, jour après jour, et construite largement par des Canadiens-français; sont-ils conscients de tous les avantages de cette formule qui lui donne un cadre distinct face aux États-Unis, et sont-ils prêts à en payer le prix?

Après avoir réitéré sa foi au fédéralisme canadien, le ministre libéral a énuméré les priorités que son parti proposera au cours des prochains mois: la qualité de la vie, le développement équilibré des ressources, le logement, l'environnement, l'assainissement du climat dans le monde du travail.

Les enseignants sont invités à débrayer le 14

Le congrès de la Fédération des enseignants de cégeps, affiliée à la Centrale des enseignants du Québec, s'est terminé hier, au Mont-Orford, avec une proposition de recommander à ses filiales de débrayer, le 14 octobre prochain, lors de la grève nationale contre les mesures anti-inflationnistes. Le congrès, dont le thème était "la relance", a posé ce geste en partie pour inciter la CEQ à l'imiter, lors de son conseil général spécial, qui débute vendredi.

Les congressistes ont étudié le bilan de négociations des deux dernières années afin, disait-on communiqué de la FEC, de tirer des leçons pour la prochaine ronde. On a relevé, ajoutait le communiqué, une certaine déception des membres, à la suite de la dissolution du Front commun.

Les délégués, d'autre part, ont résolu de lutter contre la réforme des cégeps, connue sous le titre de "rapport Nadeau", du nom du président du comité qui en est l'auteur. Par ailleurs, les délégués se sont prononcés pour l'ouverture d'une enquête sur les mécanismes de sélection des cégeps actuels, ainsi que pour "encourager les projets pédagogiques de conscientisation (sic)".

M. Fox reconnaît l'ampleur du malaise des prisons

Le Solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, a déclaré que les manifestations dans les pénitenciers de New Westminster et de Laval, la semaine dernière, ont été très négatives à l'endroit des détenus, parce que la population n'admettait jamais que des personnes soient gardées en otages ou encore qu'on détruise la propriété publique.

Reconnaissant que des malaises existent dans les prisons, le ministre a imputé ceux-ci à une explosion de la population, "et comme nous sommes dans une période d'austérité, a-t-il ajouté, il est difficile d'avoir des fonds pour faire face adéquatement à cette situation".

Il a précisé que la population dans les prisons s'accroît au rythme annuel de 6,5% comparativement à une moyenne de 2,5% au cours des 25 années antérieures.

Parlant du programme de son ministère de \$500 millions pour construire 24 nouvelles prisons d'ici 1981, M. Fox a souligné que le problème se posait entre le moment où on entreprend la construction de ces immeubles et celui où ils pourront ouvrir leurs portes. Il a dit que le programme envisagé serait même inadéquat au Québec si la population des prisons continue d'augmenter au rythme de 14,5%, comme c'est le cas actuellement.

Pendant ce temps, à l'Institut Laval, les gardiens et les

administrateurs tentent de se remettre de leur fatigue des derniers jours, tandis que les détenus ont entrepris hier leur quatrième journée de grève de la faim pour appuyer leurs demandes de transferts dans d'autres pénitenciers.

C'est en effet sans succès que les administrateurs ont tenté d'expliquer à 110 des quelques 280 détenus, qui ont incendié leurs cellules lundi dernier, que leur protestation était inutile, puisqu'il n'y avait pas de place ailleurs.

Pour l'instant, ces 110 détenus sont logés dans le gymnase de l'institution, tandis que quelque 160 autres ont pu trouver refuge dans les institutions de Cowansville, Sainte-Anne-des-Plaines et à Laval (Institut Leclerc).

On remarquait toujours aux abords de la prison hier la présence des forces armées canadiennes, dont les membres doivent assurer la patrouille du territoire, tout en demeurant prêts à intervenir si la situation à l'intérieur venait à s'envenimer.

D'autre part, l'Association québécoise des libertés civiles a fait savoir vendredi qu'elle appuyait la demande des détenus pour la fermeture de la prison de Laval. Elle a de plus demandé la libération de tous les prisonniers purgeant des peines à la suite de crimes sans violence, dans le but de dégager les prisons.

De son côté, le syndicat représentant les 7.000 gardiens de prison canadiens a suggéré que les mesures de sécurité pour ses membres

soient revues dans toutes les prisons, particulièrement celles à sécurité maximale. L'organisme a de plus blâmé les autorités pénitentiaires fédérales pour les événements qui se sont déroulés à New Westminster et à Laval.

Par ailleurs, un porte-parole de Laval a nié que le directeur de cette institution, M. Bienvenue Marcoux, ait demandé à être relevé de ses fonctions pendant un certain temps.

Son assistant, M. Ante Bubic, a déclaré qu'il ne croyait pas que M. Marcoux ait eu un

tel projet en tête. Il a cependant reconnu que les administrateurs et le personnel étaient passablement fatigués après avoir eu à travailler jusqu'à 18 heures par jour la semaine dernière.

A New Westminster, pendant ce temps, la situation est stationnaire, tandis que la Gendarmerie royale du Canada assurait l'ordre à l'intérieur de la prison et, qu'à l'extérieur, les forces armées canadiennes poursuivaient la patrouille des abords de la prison.

On sait qu'en livrant leur otage, vendredi, les détenus avaient obtenu que la GRC assume la responsabilité de leurs gardiens pour au moins deux semaines.

Pour l'instant, la situation est révisée tous les jours, bien qu'il soit assuré que les policiers fédéraux demeureront sur place pour au moins une semaine. D'ici là, des rencontres doivent avoir lieu avec les autorités du pénitencier, le comité des détenus et un comité de citoyens qui a suivi la situation de près.

Le renard devient coupeur de ruban



Inauguration d'Instabanque* à la gare du La Fontaine Express de la Banque de Montréal

Le renard était bien occupé la journée de l'inauguration d'Instabanque, ce "guichet toujours ouvert". A la fine pointe de l'actualité, non seulement coupa-t-il le traditionnel ruban mais c'est à lui que revint l'honneur d'expliquer à ses camarades de voyage le fonctionnement de ce nouveau service. Les légendaires passagers qui voyagent à bord du La Fontaine Express, ce train qui se ballade d'une succursale de la Banque de Montréal à l'autre, étaient fort curieux d'en connaître davantage.

"Un guichet toujours ouvert"

A tout seigneur tout honneur, c'est le lion qui ouvrit le bal. "Mon cher renard, dit-il, vous qui êtes si fute, qu'est-ce que ça mange en hiver votre Instabanque?"

"Majesté, répondit le renard, Instabanque

De l'argent sonnait

Puis, ce fut au tour de la cigale d'entrer en scène. "Supposons, dit-elle, que j'ai besoin de quelque somme en dehors des heures d'affaires..."

"Soyez rassurée madame, lui fit le renard, vous pouvez obtenir jusqu'à \$100 par jour d'avances de fonds sur votre carte Master Charge* ou encore retirer cette somme de l'un de vos comptes."

*avec frais d'intérêt de 1 1/2% par mois (18% par année)

Carte Master Charge spéciale à bande magnétique

Désinvoltes et curieux, le lièvre et le chat avaient aussi des questions à poser: "Qu'est-ce qu'il faut?" dit l'un. "Comment ça fonctionne?" interrogea l'autre.

Patiemment, le renard expliqua qu'il fallait une carte Master Charge spéciale à bande magnétique. Cette bande renferme, d'une façon confidentielle, toutes les données nécessaires dont un numéro de code personnel. Le renard fit ensuite une démonstration de l'Instabanque pour satisfaire la curiosité du chat.

L'opération est simple, le chat l'a constaté. Il suffit d'insérer la carte Master Charge à

bande magnétique, ensuite d'indiquer son numéro de code personnel puis de choisir la transaction désirée et tout est dit. Instabanque s'exécute.

Instabanque dans la région de Montréal

"Monsieur le renard, coupa la tortue, il m'intéresse vivement de savoir, comme tortue, où l'on peut trouver des appareils Instabanque dans la région de Montréal."

"Voici votre réponse, trança le renard, vous trouverez Instabanque:

- à la Gare Windsor**
- à la Mini-Banque des Galeries d'Anjou**
- aux succursales suivantes:
- Centre commercial Fairview
- Centre commercial Rockland (Ville Mont-Royal)

- St-Hubert et St-Zotique
- Côte-des-Neiges et Queen Mary
- Claremont et Sherbrooke
- Plaza Alexis Nihon
- Les Terrasses (en novembre 1976)
- Les Galeries Taschereau (Greenfield Park)
- Le Carrefour Laval.

**sous réserve des heures d'ouverture de l'édifice

Instabanque—un service unique... inter-cités

La tortue n'était pas complètement satisfaite. "C'est bien beau, dit-elle, mais moi qui porte ma maison sur mon dos, je voyage beaucoup et..." Je vous vois venir, reprit le malin renard, mais sachez qu'Instabanque permet non seulement de faire presque toutes les transactions bancaires habituelles mais de les faire d'une ville à l'autre. Bientôt, l'on trouvera pas moins de 75 appareils Instabanque dans les principales villes du pays, dont Montréal, Ottawa/Hull, Toronto, Hamilton, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Comment faire la demande de carte

En conclusion, la fourmi manifesta le désir d'en connaître davantage sur la façon de faire sa demande. Le renard lui indiqua qu'il suffisait (que l'on soit ou non client de Master Charge de la Banque de Montréal) de demander une carte Master Charge à bande magnétique, en s'adressant à sa succursale. Et c'est là-dessus que l'inauguration d'Instabanque, présidée par le renard, passa à l'histoire. Ce dernier se mérita une "bonne main d'applaudissements" de la part de ses compagnons de voyage et du conducteur qui crut bon rappeler la devise de la Banque de Montréal: "Service en tête".

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?



La Première Banque Canadienne
Banque de Montréal

DESIGNER D'INTÉRIEURS

YVON VALLÉE
Décorateur-Ensemblier
Designer d'intérieurs
336-5877
Intérieurs Vallée Inc.
1100, St-Amour, St-Laurent
Fabricant de meubles résidentiels et commerciaux sur commande

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College Suite 800
MONTREAL - 866-9854

LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART HEIN

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

A. DADOUN
Décorateur ensemblier
Créations exclusives
LE HOME D'AUJOURD'HUI
842-8679

L'AUTENTIQUE
CHATEAU
d'aujourd'hui
M. Serge Lafrance, s.a.
382-4710

BATIK

Cours et Ateliers
Centre des Arts et Loisirs Outremont
Début octobre
Jacqueline Duplessis
272-0308
274-9451
(poste 11 ou 31)

La PRÉVENTION DES INCENDIES
un supplément du Devoir
le 5 octobre prochain



Tentative de réintroduire Paris au Liban

Relative accalmie sur tous les fronts

(Par AFP et Reuter) — M. Kamal Joublat, leader de rassemblement islamopalestinien, a quitté le Quai d'Orsay hier soir, après avoir été reçu par M. Louis de Guiringaud, ministre français des Affaires étrangères.

A sa sortie, M. Joublat a estimé "qu'il faudrait introduire l'Europe, et en particulier la France, dans le problème du Proche-Orient et notamment dans le problème libanais".

M. Joublat s'est déclaré prêt à participer à une table ronde où qu'elle soit et en particulier à Paris, à condition qu'elle ne réunisse que des Libanais.

"La France peut intervenir auprès des Etats-Unis pour qu'ils fassent pression sur la Syrie et Israël pour que la paix

revienne au Liban", a-t-il dit.

Toutefois, l'initiative égyptienne d'une action conjuguée au Liban avec la participation de troupes françaises, ne pourrait conduire qu'à une aggravation de la crise libanaise, écrit l'agence Tass dans une courte dépêche datée de Paris.

L'agence soviétique fait état des entretiens du président Valéry Giscard d'Estaing avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Ismail Fahmy, jeudi et vendredi et ajoute que selon les "observateurs" à Paris ils avaient pour but d'"inciter la France à une action commune franco-égyptienne au Liban, prévoyant la participation de forces armées françaises".

"On considère à Paris avec prudence cette tentative

d'impliquer la France dans le conflit interne du Liban, ajoute l'agence Tass sans autre commentaire.

Au moment où l'attention se tourne vers Paris, les fronts libanais connaissent une accalmie.

Selon les stations de radio soutenant les divers protagonistes de la guerre, la situation a été relativement calme dimanche. Sur la ligne qui sépare Beyrouth en deux, les montagnes à l'est et au sud-est de la capitale, et Tripoli dans le nord.

Un calme relatif au Liban est un euphémisme pour désigner des combats isolés au sol, des duels d'artillerie sporadiques et un bilan inférieur à la moyenne quotidienne de quatre-vingts morts depuis le début des affrontements, il y a

dix-huit mois.

On ne juge pas imminente une seconde offensive syrienne à la suite des succès militaires des troupes de Damas, la semaine dernière.

Par ailleurs, l'Union soviétique, principal pourvoyeur d'armes de la Syrie, lui reproche une nouvelle fois son intervention au Liban.

Le journal "As Safir" publie ce qu'il affirme être le texte complet d'un message du Kremlin au président Hafez Assad, chef de l'Etat syrien et à M. Elias Sarkis, son collègue libanais.

"Nous voulons souligner que la poursuite des hostilités et le développement de l'intervention syrienne à l'appui de la droite, ne servent pas les intérêts du Liban ou des Palestiniens ou même les intérêts vitaux de la Syrie elle-même", précise le texte.

A Beyrouth, on estime que

les Soviétiques ont peu de moyens de pression sur la Syrie pour faire prévaloir leurs vues si ce n'est de cesser les fournitures d'armes, une mesure considérée comme improbable car elle réduirait davantage la sphère d'influence de l'URSS au Proche-Orient.

Par ailleurs, les troupes séoudiennes stationnées en Syrie depuis plus de trois ans regagneront bientôt leur pays et une cérémonie officielle marquant leur départ se déroulera à Damas aujourd'hui.

De source proche du contingent séoudien, on déclare que le retour a été décidé par les dirigeants de deux pays il y a plusieurs mois. On ajoute que les soldats seront de nouveau entraînés et reviendront ensuite en Syrie avec du matériel neuf.

Ce contingent a participé

aux côtés de la Syrie à la guerre israélo-arabe de 1973.

Enfin, une conférence arabe au sommet sur la crise libanaise s'ouvrira le 18 octobre au siège de la Ligue arabe au Caire, rapporte dimanche l'agence Mena.

Ces travaux dureront deux ou trois jours, ajoute-t-elle.

Selon le quotidien "Al Ahram", l'hôtel Hilton, établissement de 400 chambres situé près du siège de la Ligue arabe, sera évacué pour accommoder les dirigeants arabes qui assisteront à ce sommet.

Aucune précision n'a été donnée sur les pays qui y seront représentés. L'Egypte avait la semaine dernière proposé une conférence entre les dirigeants libanais, égyptiens, syriens, koweïtiens, séoudiens et palestiniens, mais la Syrie a jusqu'ici ignoré cet appel.

On demande des:

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Expérience:
VIF - De vive voix
Enseignement aux adultes

283-6837 jour
935-9788 soir

POSSÉDEZ-VOUS UN DIPLÔME COLLÉGIAL OU UNIVERSITAIRE ?

Nous avons une opportunité pour vous d'être entraîné comme conseiller sur des problèmes et le "Canada Pension Plan" avancément rapide pour responsabilités d'administration.

Salaire de \$1000. par mois, selon les qualifications.

Pour rendez-vous appelez:
B.A. Stein, C.I.U.
731-3914

Compagnie d'Assurance Prudentielle

Manille: réunion-test du FMI et de la Banque mondiale

MANILLE (par Reuter et AFP) — Le président Ferdinand Marcos ouvre aujourd'hui au centre des conventions à Manille la 31e conférence annuelle conjointe du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale, à laquelle 129 pays seront représentés.

On s'attend que, dans son discours d'ouverture, le chef de l'Etat philippin se fera l'interprète des pays en voie de développement auxquels la conférence fournira une nouvelle occasion de réclamer une répartition plus rapide et plus équitable des ressources de la planète et une contribution plus importante des pays industrialisés à leur développement.

Dans son discours, M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale, passera en revue les activités de l'institution en matière de prêts durant l'année écoulée et parlera des graves problèmes posés par l'inflation et l'élévation du niveau de vie dans les pays pauvres.

Les Etats-Unis ont relancé de leur côté, leur projet de création d'une Banque internationale de ressources devant le comité du développement commun au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.

M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, a renouvelé devant le comité la proposition faite en mai dernier à la quatrième CNUCED de Nairobi par M. Henri Kissinger. Une telle banque permettrait, selon les Américains, de financer l'exploitation, le stockage et la vente des matières premières produites par les pays du tiers monde.

Le comité du développement a décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de ses prochains travaux. Mais, M. Henri Konanbedie (Côte d'Ivoire), président de ce comité, a indiqué au cours d'une conférence de presse que le fait d'étudier ce projet, ne

signifiait pas approbation de la Banque de ressources.

Dans les milieux informés on estime que les réunions comme celle de Manille pourraient être décisives en ce qui concerne la mise à l'épreuve des pays industrialisés et des promesses qu'ils ont faites il y a un an lors de la 7e session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies.

Pour sa part, la Banque mondiale voudrait porter son capital, de 27 milliards actuellement à 34 milliards de dollars de manière à être en mesure d'aller au-delà des 5,8 milliards de prêts qu'elle a consentis l'an dernier.

Cependant, le problème financier le plus urgent de la Banque mondiale est la reconstitution du capital de sa filiale, l'Association internationale de développement (AID) qui prête seulement aux pays les plus pauvres, pour

plus de la moitié au sous-continent indien, à des taux d'intérêt très bas.

M. McNamara souhaite que l'AID puisse disposer en juillet prochain, au début d'un nouvel exercice de trois ans, d'un montant de neuf milliards de dollars, soit le double de l'actuel.

Les 24 pays bailleurs de fonds ne sont pas parvenus à s'entendre à ce propos. Ils se rencontreront encore une fois le 12 octobre à Kyoto, au Japon.

Les experts du FMI et de la Banque mondiale ont fait état dimanche de statistiques montrant que les pays en voie de développement accusent un déficit anormalement élevé de 32 ou 33 milliards de dollars en 1976 et que cette situation se prolongera durant la première moitié de l'an prochain.

Carrières et Professions

LE CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CRDI)
recherche un

CONSEILLER TECHNIQUE

pour le

SÉNÉGAL

Fonctions: Dans le cadre d'un projet financé par le CRDI pour suivre des travaux de recherche portant sur la technologie post-récolte du sorgho, du mil et du maïs; en étudier le processus de récolte, battage, séchage, entreposage, transformation et utilisation au niveau des villages.

Exigences: Une M. Sc. ou équivalent en génie rural, technologie alimentaire ou domaine connexe. Il faut en outre, pouvoir s'exprimer et travailler en français.

Traitements: Selon les qualifications et l'expérience. Des allocations de séjour à l'étranger et autres indemnités s'ajoutent au salaire.

Lieu de travail: Centre National de Recherches Agronomiques, Bambey, Sénégal.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Le Directeur,
Division des Sciences de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Nutrition
CRDI
C.P. 8500
Ottawa, Canada K1G 3H9

L'hôtel Beauséjour à Moncton.
Son nom même est une promesse...

Une promesse que cet hôtel ultra-moderne tient au superlatif.

L'atmosphère de l'hôtel Beauséjour ne se décrit pas. Elle se respire. C'est un sourire où éclate le charme acadien et l'hospitalité des gens de mer... C'est le passé conjugué au futur dans le décor des 212 chambres climatisées, des chambres ultra-confortables et accueillantes à souhait avec leur télé-couleur... C'est une table qui ferait honneur aux plus grands établissements hôteliers du continent...

C'est une façon de vivre qui sait agrémenter le mieux possible les heures de travail et les moments de détassement, grâce à des aménagements parfaits pour réunions et congrès (vous ne trouverez pas mieux dans toutes les Maritimes) et des lieux d'agrément qui vous laisseront un goût de revenez-y.

Par exemple, le Windjammer, ce «navire» gastronomique où le fruit de mer est roi; l'Auberge, délicieux rappel du temps où l'on mangeait amoureusement; Cloud Nine, dominant le cœur de Moncton du haut de ses vingt étages, où la vie nocturne de Moncton bat au rythme de la joie de vivre; Beauséjour n'Belles, un bar époustoufflant que vous n'oublierez jamais.

Venez une fois à l'hôtel Beauséjour de Moncton. Vous y reviendrez. Avec plaisir.

hôtels CN

Comme vous les aimez!



Past III
PEUGEOT
504

Vente
Location
Service
C'est la
meilleure!

Biarritz

10,825 Racette Mt-Nord
323-1900

BRUNET

DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyage

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges
Tél. 738-8686

Fondée en 1877

Université du Québec à Montréal

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

Bureau du Registraire

Fonction:

L'attaché d'administration voit à l'application de la réglementation, des directives et des procédures propres au service de l'Admission du Registraire. Les fonctions dans lesquelles il évolue requièrent de lui des aptitudes aux relations humaines, à l'organisation et à la direction.

Exigences:

— Diplôme de 1er cycle en administration.

Traitement:

Dans une échelle de salaire se situant entre \$12,042. et \$21,642.

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae complet, devront parvenir, avant le 8 octobre 1976 au:

Service du Personnel (Concours no. 76-160)
Université du Québec à Montréal
355 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 6029
Montréal, P. Québec
H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

AGENT DE DÉVELOPPEMENT
Service de l'audio-visuel

Fonction:

Sous la direction immédiate du directeur du service de l'audio-visuel, l'agent de développement audio-visuel établit un lien pratique entre les besoins de la communauté universitaire et les ressources offertes par le service.

L'agent de développement audio-visuel assure, avec le concours des responsables concernés, un relevé permanent des secteurs d'activités du service où la disponibilité est la plus élevée, dans une perspective de rentabilisation des ressources.

Exigences:

— Diplôme de 1er cycle dans une discipline appropriée.
— Cinq (5) années dans un secteur relié à la rédaction publicitaire, la vente, la technologie de communication.
— Connaissance de la technologie audio-visuelle appliquée à l'enseignement.

Traitement:

Dans une échelle de salaire située entre \$11,880. et \$20,543.

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae complet, devront parvenir, avant le 8 octobre 1976 au:

Service du Personnel (Concours no. 76-160)
Université du Québec à Montréal
355 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 6029
Montréal, P. Québec
H3C 3P8

Buenos Aires: le général Videla échappe de peu à un attentat

BUENOS AIRES (Reuter) — Le général Jorge Videla, président de la Junta militaire en Argentine, a échappé de peu samedi à un attentat après avoir passé en revue des troupes à la base de Campo de Mayo, à trente kilomètres de Buenos Aires.

La plupart des Argentins n'ont pas été informés de l'incident car un blackout a été imposé par le gouvernement militaire. Les organes d'information argentins ont reçu l'ordre de ne pas en diffuser la nouvelle et d'attendre la publication d'un communiqué officiel.

D'après les journalistes présents, l'explosion s'est produite sous l'estrade que le général Videla avait quittée environ trois minutes plus tôt. Le chef de l'Etat se trouvait à ce moment à une centaine de mètres du lieu de l'explosion, due semble-t-il à une bombe attachée à un des piliers de l'estrade d'honneur dressée à l'occasion de la journée de l'armée.

L'incident aurait fait au moins deux blessés, dont un lieutenant et un soldat.

La base de Campo de Mayo sert de quartier général au président Videla, qui y habite depuis la déposition de la présidente Maria Estela Peron le 24 mars dernier. Il s'agit de la base la mieux gardée d'Argentine et on se demande comment les auteurs de l'attentat ont réussi à y pénétrer.

Le général Videla n'a pas prononcé d'allocution au cours de cette manifestation, mais un autre responsable militaire, le général José Catan, s'est adressé à la troupe pour lui dire que l'armée était en train de gagner la bataille contre la guérilla urbaine.

Il a notamment déclaré que les guérilleros avaient "renoncé à s'attaquer à des bases militaires".

De son côté, le général Videla avait déclaré la semaine dernière, lors d'une allocution prononcée dans la province de Tucuman: "La guérilla est cassée et isolée. Ses dirigeants ont été éliminés et une grande partie de son appareil de propagande et de logistique a été détruite."

On apprend par ailleurs de sources proches des forces de sécurité que le chef des Montoneros, Mario Firmenich, a échappé de peu mercredi dernier à la police lors d'un raid effectué dans une maison où il se trouvait avec plusieurs compagnons. Il est parvenu à s'échapper juste avant qu'une fusillade n'éclate entre les forces de sécurité et ses partisans, dont cinq ont été tués et quatre capturés.

Il est l'homme le plus recherché d'Argentine depuis la mort de Roberto Santucho, chef de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) au cours d'une fusillade avec la police en juillet dernier à Buenos Aires.

Une plaisanterie raciste de M. Butz risque de coûter cher à Gerald Ford

(par Reuter et AFP) — Le

président Ford est soumis à des pressions croissantes pour qu'il congédie M. Earl Butz, son secrétaire à l'Agriculture, coupable d'avoir fait une plaisanterie de caractère scatologique-sexuel à propos des Noirs américains. D'importantes personnalités du Parti républicain se sont alignées samedi sur la position du candidat démocrate Jimmy Carter en demandant que M. Butz soit renvoyé. Parmi elles figurent M. Edward Brooke, le seul sénateur noir, du Massachusetts, M. Jacob Javits, sénateur de New York, et M. John Anderson, président du groupe républicain à la Chambre des représentants.

Mais M. Ford, qui a déjà réprimandé son secrétaire à l'Agriculture, s'est refusé à commenter l'affaire, et son porte-parole n'a pas autorisé la presse à le questionner à ce sujet.

L'affaire cause un dilemme au président: il compte sur M. Butz pour lui gagner des voix vitales dans les Etats agricoles, mais il ne tient pas à offenser les Noirs.

On pense que le président laissera la pression de l'opinion publique s'accroître jusqu'au moment où M. Butz n'aura pas d'autre choix que de s'en aller, de son propre chef.

C'est la deuxième fois que M. Butz, secrétaire à l'Agriculture depuis cinq ans, est victime de son "sens de l'humour". Il y a deux ans, c'étaient les Italo-américains qui demandaient sa démission, outragés par ses remarques à propos de l'opinion du pape sur le contrôle des naissances. Prenant l'accent italien, il avait dit: "He No Playa Da Game, He No Maka Da Rules" il ne joue pas le "jeu", ce

n'est pas à lui d'en faire les règles".

Cette fois-ci, la grande presse américaine a jugé les remarques de M. Butz trop obscènes pour les reproduire, même en ayant recours à des points de suspension.

C'est l'ancien conseiller à la Maison-Blanche, John Dean, ce tourmenteur des présidents américains, qui est à l'origine des ennuis de M. Butz. Celui-ci lui avait fait la remarque alors qu'ils se rendaient tous deux en Californie après la convention républicaine de

Kansas City.

M. Dean, qui a contribué à la chute de M. Nison, a fait état de la plaisanterie dans le dernier numéro du magazine underground "Rolling Stone" en ne mentionnant pas le nom du ministre. Un autre magazine a remédié à cette lacune.

La campagne républicaine a donc, à son tour, des ennuis avec la presse. Le sénateur Robert Dole, colistier du président Ford, a jugé "stupide" la plaisanterie du secrétaire à l'Agriculture, mais il a relevé que celui-ci n'était pas candidat à

la présidence contrairement à M. Carter, dont il a rappelé l'interview dans le dernier numéro de "Playboy". Dans l'interview, qui paraît avoir causé un tort énorme au candidat démocrate, celui-ci disait avoir "convoité" d'autres femmes dans son for intérieur, et il utilisait aussi le mot tout cru pour le dire.

Alors que la controverse redoublait d'intensité, le président Ford a promulgué hier une loi autorisant M. Butz à dépenser 50,000 dollars par an

pour des cours de formation linguistique à l'intention des fonctionnaires du département de l'Agriculture employés à l'étranger.

Il reste que M. Jimmy Carter est actuellement le favori dans suffisamment d'Etats pour être élu président des Etats-Unis mais, à mi-chemin dans la campagne électorale, son avance diminue, indique une nouvelle enquête du "New York Times".

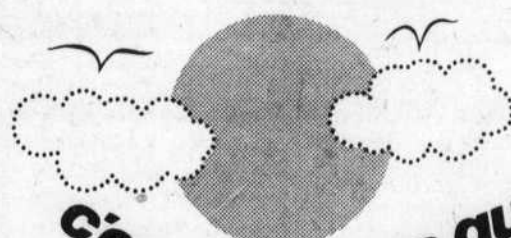
L'étude, effectuée Etat par Etat, montre que le candidat

démocrate l'emporte nettement sur le président Gerald Ford dans dix Etats représentant 84 voix au collège électoral, et beaucoup moins nettement dans 16 Etats comptant 210 voix. Au total, ces 26 Etats lui apporteraient 294 voix, 24 de plus que la majorité requise de 270.

Le président, de son côté, est nettement le favori dans 8 Etats avec 46 voix et moins nettement dans six autres valant 38 voix, ce qui représente un total de 84.

Montréal-Toronto-Vancouver à 11h

5 autres vols quotidiens de Montréal à Vancouver



C'est l'Orange qui nous mène en haut

CPAir

Un retour triomphal de Mgr Muzorewa à Salisbury

SALISBURY (par Reuter) — Des dizaines de milliers d'Africains ont réservé hier un accueil enthousiaste à Mgr Abel Muzorewa, chef de l'aile extérieure du Conseil national africain (ANC) à son retour à Salisbury après un an d'exil volontaire.

La foule s'était massée tout au long de la route qui mène de l'aéroport au quartier noir de Highfield. L'évêque méthodiste a été accueilli par des chants, des applaudissements et le salut du pouvoir noir.

Le retour de Mgr Muzorewa apporte une nouvelle dimension aux efforts d'unité entre les dirigeants nationalistes noirs, maintenant que le gou-

vernement blanc de M. Ian Smith a accepté le principe de l'accession de la majorité au pouvoir en Rhodésie dans un délai de deux ans.

L'imposante réception réservée à Mgr Muzorewa renforce la thèse de ses partisans selon laquelle il jouit d'une bien plus grande popularité en Rhodésie que M. Joshua Nkomo, chef de l'autre tendance de l'ANC. L'arrivée de ce dernier à Salisbury il y a une semaine n'avait mobilisé qu'un peu moins de quinze cents personnes.

Les deux hommes politiques se sont brièvement rencontrés il y a quelques jours au Botswana et ont déclaré qu'ils se retrouveront lundi pour examiner les moyens d'aligner leurs positions en vue de la conférence constitutionnelle convoquée par la Grande-Bretagne pour la formation d'un gouvernement de transition en Rhodésie.

Pendant ce temps, MM. Ted Rowlands et William Schaefele, arrivaient à Pretoria en provenance de Dar-es-Salaam via Lusaka.

Le ministre d'Etat britannique au Foreign Office et le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des affaires africaines passent la nuit à Pretoria avant de gagner Salisbury pour continuer leurs consultations sur une conférence constitutionnelle d'où devrait sortir un gouvernement transitoire rhodésien.

Des progrès ont été enregistrés dans les préparatifs de cette conférence, a déclaré M.

Ted Rowlands, lors d'une escale de vingt-cinq minutes à Lusaka.

M. Rowlands n'a pas voulu préciser où pourrait se tenir la conférence dont le premier objectif sera de mettre en place un gouvernement de transition en Rhodésie.

M. Rowlands s'est également abstenu de dire s'il pense que les nationalistes rhodésiens sont en mesure de présenter un front uni à la conférence.

NATIONS UNIES (AFP) — Le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. William Scranton, a exprimé l'espoir que les pays africains n'insisteraient pas pour réclamer des sanctions contre l'Afrique du sud dans une résolution au Conseil de sécurité sur la question de la Namibie.

Interrogé au cours d'une interview télévisée sur la possibilité d'un veto américain au conseil dans cette éventualité, M. Scranton a répondu qu'il ne serait pas souhaitable d'appliquer des sanctions à l'Afrique du sud au moment précis où des négociations sont en cours avec tous les intéressés, notamment Pretoria, pour essayer de régler le problème.

M. Scranton a ajouté que ses remarques s'appliquaient à la période actuelle, et non à un avenir indéfini, et a indiqué que la Grande-Bretagne et la France avaient une position analogue à celle des Etats-Unis.

LA PROTECTION UNIVERSELLE. COMPAGNIE D'ASSURANCES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

Preniez avis qu'une assemblée générale spéciale des détenteurs d'actions ordinaires de la Protection Universelle, Compagnie d'Assurances sera tenue au numéro 507, place d'Armes, bureau 715, à Montréal, le 22 octobre 1976, à 14 heures 15, aux fins d'étudier et d'approuver le règlement décrétant la conversion de la Compagnie en une autre compagnie soumise aux dispositions de la Loi sur les assurances et aux fins d'étudier et d'approuver un acte d'accord à intervenir avec La Compagnie d'Assurance du Club Automobile de Québec de manière que les deux compagnies se fusionnent.

Donné à Montréal, ce 21e jour de septembre 1976 Pour le Conseil d'administration Jean-Claude Martin Secrétaire

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUÉBEC ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

Preniez avis qu'une assemblée générale spéciale des détenteurs d'actions ordinaires de La Compagnie d'Assurance du Club Automobile de Québec sera tenue au numéro 507, place d'Armes, bureau 715, à Montréal, le 22 octobre 1976, à 14 heures 45, aux fins d'étudier et d'approuver le règlement décrétant la conversion de la Compagnie en une autre compagnie soumise aux dispositions de la Loi sur les assurances, et aux fins d'étudier et d'approuver un acte d'accord à intervenir avec La Protection Universelle, Compagnie d'Assurances de manière que les deux compagnies se fusionnent.

Donné à Montréal, ce 21e jour de septembre 1976 Pour le Conseil d'administration Jean-Claude Martin Secrétaire

Le PC approuve le plan Andreotti

ROME (par Reuter) — Les mesures draconiennes annoncées vendredi soir par le gouvernement démocrate-chrétien semblent avoir recueilli l'approbation du Parti communiste italien.

"L'Unità" réagit favorablement au discours prononcé par M. Giulio Andreotti, président du Conseil, estimant que certains points de l'action qu'il envisage pour redresser l'économie, se sont rapprochés des thèses communistes et socialistes.

Or, le soutien des deux partis de gauche qui dominent également le mouvement syndical, est déterminant, car certaines propositions annoncées ne peuvent être adoptées au Parlement que grâce à leur abstention bienveillante.

Avant d'annoncer les mesures d'urgence, M. Andreotti a promis aux dirigeants syndicaux de ne pas prendre de décisions unilatérales sur des augmentations de tarif des services publics.

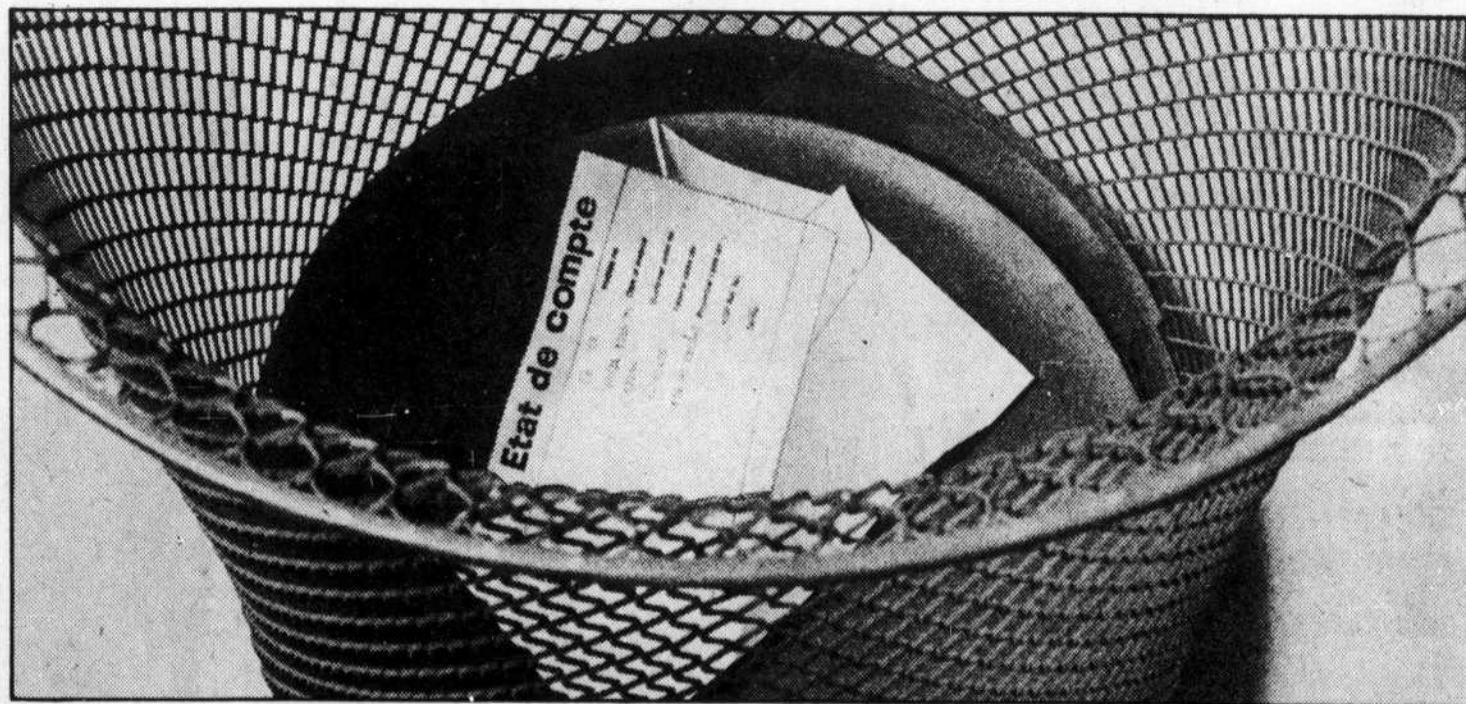
Vendredi, la lire a perdu 10 points contre le dollar et en cours de séance, elle est même descendue de 20 points par rapport au taux de clôture de la veille.

Le décret le plus sévère du gouvernement pour lutter contre la spéculation a été l'imposition pendant deux semaines d'une taxe de 10 pour cent sur tous les achats de devises étrangères. En même temps, le taux d'escompte a été porté au niveau sans précédent de 15 pour cent.

Le président du conseil a imputé les bouleversements enregistrés sur les marchés des changes européens à l'incertitude concernant l'avenir du très solide Mark allemand après les élections législatives de dimanche en RFA.

Une autre mesure, annoncée vendredi soir par M. Andreotti, est surtout d'ordre technique, elle prévoit un accroissement de 30 à 50 pour cent de la proportion des devises étrangères reçues par les exportateurs devant être immédiatement convertie en lires, même si le règlement est différé.

Vos états de compte aboutissent au panier? Téléforce peut vous aider.



Bell Canada

Téléforce, 1 rue Nicholas, 9e étage, Ottawa K1G 3N6. a/s Nicole Girard, Contrôleur adjoint—TÉLÉFORCE. J'aimerais savoir comment Téléforce peut profiter à mon entreprise.

- ☐ Veuillez m'envoyer votre brochure Téléforce.
- ☐ J'aimerais que l'un de vos spécialistes m'appelle.
- ☐ Nous avons une équipe de _____ représentants.

Nom _____
Compagnie _____
Adresse _____ Code postal _____
Province _____ Téléphone _____

D-85-22

Nouvelle charge contre la télé à péage Premier film sur Tricofil ce soir

par Claude Gauthier

Une quinzaine de spécialistes en communications réunis en session de consultation par l'Office des communications sociales, sont d'avis que la télévision à péage n'est pas une question urgente par rapport aux besoins des consommateurs. Mais, si elle doit être implantée, elle devrait relever d'une juridiction provinciale.

Le groupe précise dans un document d'une vingtaine de pages, rendu public la semaine dernière, que le système de télévision à péage drainerait des ressources considérables au détriment de facteurs économiquement et socialement plus importants. « Il n'existe pas, affirment-ils, au Canada français ou anglais,

un besoin fortement ressenti par le public d'une augmentation de la production télévisuelle. De plus, précisent-ils, il est utopique de dire que la seule technologie permettrait aux consommateurs de télévision de faire des choix plus enrichissants et plus personnels. La télévision à péage risque donc de servir uniquement les intérêts des diffuseurs et ceux d'un public déjà saturé. »

On se rappellera que la Société Radio-Canada s'est prononcée, jeudi dernier, devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), contre l'établissement de la télévision payante au Canada. Au Canada français, affirme le mémoire de la société d'Etat, la télévision payante semble con-

testable pour deux motifs: elle aurait, si on lui permet de se développer, de graves répercussions culturelles du fait que la programmation serait constituée en majeure partie d'émissions étrangères, doublées ou sous-titrées en français; en second lieu, cette télévision payante de langue française ne présente pas de perspectives économiques alléchantes. La Société estime en effet à 43.000 seulement (soit 12%) le nombre de foyers canadiens-français qui se doteraient du système de la télévision payante, en regard des 360.000 foyers de langue française qui sont abonnés au câble. À \$8 l'abonnement mensuel, calcule Radio-Canada, les recettes annuelles brutes seraient d'environ \$4.1

millions. En consacrant 15% de ces recettes brutes, soit \$600.000 à la production canadienne, conclut le mémoire, cela constituerait un montant insignifiant pour un service de 52 semaines.

Parmi les participants à la réunion de l'Office des communications sociales de Montréal (dont les opinions n'engageaient d'ailleurs pas leur organisme respectif), mentionnons les noms de MM: Jean-Paul Lafrance, directeur du département des Communications de l'Université du Québec à Montréal; Jean-Guy Dubuc, éditeur à la Presse; Yvan Corbeil, président du Centre de recherches sur l'opinion publi-

par Jean-Pierre Tadros

Radio-Québec présentera ce soir à 20h30, en première partie d'une "livraison spéciale", un document important qu'il ne faudrait pas manquer. Ce n'est pas qu'il soit sans reproche; tout au contraire. Plus simplement, il s'agit du premier documentaire sur l'une des expériences les plus discutées qu'auront vécues les ouvriers québécois du textile. Et ne serait-ce que pour cette raison, il faut qu'on s'y arrête.

Le documentaire en question, qui dure une heure, a été réalisé par François Brault et Roger Lenoir. Et il porte, on l'aura deviné, sur Tricofil (la Société populaire Tricofil de St-Jérôme, pour être plus précis) qui s'appelle il n'y a pas longtemps encore la Regent Knitting Mills. Comment est-on passé d'une appellation à l'autre, ce sera précisément ce qu'examinera le film qui donnera exclusivement la parole aux ouvriers qui auront vécu et vivent toujours l'expérience. D'ailleurs, le parti pris des réalisateurs, donc du documentaire, se manifeste d'entrée de jeu puisque le film a pour titre: "Tricofil c'est la clef". Titre, il faut le préciser,

emprunté à un ouvrier dont les paroles vont justement servir à clore le film.

C'est donc avec une sympathie évidente que les réalisateurs de ce documentaire vont examiner l'expérience d'autogestion des ex-ouvriers de la Regent Knitting Mills. Cependant, ils ne s'impliquent jamais directement dans le film autrement que par le regard qu'ils choisiront de porter sur cette réalité et le montage qu'ils en feront. Et il y avait beaucoup à voir. Car pour comprendre Tricofil il fallait bien commencer par montrer ce que fut la Regent Knitting Mills à St-Jérôme et pourquoi ses propriétaires décidèrent de fermer les portes de cette usine le 4 juin 1974. Le film va alors interroger des ouvriers sur leurs réactions à l'époque. On apprend ensuite comment ces mêmes ouvriers et les ouvriers en sont venus rapidement à la décision de recommencer, mais avec l'espoir de trouver une nouvelle administration. Et puis ce sera le long cheminement vers l'autogestion, et sa mise en place.

Car aujourd'hui, qui parle de Tricofil pense à autogestion. Le film s'arrêtera donc

tout naturellement pour indiquer, à l'aide de tableaux, ce que cela représente en fait. On apprend aussi combien et comment les ouvriers de la Regent Knitting Mills l'ont achetée, cette autogestion. Les difficultés, aussi, pour avoir cet argent nécessaire à rouvrir l'usine seront longuement évoquées. Curieusement, là où le film devient tout à coup fort peu loquace, c'est quand il s'agit de montrer les ouvrières et les ouvriers en train de vivre cette autogestion. On aurait aimé en effet voir ces mêmes ouvrières et ouvriers opérer dans ces structures particulières de gestion. Faute de temps ou de moyens, je ne sais, le film ne nous montrera rien de tout cela.

À la place, cependant, on aura de précieux témoignages d'ouvriers qui ne craignent pas de s'exprimer en toute franchise devant la caméra. On comprend alors que "Tricofil c'est la clef" est basé avant tout sur la parole; elle seule compte, et l'image ne viendra que l'illustrer, lorsque cela s'avérera possible. Il faudra donc savoir être très attentif, car il se dit beaucoup de choses importantes dans ce film d'une heure, et il n'est pas toujours facile de tout assimiler, surtout si l'on n'est

que lointement familier avec l'expérience de Tricofil.

Personnellement, ayant vu le film lors d'un visionnement privé, je dois avouer en avoir autant appris par la discussion qui a suivi la projection que par le film lui-même. C'est qu'on ne peut pas résumer l'expérience de Tricofil en 60 minutes. Ce n'est pas un film, mais une série de films qu'on aurait dû faire. Courageusement, parce que sans appui financier aucun sinon celui des Productions François Brault, François Brault et Roger Lenoir ont cependant posé le premier jalon qui se présente comme une utile synthèse du problème. Il resterait maintenant à en examiner les différents éléments.

Si l'on peut donc toujours discuter de l'approche choisie par les réalisateurs, on ne peut cependant leur faire grief d'avoir été incomplet. Par contre, on peut s'étonner de voir Radio-Québec présenter le film sans avoir prévu une période de discussion par après. Car c'est là le genre de document qui demande à être débattu par la suite. Ce soir, il y aura donc un manque important. Il vous reviendra alors à interroger vous-mêmes le film et cette réalité importante qu'il vous présentera.

Agaronian refait surface à Montréal

par Gilles Potvin

Comme concert surprise, celui de samedi soir à la salle Claude-Champagne où figuraient non pas un mais deux lauréats du Concours international de Montréal, le violoniste Ruben Agaronian (1972) et le soprano Makvala Karashvili (1973), sera difficile à battre. En effet, ce n'est que le jour même du concert que des annonces sont parues dans les journaux et les affiches de l'agence Cansov, qui organisait la manifestation, ne semblent pas avoir été largement diffusées.

Quoi qu'il en soit, quelque deux cents mélomanes s'étaient rendus pour le concert annoncé comme devant débuter à 20 heures mais qui en fait ne commença que vers 20 h 45. De plus, les programmes avaient été égarés et l'annonce des pièces a été faite de la scène par un interprète.

La première moitié du programme était dévolue à Ruben Agaronian, dont personne n'avait oublié le jeu prodigieux lors de sa victoire de 1972. Nous ne l'avions pas revu depuis, son engagement avec l'OSM ayant été annulé de même que l'enregistrement d'un disque. Plus tôt cette année, l'on apprit qu'il avait remporté le premier prix au Concours Tchaikovsky de Moscou, dans lequel il s'était d'ailleurs classé dès 1966.

Agaronian se présente avec modestie mais il n'a fallu que peu de mesures de la Sonate no 1, en ré mineur, de Saint-Saëns pour qu'il s'affirme un maître absolu de l'archet, un violoniste comparable aux plus grands. La technique et la justesse sont quasi infaillibles et le jeu est imbu d'une autorité, d'un charme et d'un sens musical qui ne devraient pas

tarder à éblouir le monde entier. Ce jeune homme un peu frêle, au profil pagannien, nous apparaît comme le successeur et l'émule de David Oistrakh.

Un programme entier lui aurait sans doute permis de montrer davantage toutes les facettes de son talent. Dans les circonstances, il a surtout mis en valeur d'incroyables moyens techniques, notamment dans Malagena et Habanera de Sarasate. Les Marguerites de Rachmaninoff (sans doute dans la transcription de Kreisler) et, en rappel, Romanza andaluz du même Sarasate. Avec la Ronde des lutins de Bazzini, l'envoûtément était total. Ruben Agaronian est indiscutablement en route vers les sommets et Montréal peut-être fier d'avoir contribué à son lancement.

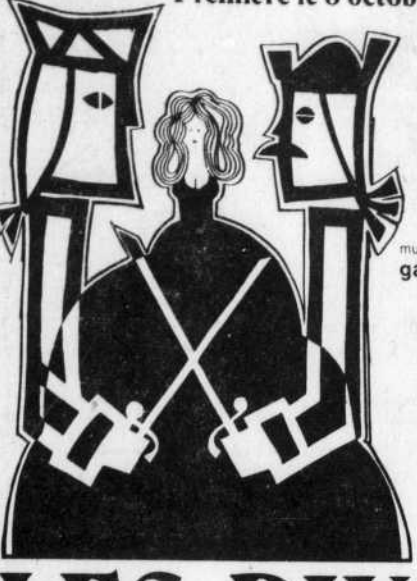
La voix chaude et bien timbrée de Makvala Karashvili tout comme ses dons d'interprète ont brillé dans des mélodies de Moussorgsky et de Rachmaninoff de même que dans les Sept chansons populaires espagnoles de Manuel de Falla dont elle su maitriser tous les aspects stylistiques.

Etoile du Théâtre Bolchoï, la jeune cantatrice soviétique s'est ensuite tournée du côté de l'opéra pour chanter deux pages de Tosca de Puccini, d'abord une version assez bizarre de ce qui est le duo du premier acte avec Cavara-dossi puis la célèbre prière, Vissi d'arte. L'on a retrouvé ici un fort tempérament et ce qui nous a semblé des dispositions certaines pour la scène.

Les deux jeunes artistes soviétiques ont bénéficié d'une collaboration exceptionnelle de la part de la pianiste Mary Ann Aroutounian, dont le jeu s'est montré à tout moment solide et efficace.

tnm 861 0563 

Première le 8 octobre



mise en scène
jean gascon
décors, costumes
robert prevost
musique
gabriel charpentier

Première
vendredi le
8 octobre

LES RIVAUX

de sheridan
dorothée berryman
jean pierre chartrand
pierre claveau
sophie clément
jean dalmain
victor desy

adaptation: jean-louis roux
georges groulx
léo ilia
claire lefebvre
pauline martin
jean perraud
francois rozet
janine sutto

PARIS MATCH Un des grands événements de Cannes 1976. Ce nouveau chef-d'œuvre de Francesco Rosi... Nicolas de Rabudy

POUR TOUS

un film de **FRANCESCO ROSI**

LINO VENTURA

CADAVRES EXQUIS

CARREFOUR 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.15 - 9.30

STE-CATHERINE-BLEURY 856-8057

HAROLD ET MAUDE
Musique de Cat Stevens
Film de Hal Ashby

Harold Sem. 9:35 Jonathan Sem. 7:30

Salle climatisée.

Cinéma 7e art 3180 rue BELANGER

Jonathan Livingston LE GOELAND
Musique de Neil Diamond
Film de Hal Bartlett

POUR TOUS

Le film que tout le monde veut voir... L'EXPRESS

Un film qui est une merveille, deux heures de bonheur. PARIS-MATCH

La grande rencontre Montand-Deneuve, dans un film somptueux et mouvementé. FRANCE SOIR

Montand et Deneuve, plus belle que jamais, à leur meilleur. LE FIGARO

Un feu d'artifice!... Un film-divertissement à l'état pur, une grande réussite! LE MONDE

A voir tout de suite! MINUTE

Un rythme et un humour rarement vus au cinéma. ELLE

Un divertissement sensationnel, une soirée heureuse au cinéma, un succès assuré. L'EXPRESS

Dynamique, haletant, bourré d'espièglerie, un film fou, fou, fou. LE POINT

A voir!!! L'AUREOLE

Le plaisir, la joie, le bonheur que ce film procure sont uniques. PARISCOPE

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS ET CKMF

La grande rencontre Montand/Deneuve, un feu d'artifice... le plaisir, la joie, le bonheur que ce film procure sont uniques...

PIERRE DAVID présente

LE SAUVAGE

un film de **JEAN-PAUL RAPPENAU**

YVES MONTAND
CATHERINE DENEUVE

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115

VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

DÈS VENDREDI

ATWATER 2
PLAZA ALEXIS NIHON
Étage modes 931-3313

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS.

LE BON ET LES MECHANTS **POUR TOUS**

de **CLAUDE LELOUCH**

MARLENE JOBERT
JACQUES DUTRONC
SERGE REGGIANI

Salle Rensai Sem. 7:30 9:45 Sam. dim. 12:45 3:00 5:15 7:30 9:45

Salle McLean Sem. 7:30 9:30 Sam. dim. 1:30 3:30 5:30 7:30 9:30

le DAUPHIN BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

PREMIERE le 6 OCTOBRE

LE MISANTHROPE

MOLIÈRE

avec **LOUISE TURCOT - FRANÇOIS CARTIER PASCAL ROLLIN - ELISABETH LESIEUR**

Marguerite Lemir, Yvon Bouchard, Alain Fournier, Daniel Tremblay, Gaston Lepage, Jean-Luc Montminy, Claude St-Germain.

air conditionné

Deuxième semaine

ALPHA BETA

Billets en vente à l'Hôtel Sheraton Mt-Royal, G-20, 526-0821
Guichet ouvert de 12 h à 18 h. Montreal Trust P.V.M.

BIENTÔT 18 ANS

Après **LES VALSEUSES**

CALMOS

Le nouveau film de **BERTRAND BLIER**



INES PEREE ET INAT TENDU
REJEAN DUCHARME
20 OCTOBRE AU 17 DECEMBRE

MADEMOISELLE JULIE
STRINBERG
10 JANVIER AU 8 MARS

ARLEQUIN VALET DE DEUX
MAITRES GOLDONI
14 MARS AU 20 MAI

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE

CLASSE Pour TOUS

Drôle, brillant et éblouissant

SALLE RENSAI

le couple le plus explosif du cinéma
Jean-Paul Belmondo
Geneviève Bujold

l'incorrigible

Une comédie de **Philippe De Broca**

SALLE EISENSTEIN

UN FILM DE **WERNER HERZOG**
avec **BRUNO S.**

l'énigme de KASPAR HAUSER

VO ST FRANCAIS

PARLEZ-NOUS D'AMOUR

UN FILM DE **JEAN-CLAUDE LORD**

VERSAILLES 1 352-7880

Le PARISIEN 2 486 STE CATHERINE D. 866-3856

GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 611-6129

LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776

RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

MASKA ST-HYACINTHE

GALERIES D'ART

SALABERRY TERREBONNE CAPITOL

VALLEYFIELD TERREBONNE ST-JEAN

REX JOLLETTE

ST-JEROME JOLLETTE

JACK NICHOLSON 14 ANS

VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOU

CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1665

CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

CINE-PARC ODEON 523-9751 655-0692

TRANS CANADIENNE SORTIE (ST-BRUNO) 60

PLACE DES ARTS

ABONNEMENT CONCERTS '76-'77

9 CONCERTS EXCEPTIONNELS

EMANUEL AX * Nov. 1 20 h 30
Pianiste

CLAUDIO ARRAU Nov. 29 20 h 30
Pianiste

BYRON JANIS Déc. 6 20 h 30
Pianiste

PINCHAS ZUKERMAN * (violin) Janv. 3 20 h 30
EUGENIA ZUKERMAN * (flûte) 20 h 30

PAUL BADURA-SKODA Fév. 7 20 h 30
Pianiste

IVAN DAVIS * Fév. 21 20 h 30
Pianiste

ANDRES SEGOVIA Fév. 28 20 h 30
Guitariste

IGOR OISTRAKH Mars 21 20 h 30
Violoniste

JANINA FIALKOWSKA Avril 4 20 h 30
Pianiste

* Premier récital à Montréal

ÉCONOMISEZ 15%

Parterre AA-P/Corbeille A-D/Loges 2-10	\$71.00
Parterre Q-Z/Corbeille E-J/Loges mezz. 11-20	\$60.00
Mezzanine A-H	\$50.00
Balcon A-D	\$34.00
Balcon E, F, G	\$26.00

Billets de série disponibles dès maintenant à la Place des Arts.
Les billets individuels pour chaque concert seront vendus à la Place des Arts un mois avant chaque spectacle.

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

AVIS IMPORTANT

Nous nous excusons des changements apportés à cette série auprès de nos clients qui ont déjà acheté la série annoncée antérieurement par CCA.

Vos billets en date du 4 OCTOBRE seront honorés le 6 DÉCEMBRE.
Vos billets en date du 18 OCTOBRE seront honorés le 3 JANVIER.

Toutes les autres DATES restent inchangées et il n'y a pas de changement dans le prix total de la Série de Concerts.

Nous sommes désireux de continuer à bien vous servir en sauvegardant la qualité de nos présentations.

Merci de votre collaboration.

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS (1976) Inc.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) 1122-129

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Plus de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

les GRANDS Concerts

Rafael Frühbeck de Burgos
chef d'orchestre

Nathan Milstein
violoniste

Archer Fanfare and Passacaglia

Salle Wilfrid-Pelletier Mardi et mercredi 5 et 6 octobre, 20h30

Brahms Concerto en ré majeur, opus 77

Moussorgsky-Ravel Tableaux d'une exposition

Billets: \$3.00 à \$9.00
St. disponibles à 19 heures.
100 billets à \$2.50

Directeur artistique
Rafael Frühbeck de Burgos

OSM

Comparution de deux agents de Longueuil

Les agents Gilles Grenier, âgé de 32 ans, et Bruno Labelle, âgé de 31 ans, tous deux de la Sûreté municipale de Longueuil, ont comparu samedi matin devant le juge Paul Papineau pour répondre à l'accusation d'avoir commis un vol par effraction, le 26 février dernier, à la compagnie Piscine Citadelle, dont le siège social est situé Place Trans-Canada, à Longueuil.

Les deux policiers ont nié leur culpabilité à l'accusation et ont choisi un procès avec juge et jury devant débiter le 18 novembre prochain. Ils ont retrouvé leur liberté après avoir promis de se présenter une fois par semaine à un officier de la police de Longueuil et de s'abstenir de quitter leurs résidences respectives durant la nuit, soit entre minuit et six heures.

Cette première accusation contre les deux policiers découle d'une longue enquête de deux mois dans laquelle neuf policiers ont travaillé, a déclaré le directeur de la police de Longueuil, M. André Gendron, au cours d'une conférence de presse vendredi.

Rentré d'urgence d'un congrès de l'Association internationale des chefs de police, qui se déroule à Miami, le directeur Gendron a précisé que, outre les agents Grenier et Labelle, deux autres policiers de Longueuil, ainsi que l'épouse d'un de ces derniers,

travaillant comme commis au poste de police de la rue Curé-Poirier, seront également accusés dans les prochains jours.

De plus, les policiers impliqués devront répondre à une multitude d'accusations et non à une seule comme ce fut le cas à la comparution de samedi.

Par ailleurs, joint à son domicile, le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a déclaré que c'était un jour triste que de mettre en accusation des gens qui ont prêté serment pour faire respecter la loi.

Mais, comme l'a souligné M. Gendron dans sa conférence de presse, a-t-il dit, il n'y a pas de place pour les gens malhonnêtes dans notre corps de police. Il faut être fort vigilant et je pense que le directeur Gendron et ceux qui ont participé à l'enquête viennent de le prouver hors de tout doute.

Rappelant ensuite que la population s'interrogeait sur une multitude de vols par effraction non résolus et sur ce que faisaient les policiers, M. Robidas a ajouté: "Je suis sûr que les gens accorderont une plus grande confiance à la suite de cette purge dans le corps de police qui compte environ 135 hommes. J'avoue que ce n'est pas joli, mais que le corps de police de Longueuil se nettoie de ses éléments indésirables, c'est déjà cela d'acquis."

Le pape dénonce la condamnation de Mgr Lamont par Salisbury

CITE DU VATICAN (Par AP et AFP) — Le pape Paul VI a présidé hier la cérémonie de canonisation de mère Béatrice da Silva, fondatrice de la Congrégation des Franciscaines missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Née vers 1425, de parents portugais à Ceuta, au Maroc, décédée en 1492, la religieuse exerça son activité en Espagne. Elle a été béatifiée, en 1926, par le pape Pie XI.

Dans une homélie prononcée au cours de la cérémonie, le souverain pontife a cité la nouvelle sainte en exemple au monde contemporain, qui a perdu de vue certaines valeurs fondamentales.

"Nous vivons dans une société permissive, a-t-il dit. Le témoignage radical des saints stigmatise notre manque de fidélité et nous rappelle des valeurs oubliées, comme la chasteté et le contrôle de soi."

Par ailleurs, le souverain pontife a appuyé ouvertement l'action pacifiste des femmes de l'Ulster et stigmatisé la condamnation inique de Mgr

Donald Lamont par la justice rhodésienne.

S'adressant à environ 40.000 fidèles réunis pour l'angélus dominical, le pape commentait les "mystères" spirituels inspirés par la vie de Jésus-Christ, qui échelonnent la récitation du chapelet.

Mystères joyeux: en Irlande du Nord, "le vert mais douloureux, dit-il, où l'espérance en la paix et en la justice commence à reverdir grâce aux prières des femmes, catholiques comme protestantes."

Mystères douloureux: "En Rhodésie, avec la condamnation hâtive de l'évêque d'Umtali, intèrprète de la fraternité et des droits de l'homme, dans un pays encore soumis à la discrimination entre la minorité blanche et la majorité noire".

Mgr Lamont, rappelle-t-on, a été condamné à 10 ans de travaux forcés pour avoir aidé les guérilleros. "Espérons en un règlement final dans la paix et l'honneur" a ajouté le pape.

Mystères glorieux: "Avec la canonisation, ce matin même, de la religieuse hispano-portugaise Beatriz da Silva. Puisse sa gloire, a souligné le chef de l'Eglise, illuminer notre époque, épurée de licence, de profanation et de mauvaises mœurs".

Ottawa sous la terreur

OTTAWA (PC) — La police outaouaise a réussi à convaincre un franc-tireur de se rendre, samedi matin, environ quatre heures après qu'il se fut barricadé dans une maison du centre-ouest d'Ottawa, et qu'il ait réussi à éloigner les policiers accourus sur place, en tirant dans leur direction. Les enquêteurs rapportent que personne n'a été blessé.

Quand l'homme s'est enfin rendu, il a cédé trois armes aux policiers. Avant sa capture, il avait tiré sur un véhicule de police patrouillant dans le voisinage, forçant même le policier de service à lui céder son revolver.

Le prévenu, Keith Malden, âgé de 23 ans et domicilié à Ottawa, a été accusé de tentative de meurtre, de vol à main armée et de possession d'une arme dangereuse pour la paix publique.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

C'est le temps de faire installer les
GOUILLIÈRES (HO-DO)
Résidences - industries - institutions
Tous matériaux
Estimés gratuits
Mtl: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à
Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

Nos bureaux sont fermés le samedi

844-3361

télévision

Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.05	Ouverture et horaire
9.10	The Sunrunners
9.30	Les Orléans
9.45	En mouvement
10.00	Du soleil à 5 cents
10.15	Au jardin de Pierrot
10.30	Conseil-expres
10.35	Les trouvailles de Clémence
11.00	L'homme qui revient de loin
11.30	Cher oncle Bill
12.00	Les Coqueluches
12.30	Téléjournal
1.30	Femme d'aujourd'hui
2.30	Étude sur les jeunes couples non mariés
3.30	Cinéma: "La famille Hernandez" (comédie-Français 1964)
4.00	Bobine
4.30	Les Égrégories
5.00	Robinson suisse
5.30	Les Pierrefles
6.00	Ce soir
7.00	La p'tite semaine
7.30	Vieilles et vives
8.00	Y'a pas de problème
8.30	Avec les temps
9.00	Télé-sélection: "L'Équipe" (Drame américain)
10.30	Téléjournal
11.05	Nouvelles du sport
11.30	Les évasions célèbres
11.55	"L'évasion du duc de Beaufort"
12.05	Cinéma: "Les soleils dans la peau" (drame-Italie 1971)
1.30	Téléjournal

CBMT 3

9.30	Summer Schools
10.00	The Friendly Giant
10.15	Mon ami
10.30	Mr. Dressup
11.00	Sesame Street
12.00	The Bob McLean Show
12.55	C.B.C. News

CFTM 10

8.00	Les p'tits bonhommes
8.30	Fanfan Dédé
9.00	A la bonne heure
9.30	Pour vous mesdames
10.00	Les p'tits bonhommes
10.30	Le 10 vous informe
11.00	Les tannants
11.30	Cinéma: "Loi des hors-la-loi" (western-Américain 1967)
1.15	Droits de parole
1.40	Patois raconte
2.00	Escadille sous-marine
2.30	Pour tout le monde
3.00	Parle, parle, jase
3.30	Le 10 vous informe
4.00	Les Berger
4.30	Caret
5.00	Cinéma: "Les caprices de marié" (comédie-Français 1941)

1970	Les nouvelles TVA
10.30	La couleur du temps
11.00	Les incorruptibles
11.15	Cinéma: "Ma femme est une panthère" (comédie-Français 1961)
12.15	Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

12.30	Mon ami Pierrot
13.30	Les Orléans
14.00	Les cent tours de Centour
14.15	Mon coin de pays
14.30	Intermède musical
15.30	Première rangée
16.00	La maison
16.30	A la mesure à la terre
17.00	La pomme de terre
17.30	Delta: 2.55, 4.15, 9.35 et "Le Trouillard hétéro" 1.15, 4.35, 7.55
18.00	BEAVER: 5117 ave du Parc 844-1932 "Exposé me, lovely" 12.00, 2.55, 5.50, 8.45 et "Naked came the stranger" 1.20, 4.15, 10.10
19.00	BERIE: 1280 St-Denis 288-2115 "Intervention Delta" 2.55, 4.15, 9.35 et "Le Trouillard hétéro" 1.15, 4.35, 7.55
20.00	FAIRE ET DÉFAIRE: "Musique" entrevue avec l'écrivain Martin Gray

CFCF 12

5.50	Sign-on
6.00	University of the Air
6.30	Pots and Pans
7.00	Canada A.M.
9.00	Romper Room
9.30	Karen's Yoga
10.00	The Community
10.30	McGowan and Co.
11.00	The art of cooking
11.30	Definition
12.00	The Flintstones
12.30	Cinéma: "There's a girl in my soup" (comédie - Américain 1970)
1.30	The Alan Lorne show
2.30	Another World
3.30	The Flintstone
4.30	First impressions
5.00	The Price is Right
6.00	Pulse
7.00	Good times
7.30	Headline Hunters
8.00	The Gemini man
9.00	Pig n' Whistle
9.30	One day at a time
10.00	Rich man, Poor man
11.00	The CTV National News
11.30	The Twelve Midnight Movie: "Thousand plane raid" (drame - 1967)

cinéma

ATWATER: 1	Niveau métré Alexis Nihon 935-4266 "Swanbucker" 1.15, 3.20, 5.30, 7.20, 9.30
ATWATER: 2	Niveau métré Alexis Nihon 935-3313 "L'argent de poche" 7.25, 9.30
AVENUE: 1225	Ave Greene Westmount 937-2747 "I will kill for now" 2.05, 5.50, 9.35 et "Romantic englishwoman" 12.10, 3.55, 7.40
BEAVER: 5117	ave du Parc 844-1932 "Exposé me, lovely" 12.00, 2.55, 5.50, 8.45 et "Naked came the stranger" 1.20, 4.15, 10.10
BERIE: 1280	St-Denis 288-2115 "Intervention Delta" 2.55, 4.15, 9.35 et "Le Trouillard hétéro" 1.15, 4.35, 7.55
BONAVENTURE: 1	Place Bonaventure 861-2745 (Salle I) "Est my dust" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "The Bed Hostesses" et "Love talk"
CARREFOUR: 318	rue Ste-Catherine O. 866-8057 "Les cadavres exquis" 1.00, 3.00, 5.00, 7.15, 9.20
CHAMPLAIN: 1815	Ste-Catherine E. 524-1585 (Salle I) "L'autre versant de la montagne" 2.30, 6.20, 10.00 et "La kermesse des anges" 12.30, 4.20, 8.00 (Salle II) "Vol au-dessus du nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25
CHEVALIER: 1590	St-Denis "Massacre à la scie" 1.10, 4.10, 6.50, 9.55 et "L'amour mortuaire" 2.30, 5.35, 8.35
CINÉMA LONGUEUIL: 1	Place Longueuil 677-9933 "Los Amigos" 7.30 et "Le lion et le vers" 9.20
CLAREMONT: 5048	Sherbrooke ouest 248-7395 "Wuthering heights" 1.05, 3.15, 5.10, 7.05, 9.05
CINÉMA 76 ART: 3180	Bélanger E. 722-0302 Jonathan Livingston le goéland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I)	"La dernière femme" 12.25, 2.45, 5.00, 7.20, 9.40 (Salle II) "La grande case" 2.50, 6.15, 9.40
CÔTE DES NEIGES: 6800	Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "Mahoney's last stand" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Est my dust" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

CREMAZIE: 961	St-Denis 388-4210 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.15
DAUPHIN: 2556	Beauséjour E. 721-4590 (Salle Renoir) "Le bon et le méchant" 7.30, 9.45 (Salle McLaren) "Les gallettes de Port-Aven" 7.30, 9.30
ELYSEE: 35	Millon O. 842-4953 (Salle Renoir) "L'incorrigible" 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "L'énigme de Kaspar Hauser" 7.30, 9.30
KENT: 610	Sherbrooke O. 489-9707 "Bambi" 4.15, 9.30 "Escape to witch mountain" 7.45
MAJESTIC: 3196	Henri-Bourassa "Emmanuelle" 7.30 "Emmanuelle l'anti-vierge" 9.30
MERCIER: 2369	Ste-Catherine E. 255-6224 "Intervention Delta" 2.55, 4.15, 9.35 "Le Trouillard hétéro" 1.15, 4.35, 7.55
MONKLAND: 5505	Monkland 489-3579 "One flew over the cuckoo's nest" 1.05, 4.50, 8.30 et "Love and death" 3.15, 7.20
OUTREMONT: 1243	Bernard Outremont 277-4145 "L'autre versant de la montagne" 2.30, 6.20, 10.00 et "La kermesse des anges" 12.30, 4.20, 8.00 (Salle II) "Vol au-dessus du nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25
PARISIEN: 480	Ste-Catherine O. (Salle I) "Le gitan" 1.40, 4.30, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle II) "Parler nous d'amour" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20 (Salle III) "La bête" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
PIERROT: 1590	rue St-Denis 845-3222 "La dernière femme" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
PLACE DU CANADA: 861	4595 "Silent Movie" 7.20, 9.10
PLACE VILLE-MARIE: 865-2533	(Petit cinéma) "Gone with the wind" 12.10, 4.00, 7.00
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma)	"Face to face" 12.05, 2.25, 4.45, 7.10, 9.35
PUSSEYAT: 4015	St-Laurent 845-5215 "The Intifada" 12.00, 2.55, 5.45, 8.30 et "Pleasures of a woman" 1.35, 4.25, 7.15, 10.00
SEVILLE: 2155	Ste-Catherine 923-1120 "The Naughty virgins" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

SNOWDON: 5225	Décarie 842-1322 "Omen" 7.15, 9.30
VAN HORNE: 6150	Côte-des-Neiges 832-8243 "Sleeper" 6.10, 9.35 et "Bananas" 8.30
VERDUN: 3841	Wellington 768-2092 "Tueur d'élite" 9.35 et "Le Canard" 7.30
VILLERAY: 8042	St-Denis 388-5577 "L'autre versant de la montagne" 6.50, 9.35 et "La kermesse des anges" 7.50
WESTMONT SQUARE: 1	Westmont 831-4477 "The Tenant" 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00
YORK: 1487	Ste-Catherine O. 927-4978 "Man who fell to earth" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.20

sur scène

CENTAUR: 453	St-François-Xavier 288-1229 Relâche
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200	Bleury 866-1964 Relâche
PATRIOTE: 1474	Ste-Catherine E. 523-1131 Claude Landry - Samedi 20h00 et 22h00. Semaine et dimanche 21h00.
LA POUBRIÈRE: 816	Ste-Hélène 526-0821 Relâche jusqu'à 7 octobre
SALLE WILFRID PELLETIER: Relâche	
THEATRE D'AURORE/HUI: 1297	Papineau 323-1211 "Ma Corvoine" de Victor Levy. Beaux tous les soirs: 20h30. Relâche lundi, mardi, mercredi.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84	Ste-Catherine O. 861-0563 Relâche
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche	
THEATRE DE QUAT-SOUS: 200	E. Avenue des Pins 845-7277. Relâche

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

- Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
- Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
- Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
- S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

A VENDRE

Manteau de lynx canadien, 1975, 11-12 ans, semi-ajusté, longue, valeur \$5,000. Première offre raisonnable acceptée. 678-6013, après 5 p.m. 5-10-76

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'au moins 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

APPARTEMENTS DEMANDÉS

JEUNE FEMME avec enfants cherche 4% dans Outremont, Tél: 342-0877, après 5 h. p.m. 7-10-76

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

APPARTEMENTS ROCKHILL, grand et luxueux 1½ à sous-louer incluant espace pour salle à dîner. Libre immédiatement. Avant 5h, tél: 331-4321, soir: 737-3766. 5-10-76

AUTOS A VENDRE

RENAULT 12-L, 1974, 21,000 milles, très bonne condition, \$2,200. Tél: 522-8969. 6-10-76

FIAT 128, 1973, bonne condition, peu de mileage, pneus Michelin, cuir. Tél: 526-2398, entre 5h p.m. et 7h p.m. 9-10-76

CAMPING

ROULOTTE ARGOSY, 1974, 28 pi. avant, air climatisé, état neuf, jour: 384-5530, soir: 331-6078. 6-10-76

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bervais, franc montagne, cheminées pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison, semaine-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-11-76

OCTOBRE A AVRIL, entre St-Sauveur et Morin Heights, 4 chambres, 2 salles de bain, salon spacieux avec foyer, cuisine toute équipée, comprenant lave-vaisselle et laveuse-sécheuse. Entièrement meublé, \$4,500, pour la saison. Appeler de 9 h à 5 h à 671-3711, poste 784, Mlle Boire; et de 5 h à 7 h: 523-3600, Mlle St-Arnaud. 7-10-76

BROMONT, grande maison de 5 chambres à coucher, cuisine moderne lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, 5 milles des pistes de ski, vaste terrain, idéal pour ski de fond. \$3,000, du 1er novembre au 1er mai. 731-5731, après 5 p.m., week-end: 534-2642. 5-10-76

DEMANDES D'EMPLOI

Dame distinguée cherche travail comme aide garde-malade, ou dame de compagnie; serait disponible dès maintenant. Appeler 669-6473. 9-10-76

DACTYLO IBM bilingue, pour travail à domicile, thèses, romans, documents, travail soigné. 388-7461 7-10-76

DACTYLOGRAPHIE, machine IBM, auto-correctrice, avec choix de caractère. Tarif raisonnable. Travail soigné et rapide. 276-1914. 11-10-76

TRAVAUX DE BUREAU, Traduction, effectués à mon domicile, centre-ville, expérimentée, vive. 844-7406, après-midi et soirées. 5-10-76

le bridge

Que de problèmes!

Par Charles-A. Durand

Donneur: Nord
Vulnérables: Est-Ouest

♦ ♦ ♦ ♦

NORD

♦ D 5

♦ A V 10 8

♦ A D 10

♦ A V 7 5

EST

♦ R 8 2

♦ D 6



La Canadienne Sandra Post, d'Oakville, Ont., a remporté le titre individuel du tournoi par équipes États-Unis-Japon disputé à Yokohama, au Japon. Les huit membres de l'équipe américaine ont écrasé leurs rivaux 37-11.

Vainqueur du grand prix du Canada James Hunt poursuit toujours Lauda

MOSPORT, Ont. (CP) — Le Britannique James Hunt a conservé ses chances de remporter le championnat du monde des conducteurs en inscrivant hier une belle victoire au grand prix du Canada au volant de la McLaren M23-82.

Hunt a pris l'initiative de l'épreuve au 9ème tour de la course de 80 tours disputée

sur le circuit de Mosport d'une longueur de 2,45 milles. Le Britannique a pu ainsi repousser les prétentions du Français Patrick Depailler qui a terminé deuxième au volant

de sa Elf Tyrrell à six roues. Le Britannique s'est donc rapproché à huit points seulement du champion sortant et meneur, l'Autrichien Niki Lauda qui domine le classement avec 64 points.

Lauda, au volant de sa Ferrari, s'est classé 8ème et n'a récolté aucun point. Deux épreuves restent encore à disputer, soit les grands prix des États-Unis et du Japon.

L'Américain Mario Andretti, dans une JPS Lotus 77, a terminé troisième, suivi du Sud-Africain Jody Scheckter au volant d'une autre Elf-Tyrrell.

Depailler, qui s'est installé en deuxième place dès le 15ème tour, n'a jamais lâché l'éventuel vainqueur.

"Patrick a le droit de partager cette victoire, a dit Hunt après l'épreuve. Il s'est manifesté durant toute la course et il ne m'a pas rendu la vie facile".

Parfois, Depailler n'était qu'à deux ou trois longueurs de voiture du Britannique sans jamais, toutefois, pouvoir le doubler.

"Ce fut certainement une épreuve très difficile", a expliqué Andretti.

Les organisateurs de l'épreuve ont dit que 85.000 personnes ont été témoins de la course, un record.

La majorité de la foule a encouragé les Ferrari mais les spectateurs sont demeurés sur leur appétit à la fin de l'épreuve. Lauda, le grand favori de la foule, a terminé huitième, et son compagnon d'écurie, le Suisse Clay Regazzoni, sixième. Jochen Mass, de la RFA, s'est classé cinquième au volant d'une McLaren.

En dépit de la grande rivalité qui l'oppose à Niki Lauda, James Hunt n'avait que des éloges à l'égard de l'Autrichien.

"Lorsque vous considérez la gravité de son état il y a quelques semaines à peine, il convient de reconnaître qu'il vient de réaliser une course extraordinaire en terminant dans le même tour de piste que les meneurs", a dit Hunt.

Le Britannique rappelait ainsi le terrible accident qu'il a subi Lauda au grand prix d'Allemagne et qui a bien failli lui coûter la vie.

Interrogé à savoir si la tension était désormais sur les épaules de Lauda, Hunt a répondu: "Je crois que nous partageons la même pression".

Le GP des États-Unis sera disputé dimanche prochain à Watkins Glen, tandis que celui du Japon clôturera la saison de formule-un.

La course terminée, Depailler a dû être extirpé de sa voiture et soigné à l'hôpital après avoir respiré des émanations toxiques pendant les deux derniers tours. Dans son camp, on affirme que c'est la raison pour laquelle il a perdu du terrain sur la fin.

Ilie Nastase vainc Connors en finale du tournoi de Caracas

CARACAS (Reuter) — Le Roumain Ilie Nastase a remporté le tournoi à quatre de Caracas en battant en finale l'Américain Jimmy Connors, récent vainqueur à Forest Hills. Le tournoi est doté d'un prix de 100.000 dollars.

Nastase a triomphé de Connors en deux sets 6-1, 6-3.

BATHURST (Reuter) — Les anciens coureurs automobile Stirling Moss et Jack Brabham ont joué de malchance hier en amorçant une rentrée dans la course automobile en participant au 1000km de Hardie-Ferodo à Bathurst, en Nouvelle-Galles du sud.

Leur Holden Torana SLR5000, un véhicule d'une valeur de 30.000 dollars australiens, a refusé de partir, son embrayage bloqué, et a été percutée de l'arrière par la

Triumph Dolomite Sprint des Australiens John Dellaca et Terry Wade.

Le véhicule qui était piloté par Brabham a été poussé hors de la piste et n'a pu reprendre la course.

Stirling Moss quarante-sept ans, le premier pilote britannique des années cinquante, a été contraint en 1962 de prendre sa retraite par un grave accident qui devait le laisser pendant trois semaines dans le coma.

Brabham, cinquante ans, trois fois champion du monde, n'avait pas disputé de course importante depuis le grand prix du Mexique de 1970.

NEW YORK (AP) — Les Yankees de New York sont devenus la première équipe de la L.A.B. à attirer deux millions de spectateurs en une saison depuis 1968 lors du double de

samedi après-midi contre les Indiens de Cleveland, qui a attiré 22.905 spectateurs.

Les Yankees ont attiré 2.012.434 spectateurs à leur première saison au nouveau Yankee stadium en route vers le championnat de la section Est. La dernière équipe de l'Amérique à attirer plus de deux millions avait été les Tigers de Détroit, qui ont attiré 2.031.847 amateurs en 1968, année où ils remportèrent le championnat.

Trois clubs de la Nationale, Cincinnati, Los Angeles et Philadelphie, ont déjà atteint les deux millions cette saison, la première fois de l'histoire où quatre équipes des majeurs atteignent ce chiffre la même saison.

LAS VEGAS (Nevada). (AFP) — Le golfeur californien

George Archer a renoué avec le succès en remportant hier le Sahara Invitational de golf, doté de 135.000 dollars de prix, à Las Vegas, grâce à un birdie sur le dernier trou.

Archer, qui a fêté vendredi son 37ème anniversaire, a totalisé 271 coups, soit 13 sous le par, sur le parcours de 6.800 verges du Sahara-Nevada Country club.

C'était la première victoire du golfeur de San Francisco depuis 1972. Une blessure au poignet et des douleurs au dos l'avaient relégué au deuxième plan ces dernières années. Archer, un ancien vainqueur du Masters (1969) et de dix autres tournois sur le circuit américain n'avait gagné que 36.000 dollars depuis le 1er janvier 1974, juste de payer ses frais de professionnel. Il a encaissé 27.000 dollars pour la victoire.

LAUDA, le grand favori de la foule, a terminé huitième, et son compagnon d'écurie, le Suisse Clay Regazzoni, sixième.

Avis légaux — Avis publics — Appels d'offres

FORMULE D'AVIS DE CESSION ET REASSIGNATION

Avis est par la présente donné que par un contrat enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de la Ville de Montréal sous le numéro 2726243, La Banque Toronto Dominion (ici référée la Banque) a cédé, réassigné et reporté à Grover's Chain Stores Ltd. (ici référée le client) 544 rue de Courcelles, Montréal, Québec, magasins des vêtements pour hommes, tout droit, titre et intérêts de la Banque à partir du 21 jour de septembre 1976 en vertu d'un transport général de créances par le client à la Banque en date du 1er jour de décembre 1976 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1444168.

La Banque Toronto Dominion

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-06350-768

DAME CAROLE MEILLER, Requérante

ANDRE PAUZE, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ANDRE PAUZE est par la présente requête de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 30 septembre 1976

(S) CLAUDE DUFOUR, REGISTREUR

ME PIERRE PELLERIN, avocat

4906 est. boul. Gouin

Montréal-Nord

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

NO: 34-001307-78M

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Ville de LaVal, district de Montréal.

EXPLOIANT

PECO REALTY INC., corporation légalement constituée, autrois ayant une place d'affaires au 2365

Carlyle, Ville Mont-Royal, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

EXPLOIÉE

PAR ORDRE DE LA COUR

L'exploité (e) PECO REALTY INC., est par la présente requête de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie de l'AVIS D'EXPROPRIATION, AFFIDAVIT, DESCRIPTION TECHNIQUE ET PLAN a été déposée au Greffe du Tribunal de l'Expropriation.

Cet Avis concerne: "Une partie de terrain située dans la Municipalité de Ville de LaVal, connu et désigné comme étant une partie du lot originnaire SIX CENT QUARANTE ET UN (P. 641) du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Martin, division d'Enregistrement de LaVal."

MONTREAL, ce 29 septembre 1976

Mes TRUDEAU LÉDUC & DEMERS

800 ouest boul. Dorchester

suite 2515

Montréal, QUE.

PROCEUREURS DE L'EXPROPRIANTE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

NO: 34-001189-78M

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Ville de LaVal, district de Montréal.

EXPLOIANT

ALFONSO PARLAPIANO, autrois résident et domicilié en la cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue

EXPLOIÉE

PAR ORDRE DE LA COUR

L'exploité ALFONSO PARLAPIANO est par la présente requête de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie de l'AVIS D'EXPROPRIATION, AFFIDAVIT, DESCRIPTION TECHNIQUE ET PLAN a été déposée au Greffe du Tribunal de l'Expropriation.

Cet Avis concerne: "Une partie de terrain située dans la Municipalité de Ville de LaVal, connu et désigné comme étant une partie du lot originnaire DEUX CENT SOIXANTE-CINQ (P. 265) du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Rose, division d'Enregistrement de LaVal."

2. — "Une partie de terrain située dans la municipalité de Ville de LaVal, connu et désigné comme étant une partie du lot originnaire DEUX CENT SOIXANTE-SIX (P. 266) du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Rose, division d'Enregistrement de LaVal."

MONTREAL, ce 29 septembre 1976

Mes TRUDEAU LÉDUC & DEMERS

800 ouest boul. Dorchester

suite 2515

Montréal, QUE.

PROCEUREURS DE L'EXPROPRIANTE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-03-000482-76

COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Monsieur X et Madame X

REQUÉRANTS

AVIS A: RONALD BAIRD, présentement d'adresse inconnue

PRENEZ AVIS qu'une REQUÊTE EN ADOPTION pour l'enfant NATACHA MAGALIE BAIRD, sera présentée devant la Cour du Bien-Être Social, en chambre 100 "A", au 410 est rue Bellechasse, en la cité et district de Montréal, le mercredi 10 novembre 1976. Veuillez bien agir en conséquence.

MONTREAL, ce 29 septembre 1976

Me MICHEL NICHOLS, notaire

376 boul. Cartier

LAVAL DES RAPIDES (Laval) QUE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013534-761

PHILIPPE LAPLANTE, partie demanderesse

MAURICE BABEU & ALS, parties défenderesses

PAR ORDRE DE LA COUR

Les parties défenderesses GILLES GUIMET, et LES PLACEMENTS DENRIEN INC d'adresses inconnues, sont par la présente requête de comparaître dans un délai d'un mois de la dernière insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et de l'avis a été déposé pour chacun à leur intention au Bureau de la Direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal au 101 St-Antoine, à Montréal, district de Montréal.

FAUTE par les défenderesses de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et de prononcer jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTREAL, le 28 septembre 1976

CLAUDE DUFOUR, GREFFIER ADJOINT

MES VIAU, BELANGER & ASS.

2810 Tour de la Bourse

Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la Famille (Divorces)

NO: 500-12-063730-760

JOSEPH-PIERRE TALON, autrois domicilié et résident dans la cité et district de Montréal, et aujourd'hui de lieux inconnus.

REQUÉRANT

DAME GISELE FRANÇOISE, autrois domiciliée et résidente dans la cité et district de Montréal, et aujourd'hui de lieux inconnus.

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DAME GISELE FRANÇOISE est par la présente requête de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 29 septembre 1976

A. BEAULIEU, REGISTREUR-ADJOINT

Mes Poirier, St-Pierre & Prescott,

avocats,

4444 de Larche,

Montréal, P. Qué. H2J 3J1.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

NO: 34-001153-78M

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Ville de LaVal, district de Montréal.

EXPLOIANT

MICHELLE CERO et PASQUALE CERO, autrois tous deux résidents et domiciliés en la cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

EXPLOIÉE

PAR ORDRE DE LA COUR

Les exploités MICHELLE CERO et PASQUALE CERO sont par la présente requête de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie de l'AVIS D'EXPROPRIATION, AFFIDAVIT, DESCRIPTION TECHNIQUE ET PLAN a été déposée au Greffe du Tribunal de l'Expropriation.

Cet Avis concerne: "Une partie de terrain située dans la Municipalité de Ville de LaVal, connu et désigné comme étant une partie du lot originnaire DEUX CENT SOIXANTE-CINQ (P. 265) du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Rose, division d'Enregistrement de LaVal."

2. — "Une partie de terrain située dans la municipalité de Ville de LaVal, connu et désigné comme étant une partie du lot originnaire DEUX CENT SOIXANTE-SIX (P. 266) du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Rose, division d'Enregistrement de LaVal."

MONTREAL, ce 29 septembre 1976

Mes TRUDEAU LÉDUC & DEMERS

800 ouest boul. Dorchester

suite 2515

Montréal, QUE.

PROCEUREURS DE L'EXPROPRIANTE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-05-014665-765

COUR SUPÉRIEURE

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT PROJET LEE

DEMANDEUR

JOSEPH JAGELKA, d'adresse inconnue

DEFENDEUR

ET

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

TIERS SAISIE

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JOSEPH JAGELKA est par la présente requête de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref de saisie avant jugement a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 29 septembre 1976

CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.

Mes GERVASIS, FORTIN & L'ANGLAIS

500 Place d'Armes, #1410

Montréal, QUE.

PROCEUREURS DE LA DEMANDEUR

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013105-760

CAISSE POPULAIRE D'ANJOU, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au 300 boulevard Joseph-Renaud à Ville d'Anjou, district de Montréal.

DEMANDEUR

NORMAND COWELL et DAME SANDRA MCLEAN, de lieux inconnus.

DEFENDEURS

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BROME.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs sont par la présente requête de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la déclaration et du bref a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, à leur intention.

MONTREAL, le 29 septembre 1976

JEAN MASSE, avocat

235, est. boul. Dorchester, s. 410

Montréal, QUEBEC.

CLAUDE DUFOUR, REGISTREUR C.S.M.

le 27 septembre 1976

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

NO: 500-12-062804-764

Roger Labrie, résident et domicilié en la cité et district de Montréal.

REQUÉRANT

Simone Morel, présentement d'adresse inconnue.

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée SIMONE MOREL est par la présente requête de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 29 septembre 1976

CLAUDE DUFOUR, REGISTREUR-ADJOINT

Mes TRUDEL LEBERGE & TOULET

1010 St-Sauveur

Montréal, QUE.

PROCEUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

NO: 34-00114-78M

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Ville de LaVal, district de Montréal.

EXPLOIANT

ZENOPHON YANAKOULIS et DIMITRIOS BOTIS autrois tous deux résidents et domiciliés en la cité et district de Montréal, présentement d'

Devant 58,730 spectateurs au stade olympique

La défensive du Hamilton cause l'échec des Alouettes

"Je n'avais qu'une chose en tête quand j'ai vu le ballon échapper à Joe Barnes: la ligne des buts!", s'est exclamé Joe Harris, hier après-midi, après le match remporté par les Tiger Cats d'Hamilton, 26-19, sur les Alouettes de Montréal. Harris a été le héros du match en procurant le gain qui permettait aux Cats de prendre le deuxième rang de la section est de la Ligue canadienne de football, moins d'une minute et demie avant la fin du match.

Le quart montréalais, Joe Barnes, a été sévèrement plaqué par un membre de la défensive des Cats, Gail Clark à 33 verges des buts, et a échappé le ballon. Harris s'est jeté dessus et a "brûlé" 69

verges du gazon synthétique du stade olympique pour marquer le touché victorieux, devant 58,730 spectateurs.

"C'est quelque chose de marquer un touché dans ces conditions, a dit Harris. C'est mon premier avec cette équipe au football professionnel. Je l'ai marqué pour tous les gars des Tiger Cats, je crois, car nous avons tous bien joué et nous méritons de gagner."

"Quand j'ai pris le ballon, j'ai vu la ligne des buts, à 60 verges. Il n'y avait personne devant moi. Quelqu'un a fait un bloc clé derrière moi. Il se peut que ce soit Sam Britts. Gail Clark a provoqué l'échappé. Il a fait une mise en échec correcte à Barnes, rien

d'illégal. Barnes, sous la force du coup a échappé le ballon. Voilà tout."

"Après son bloc, Gail s'est mis à crier: 'Tu l'as, Joe! Tu l'as!'. Je n'ai pas regardé derrière. J'ai couru comme un perdu!"

Cette victoire permet aux Tiger Cats d'entretenir des prétentions à une participation à la finale de la section est. Pour les Alouettes, c'est le signal de danger qui s'allume. Les hommes de Marv Levy ont joué moins bien lors de leur victoire contre les Rough Riders d'Ottawa, la semaine dernière. Le quart arrière Joe Barnes a été moins précis, se faisant intercepter quatre fois par des Tiger Cats enflammés.

Les Alouettes, au moment du touché qui mettait un point final au match, étaient en fort bonne position pour l'emporter, après une course de 41 verges qui les préparait à jouer le placement. On peut imaginer que sans ce beau jeu de Gail Clark et Joe Harris, Don Sweet aurait réussi un cinquième placement et procuré la victoire aux siens.

Pour les Cats, Ken Clark, leur botteur de précision a réussi, outre deux simples, un placement et trois convertis, et un touché sur une passe de Jim Jones. Len Platt en avait réalisé un autre, au troisième quart, tandis que celui de Clark mettait un point à la première demie.

Don Sweet a mis fin à une série record de placements consécutifs après un 21e. Il a raté le 22e de sa série sur un essai à 41 verges raté, au troisième quart, et a marqué les derniers points des Alouettes, en dernière période.

Gerry Datillo a marqué le seul touché des Alouettes, en recouvrant un échappé dans la zone des buts hamiltoniens, à mi-chemin en troisième période.

C'était la deuxième victoire des Cats en autant de visites à Montréal.

La défensive des Alouettes a été beaucoup plus alerte que l'offensive. Les deux escouades défensives ont d'ailleurs été à l'honneur dans le match. Dans la première demie, les

Alouettes ont pris seulement 137 verges, à l'attaque, et les Cats 86.

Un simple à 58 verges de Clark a procuré une brève avance aux vainqueurs, mais Sweet, avec ses deux premiers placements, permettait aux Alouettes de reprendre du terrain. Le second simple de Clark a permis aux Cats de réduire la marge à 2-6, au début du deuxième quart.

Le troisième placement de Sweet a augmenté l'avance des Alouettes à 9-2, avec deux minutes et demie en deuxième période. Puis Les Strayhorn, un ancien des Cats, a commis un échappé à la ligne de 49 des Alouettes, recouvré par Sam Britts. Jim Jones a

alors complété une passe de 43 verges à Lawrie Skolrood, puis une de six verges au versatile Ken Clark.

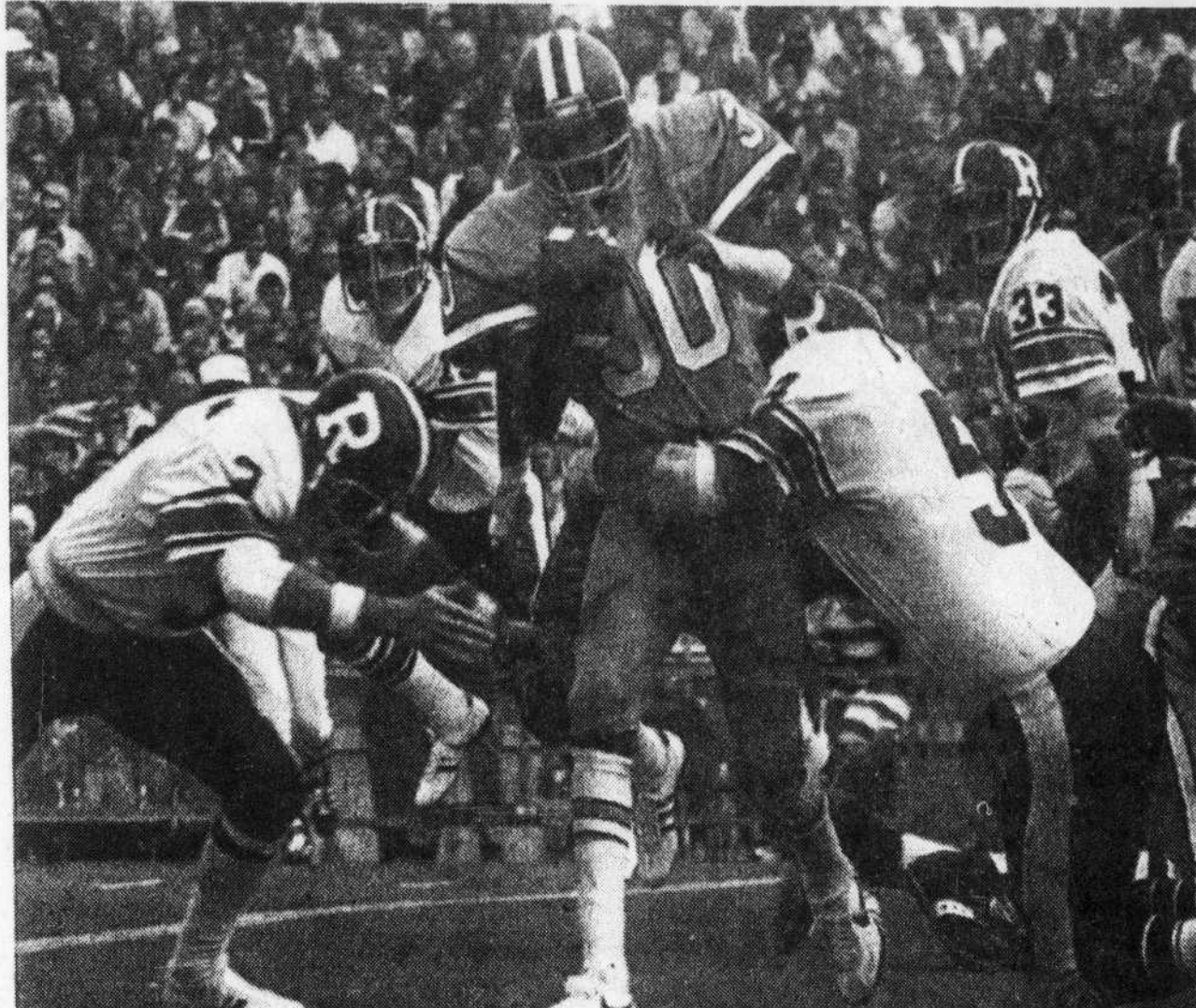
Du côté des Alouettes, l'honneur de leur seul touché revient à Gerry Datillo, un défenseur, qui a recouvré un ballon échappé par Jim Edwards sur une bottée de dégagement de Sonny Wade. Plusieurs Cats ont tenté de rattraper le ballon, mais trop tard, Datillo, dans la zone des buts, levait les bras, dans un geste triomphal.

Le jeune Edwards, considéré comme le meilleur jeune demi dans l'est de la LCF, réparait son erreur sur la série suivante. Il a réussi une course de 36 verges, puis à faire

prendre des punitions aux Alouettes, dont une, la plus coûteuse, à Mike Widger, à cinq verges des buts montréalais. C'est de là que sont partis Jones et Clark, et la victoire des Tiger Cats.

"L'instructeur-chef des vainqueurs, Bob Shaw, a déclaré que les Alouettes, selon lui, 'sont encore une très bonne équipe de football'. Il a invoqué l'absence de plusieurs éléments importants de l'offensive montréalaise, absence qui, souligne-t-il, a exercé une influence déterminante sur le résultat du match."

"Ils jouaient sans Andy Hopkins, Johnny Rodgers, et Gord Judges à la défense. Ça fait toute une différence!"



Le demi John Harvey est entouré de joueurs des Rough Riders d'Ottawa avant d'être rabattu au sol. Les Riders ont été limités à un match de 20-20, samedi, contre les Argonauts de Toronto. (Téléphoto CP)

Un placement d'Andrusyshyn donne un match nul aux Argos

TORONTO (PC) — Un placement de 28 verges de Zenon Andrusyshyn avec 11 secondes à jouer a procuré un match nul de 20-20 aux Argonauts de Toronto contre les Rough Ri-

ders d'Ottawa, samedi.

Les Riders, qui dominent toujours la section Est de la LCF, ont mené depuis la fin du premier quart jusqu'au milieu du dernier engagement.

Les Argonauts ont pris les devants une première fois à la suite d'une passe de touché de 10 verges du quart Chuck Ealey à l'ailier Dave Hadden. Trois minutes plus tard, les

Riders ont couronné une remontée de 69 verges lorsque Tom Clements a atteint Jim Foley dans la zone des buts.

L'autre touché des Riders a été le résultat d'une passe de 22 verges de Clements à Foley à 9:16 du premier quart. Le premier majeur des Argos a été marqué par Doug MacIver, qui a recouvré un échappé du Molly McGee à la ligne de trois des Riders.

Gerry Organ a réussi des placements de 43 et 18 verges, tandis que Andrusyshyn a enregistré un autre placement de 33 verges.

Une foule de 47,685 spectateurs a assisté à la rencontre présentée au stade CNE de Toronto.

A Winnipeg, la redoutable offensive des Blue Bombers s'est une nouvelle fois imposée, menant à la formation manitobaine à une victoire de 28-10 sur les Roughriders de la Saskatchewan. Les demis Jay Washington et Steve Beird ont gagné au sol 131 et 98 verges respectivement.

Enfin à Vancouver, les Lions de la Colombie-Britannique ont compté deux touchés dans les dernières deux minutes et 14 secondes de jeu, arrachant in extremis un match nul de 27-27 contre les Eskimos d'Edmonton.

Les Eskimos ont ainsi raté une excellente chance de rejoindre les Roughriders au premier rang de la section Ouest puisqu'ils accusent encore un retard d'un point. Les Lions ont pour leur part conservé leurs chances de participer aux éliminatoires puisqu'ils n'ont qu'un retard d'un point sur les Blue Bombers.

Le Canadien est fin prêt pour le début de la saison

Le Canadien de Montréal a mis fin samedi à sa série de parties hors concours en faisant match nul 3-3 contre les Maple Leafs de Toronto. Le Tricolore termine ainsi sa période d'entraînement avec un dossier de sept victoires, deux défaites et un match nul.

Le camp d'entraînement qui vient de prendre fin a été bénéfique même si aucun changement n'a été apporté, à l'exception, bien sûr, du retour de Réjean Houle. La seule ombre au tableau reste la blessure au pouce subie par l'ailier Murray Wilson, qui ne reviendra pas au jeu avant un

mois.

En premier lieu, la période d'entraînement a fait la preuve que tous les joueurs étaient en excellente forme, et en particulier les sept qui ont pris part au tournoi de la coupe Canada.

Les trois dernières semaines ont également permis à Houle et au défenseur Rick Chartraw de s'affirmer. On ne doutait pas de l'habileté de Houle au sein de l'organisation, et sa rapidité, ses qualités offensives et défensives, sa polyvalence enfin en font un joueur d'une grande utilité. Chartraw, par ailleurs, semble désormais in-

tégré à l'équipe. Déçu après une saison presque inutile, Chartraw est venu au camp du Canadien avec une attitude différente. Plus certain de ses gestes, patinant la tête haute, plaquant l'adversaire sans réserve, ce jeune défenseur a assuré sa place au sein de l'équipe. Le Canadien n'en est que plus fort puisqu'il compte déjà sur Guy Lapointe, Serge Savard, Larry Robinson, Pierre Bouchard et Bill Nyrop. D'emblée la meilleure défensive du circuit.

Enfin plusieurs jeunes joueurs ont démontré de très belles aptitudes et Scotty Bowman n'aura que l'embaras du choix si jamais un de ses joueurs accusait une baisse de régime pendant la longue saison. Ainsi Pierre Mondou, Mike Polich, Peter Lee, Rob Schutt et le gardien David Elenbaas sont maintenant prêts à prendre la relève si jamais la situation l'exigeait.

Le Canadien jouera son premier match de la saison jeudi au Forum contre les Penguins de Pittsburgh.

Avec un dossier de 55-107

L'heure des décisions a sonné pour les Expos

Les Expos de Montréal ont mis fin hier à leur plus décevante saison depuis leur

entrée dans la Ligue nationale il y a maintenant huit ans. En effet, les Expos ont subi un re-

vers de 8-2 face aux Cubs de Chicago, encaissant ainsi leur 107ème défaite de la saison, soit trois de moins seulement qu'en 1969.

Le vétéran gaucher Woody Fryman, 13-13, a subi la défaite, lui qui fut d'embellie le meilleur lanceur des Expos cette saison. Sans ce vétéran âgé de 35 ans, la formation

montréalaise aurait sombré encore plus loin dans la médiocrité. À l'exception de Fryman, et aussi de Tom Foli et dans une moindre mesure d'Ellie Valentine et de André Dawson, la saison qui vient de se terminer aura été un échec complet. Des changements surviendront donc d'ici quelques semaines. Au niveau de

la direction d'abord. John McHale demeurera président de l'équipe, en dépit des nombreuses critiques dont il a été l'objet cette année. Jim Fanning, le vice-président des Expos responsable du personnel, ne reviendrait pas avec l'équipe, du moins pas dans ses fonctions actuelles.

Les présents dirigeants ont commis trop d'erreurs pour que leur manque de jugement et de leadership ne soient sérieusement mis en cause. Du reste, le public a déjà porté un jugement sévère à l'endroit de la direction. Les Expos ont attiré 210,000 spectateurs de moins que l'an dernier et, à moins de changements profonds, ils accusent un sérieux handicap lorsqu'ils jouent leur premier match au stade olympique.

Les Expos ont misé sur la jeunesse, croyant à tort que les jeunes de l'organisation étaient suffisamment prêts pour prendre la relève. Or, les amateurs de baseball ont vu évoluer une formation de niveau AAA cette saison au parc Jarry. Le nouveau gérant Karl Kuehl a tenté de camoufler les faiblesses de l'équipe. Mais en vain. Les Expos lui ont d'ailleurs signifié son congé avant la fin de la saison et son successeur Charlie Fox ignore encore s'il sera à la barre l'an prochain.

Une réorganisation s'impose. Et rapidement. La chasse aux agents libres commencera sous peu et les Expos devront arrêter une politique dans les plus brefs délais. Tenteront-ils d'obtenir les services de joueurs aussi chevronnés que Bobby Grich, Reggie Jackson, Wayne Garland, Joe Rudi, Sal Bando, Bert Campaneris, Don Baylor, Rollie Fingers, Don Gullett ou Gary Matthews. S'ils se lancent dans cette surenchère, les Expos modifieront donc leur échelle de salaires, ce qu'ils ont toujours refusé de faire par le passé.

Eux, ils pourraient s'offrir à eux. Ils pourraient investir largement dans un système de filiales tout en complétant quelques échanges lorsque l'occasion se présente. Mais au chapitre des transactions, l'expérience nous oblige à avoir de sérieuses réserves.

Quoi qu'il en soit, les prochaines semaines nous éclaireront sur les intentions de l'équipe, et de son actionnaire majoritaire, Charles Bronfman.

D'autre part, les éliminatoires de ligue commenceront samedi prochain. Les Yankees de New York affronteront alors les Royals de Kansas City, tandis que les Reds de Cincinnati seront opposés aux Phillies de Philadelphie.

football

Ligue Canadienne		Samedi	
Ottawa 20, Toronto 20		Winnipeg 28, C.-Britannique 10	
Edmonton 27, C.-Britannique 27			
Hier		Lundi	
Hamilton 26, Montréal 19		Montréal 4, Hamilton	
		C.-Britannique 4, Edmonton	

LIGUE CANADIENNE									
Section Est									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
OTTAWA	12	7	4	1	303	249	15		
Winnipeg	12	6	6	0	202	246	12		
HAMILTON	12	5	6	1	218	271	11		
TORONTO	12	5	6	1	212	271	11		
MONTREAL	11	5	5	1	218	178	11		
Section Ouest									
	pj	g	p	n	pp	pc	pts		
SASKATCHEWAN	12	8	4	0	313	188	18		
EDMONTON	12	7	4	1	217	273	15		
WINNIPEG	11	6	5	0	271	212	12		
C.-BRITANNIQUE	11	5	5	1	217	213	11		
CALGARY	11	0	10	1	160	303	1		

hockey

Ligue Nationale		Philadelphia c. Buffalo	
(Parties hors concours)		Boston c. Chicago	
Vendredi		Rangers NY c. Washington	
Montréal 6, Toronto 4		St-Louis c. Pittsburgh	
Atlanta 4, Islanders NY 2		Minnesota c. Detroit	
Boston 4, Buffalo 0			
Vancouver 7, Los Angeles 1			
Rangers NY 2, N.-Angleterre (AMH) 2			
Chicago 5, Colorado 3			
Samedi		Ce soir	
Montréal 3, Toronto 3		Rangers NY c. New Haven (LAH)	
Philadelphia 2, Buffalo 0			
Vancouver 6, Los Angeles 2			
St-Louis 6, Rangers NY 5			
Pittsburgh 6, Islanders NY 3			
Detroit 4, Minnesota 3			
Washington 4, Hershey (LAH) 2			
Hier soir		Ce soir	
Atlanta c. Islanders NY		Atlanta c. Islanders NY	

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC									
Section Est									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
QUEBEC	6	3	2	1	25	24	7		
TROIS-RIVIERES	6	3	2	1	41	26	7		
CHICOUTIMI	5	2	3	0	25	33	4		
SOREL	5	1	4	0	16	30	2		
SHAWINIGAN	5	0	4	1	8	29	1		
Section Ouest									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
CORNWALL	5	5	0	0	22	9	10		
SHERBROOKE	6	4	2	0	34	27	8		
MONTREAL	5	3	2	0	28	17	6		
LAVAL	6	2	3	1	25	28	5		
HULL	5	2	3	0	20	21	4		

baseball

Ligue Nationale		Vendredi	
Chicago 3, Montréal 1		Boston 7, Baltimore 4	
Philadelphia 2, New York 1		Detroit 5, Milwaukee 0	
Cincinnati 5, Atlanta 2		Minnesota 4, Kansas City 3	
Houston 5, San Francisco 4		Texas 11, Chicago 8	
Los Angeles 8, San Diego 1		Californie 2, Oakland 0	
St-Louis à Pittsburgh, remis		Cleveland à New York, 2, remis	
Samedi		Samedi	
Chicago 3, Montréal 1		Boston 1, Baltimore 0	
Philadelphia 7, New York 4		Detroit 4, Milwaukee 1	
Pittsburgh 8, St-Louis 0		New York 6-4, Cleveland 5-3	
San Diego 4, Los Angeles 1		Minnesota 3, Kansas City 2	
Houston 14, San Francisco 1		Oakland 9, Californie 8	
Atlanta 3, Cincinnati 0		Texas 5, Chicago 4	
Hier		Hier	
Chicago 8, Montréal 2		Californie 1, Oakland 0	
Pittsburgh 1-1, St-Louis 0-0		Boston 3, Baltimore 2	
Philadelphia 2, New York 1		Minnesota 5, Kansas City 3	
Cincinnati 11, Atlanta 1		Detroit 5, Milwaukee 2	
San Diego 3, Los Angeles 2		Texas 3, Chicago 0	
(Fin du calendrier)		Cleveland à New York, 2, pluie	
		(Fin du calendrier)	

LIGUE NATIONALE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
X-PHILADELPHIE	101	61	.623	—
PITTSBURGH	91	70	.565	9%
NEW YORK	86	76	.531	15
CHICAGO	75	87	.463	26
ST-LOUIS	72	89	.447	28%
MONTREAL	55	107	.340	46
Section Ouest				
	g	p	moy.	diff.
X-CINCINNATI	102	60	.630	—
LOS ANGELES	92	70	.568	10
HOUSTON	80	82	.494	22
SAN FRANCISCO	80	82	.494	22
SAN DIEGO	73	89	.451	29
ATLANTA	70	92	.432	32

LIGUE AMERICAINE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
X-NEW YORK	97	62	.610	—
BALTIMORE	88	74	.543	10%
BOSTON	83	79	.512	15%
CLEVELAND	81	78	.509	16
DETROIT	74	87	.460	24
MILWAUKEE	66	95	.410	32
Section Ouest				
	g	p	moy.	diff.
X-KANSAS CITY	90	72	.556	—
OAKLAND	87	74	.540	2%
MINNESOTA	85	77	.525	5
CALIFORNIE	78	86	.469	14
TEXAS	78	86	.469	14
CHICAGO	64	97	.398	25%

X-Champion de sa section

Drut abandonne le sport "pourri"

PARIS (AFP) — "J'abandonne le sport. Il est pourri", affirme Guy Drut le champion olympique du 100 mètres haies dans une interview exclusive à Paris-Match.

"J'abandonne... Je ne veux pas vivre en touchant des enveloppes" poursuit le champion français qui motive sa décision de renoncer au sport en faisant état de l'hypocrisie qui régit le sport "soi-disant amateur".

"J'ai supporté cette situation cette année parce qu'il y avait les Jeux olympiques mais je ne pourrais pas accepter cela plus longtemps, affirme Guy Drut qui poursuit: "Il faut que cela se sache: tous les coureurs amateurs

(c'est vrai aussi dans d'autres sports comme le basket) touchent des enveloppes". Il précise ensuite que l'importance de ces enveloppes varie selon la carte de visite de l'athlète de 700 à 3,000 voire 5,000 dollars dans un cas extrême (double champion olympique par exemple).

"Nous sommes donc devenus pratiquement des professionnels" déclare Guy Drut qui par ailleurs note: "Je trouvais normal qu'un sportif gagne de l'argent en offrant au public le spectacle qu'il aime. Mais il faut que tout cela soit régi par des règles bien précises. Et personne n'a envie d'établir ces règles qui mettraient en cause les Jeux.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Robin, C.A.
Jacques R. Chaboud, C.A.
Jacques Jovai, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Barré, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
St-Thérèse, J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

Le nouvel ombudsman est une ingénue...

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le nouvel ombudsman est une ingénue! Lancée comme ça, l'appellation peut paraître ambiguë. Elle ne l'est pourtant pas, si l'on fait référence au sens premier du terme, qui n'est pas le même qu'au théâtre. D'une innocence franche, rappelle le dictionnaire; franchise, simplicité, naïveté telles sont les caractéristiques de l'ingénuité. Tels sont également les traits dominants de Mme Luce Patenaude, de son propre aveu.

"C'est par innocence d'abord que j'ai accepté ce poste", dit-elle en riant au représentant du DEVOIR qu'elle reçoit dans le vaste bureau du Protecteur du citoyen, logé dans une admirable vieille maison du Quartier Latin.

Délicate, frêle, peut-on penser, les yeux rieurs, vive et curieuse, Mme Patenaude s'habitue mal à parler d'elle-même. Elle le fait pourtant, et volontiers, depuis quelques semaines, non pas pour se mettre en vedette, mais pour faire connaître le haut poste qui est le sien, et surtout pour bien démontrer la grande disponibilité qui est la sienne.

Simple, elle ne tient pas les cheveux gris de ses 42 ans; curieuse, l'entrevue tourne plutôt au dialogue, car elle préfère faire parler l'autre que de se raconter. Les fonctionnaires avec qui elle fera affaire n'ont qu'à bien se tenir: elle ne laisse rien au hasard et veut tout savoir. De toute évidence, quand elle ouvrira un dossier, elle ira jusqu'au fond: gare aux faux-fuyants, aux dérobades.

Bien sûr, elle connaît la fonction, elle savait qu'il y avait au Québec un ombudsman depuis 1969 et que le premier titulaire, Me Louis Marceau, était devenu juge depuis quelques mois. Mais elle fut toute surprise lorsque, un vendredi après-midi, au moment où elle s'apprêtait à quitter son bureau de profes-

seur à l'Université de Montréal, elle reçut un appel téléphonique du premier ministre, lui proposant de prendre la relève.

Elle et Robert Bourassa se connaissent bien. A la faculté de droit, il était président de la promotion de 1956, dont elle était la secrétaire. Ils étaient camarades, mais ils ont pris des routes différentes, et elle n'a jamais fait de politique. Elle se sent bien libre de ce côté, d'autant plus que sa nomination a été entérinée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, dont elle relève.

Revenue de son étonnement, elle a demandé quelques jours de réflexion, puis a accepté. Pourquoi? "Je n'ai pas peur de faire face à de nouvelles situations. Je pense que le travail et la persévérance viennent à bout de tout. Ce n'est pas le prestige qui m'a attirée, ce prestige dont la fonction est entourée à Québec et que je ne connaissais pas. Au fond, j'ai accepté par innocence..."

Elle quitte à regret les étudiants, dont elle appréciait la franchise et le style direct, et qui lui ont appris à contrôler sa timidité et son émotivité. Mais la même franchise lui fait dire que le milieu universitaire et professoral l'a bien déçu, avec sa course au vedettariat, ses coupe-gorge, son absence de rationalité, ses fausses assurances. Elle se sentait prête pour un nouveau défi, un autre mot-cliché qui retrouve chez elle son sens original.

Née dans l'est de Montréal, Luce Patenaude a vécu dans un milieu où il n'était pas question de privilégier l'éducation des garçons aux dépens de celle des filles: sa mère fut la première femme à recevoir une licence en philosophie de l'Université de Montréal. La fille, elle, fit ses études secondaires à Basile-Moreau, et son droit à l'Université de Montréal, où elle a obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur en 1956. Admise

au Barreau de Montréal l'année suivante, elle détient aussi un doctorat en droit de l'Université d'Ottawa. Sa thèse portait sur les frontières du Labrador.

Après quelques années de pratique privée, elle se joint, à l'invitation de M. Jean Beetz, qui était alors le doyen de la faculté de droit, au Centre de recherche en droit public. Après avoir eu comme compagnons de classe Robert Bourassa, Fernand Lalonde, Claire Barrette-Joncas, Antonio Lamer, elle fait partie d'une brillante équipe de juristes, avec Pierre Elliott Trudeau et Jacques-Yvan Morin.

Chercheur assidu et appliqué, Mme Patenaude se lance en 1973 dans l'enseignement en droit civil, se spécialisant en droit des personnes, famille, régimes matrimoniaux et donations. "Ce sont ces trois années avec les jeunes qui m'ont préparée à ma nouvelle fonction. Si je n'avais pas enseigné et surmonté ma timidité, jamais je n'aurais pu répondre à l'invitation du premier ministre."

Célibataire, elle n'a jamais porté les oriflammes du Women's Lib. Elle ne tire aucune vanité de ce qu'elle soit la première femme à porter le titre de Protecteur du citoyen, non seulement au Canada, mais probablement au monde.

Ce qui importe pour elle, c'est d'accepter des défis et d'assumer des responsabilités nouvelles. Plus les femmes occuperont des postes jusqu'à ce jour chassés-gardés des hommes, plus elles s'épanouiront et prendront la place qui leur revient. Mais elle regrette quand même que les femmes, pour parvenir à des postes de commandement, doivent travailler beaucoup plus fort que les hommes, à compétence et rendement égal. "Mais le travail vient à bout de tout", répète-t-elle. L'important, c'est de bien faire ce qu'on pense devoir faire et ne pas porter attention aux commérages.

Pour occuper sa nouvelle

fonction, Luce Patenaude a dû quitter sa maison de Montréal et louer un appartement à Québec, où elle travaille du lundi au jeudi soir. Le vendredi, elle est à son bureau de Montréal, Square Phillips, et rentre chez elle pour le week-end.

Le travail est différent, bien sûr, le contexte encore peu familier, elle n'a pas encore eu le temps de faire le tour de son "jardin"; mais cette femme énergique, sous des dehors candides, ne craint ni le haut fonctionnarisme, ni les mandarins qui font la pluie et le beau temps dans la capitale.

Elle se veut réceptive, ouverte, disponible, humaine, très humaine envers les plaignants, quels qu'ils soient.

"Tout comme M. Marceau", ajoute-t-elle. Elle caresse des projets précis pour rendre l'ombudsman encore plus disponible, surtout envers ceux qui en ont le plus besoin et ne savent pas qu'ils ont un recours contre le gouvernement ou, encore pire, qui ne savent même pas qu'il y a telle chose qu'un ombudsman à Québec.

En vertu de la loi que M. Bertrand a fait adopter en 1968, l'ombudsman reçoit les plaintes du public à l'égard de l'administration gouvernementale, fait enquête et soumet aux autorités les représentations appropriées, sous forme de recommandations ou de rapports. Le protecteur est un intermédiaire entre le citoyen qui se croit lésé et l'administration publique, son action se fonde sur des normes objectives, mais ses pouvoirs sont toutefois et seulement d'ordre consultatif.

Cette restriction ne gêne nullement le nouveau titulaire, estimant au contraire qu'elle assure à l'ombudsman plus de souplesse et de latitude. Et si ses recommandations ne sont pas suivies — ce qui a été fort rare en sept ans et demi de pratique — l'ombudsman peut toujours revenir à la charge sans se lasser, l'arme ultime restant le rapport annuel, soumis directement à l'Assemblée nationale.

Chercheur-né, Mme Patenaude se réjouit en outre de ce que son travail comporte des

cas aux répercussions juridiques profondes. Elle se propose de fouiller à fond ces questions, pour lesquelles elle a une préparation de choix.

Pour l'instant, en fonction depuis un mois à peine, Mme Patenaude n'envisage pas de changements draconiens dans le style imposé par M. Marceau, fait de diplomatie, de persuasion, de souplesse. Comme lui, elle veut se tenir loin de la politique et des politiciens, se mettant au service des citoyens, avec tact et discrétion. Elle insiste sur la disponibilité et l'accueil. Même celui dont la plainte n'est pas fondée a le droit d'être entendu, même le farfelu — et il y en a, comme partout ailleurs — doit pouvoir trouver chez elle une oreille compatissante.

Mme Patenaude, une ingénue? Bien sûr, mais aussi une femme confiante, énergique, déterminée, qui connaît les limites de son rôle, mais qui sait surtout jusqu'où elle peut aller. Avec enthousiasme et simplicité.



Mme Luce Patenaude, franche, simple, un peu naïve, mais directe, curieuse, exigeante, dans son bureau du Quartier latin de Québec, quartier général de la Protection du citoyen.

féminin pluriel

Le bénévolat des femmes dans le secteur culturel

Les 85 ans du Ladies' Morning

par Renée Rowan

Quand on parle de bénévolat, on pense tout de suite à du travail volontaire dans des institutions hospitalières ou le domaine des affaires sociales. On oublie trop facilement tout le secteur des affaires culturelles où les femmes du Québec ont toujours joué un rôle de première ligne. On n'a qu'à mentionner les Amis de l'art, la Société d'étude et de conférence, l'Association France-Amérique, les Jeunesses musicales, plusieurs compagnies théâtrales et autres qui, sans la participation active des femmes, n'auraient probablement jamais vu le jour ou connu l'essor dont elles jouissent aujourd'hui.

Ce volontariat remonte à très loin. A preuve, le Ladies' Morning Club — anglophone de par son nom mais dont le comité compte plusieurs francophones — qui entreprendra, jeudi prochain, à la Place des Arts, sa 85^e saison.

Vers 1890, deux jeunes Montréalaises avaient pris l'habitude de se rencontrer, chaque jeudi pour jouer du piano à quatre mains. Elles trouvèrent tant de plaisir à faire de la musique ensemble que l'une d'elles, Miss Mary Bell, eut l'idée d'inviter des amies et mélomanes à se joindre à elles.

Les résultats dépassèrent toutes les espérances puisque quelque 200 femmes participèrent à la première rencontre et commencèrent bientôt à tenir, chaque jeudi matin, des séances de musique. C'est ainsi que naquit le club musical qui est aujourd'hui le plus ancien du genre en Amérique du Nord.

Pour son premier récital qui eut lieu le 17 novembre 1892, le Ladies' Morning retint le plus petit hall de l'édifice YMCA, au Square Dominion. Le programme, consacré exclusivement à des oeuvres d'Edouard Grieg, fut exécuté par des membres du Club. Les autres concerts de la première saison — 21 au total — furent également donnés par des membres.

La tâche de mettre sur pied le nouvel organisme avait été tellement exigeante que Mary Bell dut démissionner de son poste de présidente dès la fin de la première année. Cela eut un effet démoralisateur sur les membres du club qui vivotaient pendant quelque temps. Mme Elmenhorst, une excellente pianiste, accepta finalement de prendre la relève et la

situation se rétablit, mais pas pour longtemps puisqu'elle quitta le club à la fin de la saison. C'est sous l'impulsion de Mlle Adèle Sise que le Ladies' Morning s'implanta véritablement dans le milieu.

Le premier concert vraiment professionnel eut lieu au printemps de 1895. Comme on attendait un vaste auditoire — le grand public était pour la première fois invité — on retint pour la circonstance le Théâtre du Monument national. La vedette était le célèbre violoniste et compositeur belge Eugène Ysaÿe, qui donnait un récital à Montréal pour la première fois.

Cette initiative de Ladies' Morning a été suivie de beaucoup d'autres et c'est ainsi que ce club musical, malgré des moyens financiers très restreints, a réussi, raconte une de ses vice-présidentes, Mme Rachel Larochelle, elle-même musicienne, à faire venir dans la Métropole, souvent pour la première fois, des artistes de réputation internationale: Macdowell, Grainger, Hess, Horowitz, Schnabel, Rubinstein, Serkin, Solomon, Gould, Pinza, Melchior, Teyte, Forrester, Rampal, les quatuors à cordes Flonzaley, London, Pro Arte, Juilliard, Amadeus et Guarneri, le trio Beaux Arts et des dizaines d'autres.

Jusque vers les années 30, les concerts eurent lieu habituellement le jeudi matin. Par la suite, les artistes montréalais continuèrent à se produire le matin, mais les artistes de l'extérieur donnèrent leurs récitals l'après-midi. Toutefois, vint un jour où même les artistes locaux en eurent assez de se lever tôt: un chanteur et son accompagnateur s'offusquèrent d'avoir à donner un récital à une heure indue... 11 heures. Ils le dirent ouvertement. Les critiques aidant, tous les concerts furent bientôt présentés l'après-midi. C'était en 1940.

Ces rencontres eurent lieu, jusqu'en 1966, au Ritz. Cela faisait l'affaire de bien des mondaines, nous dit en riant Mme Larochelle. "Nous en avons perdu plusieurs à l'occasion de ce 'déménagement', par contre, nous avons gagné de véritables amateurs de musique."

La clientèle aujourd'hui se compose surtout de femmes qui ont de jeunes enfants qui vont à l'école et qui profitent de ces quelques heures de liberté pour venir entendre un bon concert, de mélomanes et

de personnes à leur retraite qui disposent de loisirs dans la journée.

Aujourd'hui comme autrefois, le comité déploie de grands efforts pour offrir à ses membres des concerts de très grande qualité à des prix très bas. C'est presque un miracle, nous dit Mme Larochelle, que l'on puisse encore réussir à offrir douze concerts pour \$27. Si l'on ajoute à cela le concert-bonus qui avait lieu en septembre, cela revient à un peu plus de \$2.00 pour entendre des invités de la classe du quatuor Melos, du trio Beaux Arts, de Denis Brott, d'Henri Brasseur — ces deux derniers, des Montréalais — du trio à cordes français avec Pludermacher au piano, du Quintette de Varsovie, pour ne nommer que ceux-là.

"Si nous réussissons à relever un tel défi, commente Mme Larochelle, c'est que toutes les volontaires qui siègent au comité du Ladies' Morning y consacrent beaucoup de temps et d'efforts. C'est aussi, ajoute-t-elle, une excellente école d'apprentissage dans plusieurs domaines puisque nous nous occupons de tout: la programmation, le transport des artistes, le financement, le programme, la publicité, etc. A la fin de son mandat, la présidente a acquis une riche expérience d'administrateur."

Au cours de son histoire, le Ladies' Morning n'a pas seulement présenté des solistes et des ensembles musicaux de première valeur. Il a aussi permis à des musiciens du Québec et à de jeunes artistes inconnus de se faire entendre. Il a témoigné un grand intérêt aux étudiants en musique en leur accordant des bourses et en les recevant comme membres à des prix de faveur. Le premier fonds de bourses d'études a été établi en 1907. D'un investissement initial de \$834, le fonds ne cessa de croître jusqu'à ce jour; l'assistance financière dont ont bénéficié plusieurs étudiants en musique du Québec dépasse aujourd'hui \$45,000.

Vous avez des loisirs?

Grossesse-Secours, service téléphonique qui aide la jeune fille ou la femme enceinte en difficulté, a besoin d'écouter des bénévoles. Une série de cours de formation débute le 12 octobre. Si cela vous intéresse, il faut téléphoner à: 526-0873.

Simpsons

TENDANCES

AUTOMNE - HIVER

Une allure sport, décontractée, bien moderne... De jolis tissus, des teintes chaudes, des détails nouveaux... telles sont les tendances de la mode masculine "Automne-Hiver 1976".

Complet 3-pièces en tweed Donegal de "Admiration Clothes". Veston à poches appliquées et fente au dos; gilet 5-boutons, 4 poches; pantalon à passants de ceinture et jambes légèrement évasées. 75% laine/25% rayon. Brun, bleu ou vert. Tailles convenant à la plupart des statures. **\$150**

Trench "Croyden", avec ceinture, épaulettes, poches fendues, fente au dos. 50% polyester/50% coton. Beige, brun ou marine. Tailles convenant à la plupart des statures. **\$70**

Vareuse "Croyden" doublée d'écosse. Avec capuchon amovible, glissière devant et fermeture à barillets, poches fendues. 90% laine/15% viscose/5% autres fibres. Marine ou beige. Tailles convenant à la plupart des statures. **\$75**

Rayon 712 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achats en personne seulement.

Chemises de ville cintrées de la Boutique Pierre Cardin. 65% polyester et 35% coton. Blanc, bleu, tan, marine, brun ou gris. 14 1/2 à 16 1/2. **\$16**

Cravates "Larvin" 100% polyester. Largeur 4 1/2". Rayures or/brun, bleu/marine, rouge/marine, vin/noir, or/marine ou bleu/brun. **\$8.50**

Ceintures en cuir de "Custom Leather". Largeur 1 1/2". Boucles plaquées ton or-et-ton argent. Brun, marine ou noir. 32" à 42". **\$10**

Chapeaux "Biltmore" en feutre gris régis, brun bruyère, brun toronado. 6 1/2, 6 3/4, 7, 7 1/4, 7 3/4, 7 1/2. Rayon 713 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval. **Pour achats en personne seulement.**

en Ville, Fairview, Les Galeries d'Anjou, Le Carrefour Laval.